

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : OMER HEROUX

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

## Succès de l'offensive russe en Pologne

### M. Earl Lawson est repris de sa rage impérialiste

Elle se manifeste par un fort sentiment anticanadien-français et anti québécois — Les Plaines d'Abraham et le traité de Paris — Droits et privilèges qui découlent de notre association à l'Empire — Les professions de foi et la dévotion impérialistes de MM. Ilsley et Claxton

M. Earl Lawson, député tory de la circonscription torontoise de York-Sud à la Chambre des Communes, a prononcé l'autre soir, devant le *Young Men's Board of Trade* de la capitale ontarienne, un discours dont les journaux de la province de Québec n'ont reçu qu'un faible écho. La brève dépêche de la *Canadian Press* qui le leur a apporté indique cependant assez le ton et l'inspiration de la pièce, sans doute destinée à produire son petit effet de pyrotechnie dans la campagne électorale qui se poursuit présentement sur les bords de la baie Georgienne, comté de Grey-Nord, où le général McNaughton, ministre de la conscription après avoir été celui de l'anticanonscription, cherche à se faire élire tout en obtenant un semblant de ratification populaire à la politique de M. Mackenzie King.

Cette politique équivoque et vacillante ne saurait certes convenir à M. Lawson et aux autres, de même farine, qui constituent avec lui l'appendice fanatiquement tory du parti conservateur. Dans l'espoir évident de rallier des voix contre le ministre d'une conscription qui ne lui paraît pas encore suffisante, M. Lawson, personnage de marque dans le monde maçonnique et ancien Grand Maître des Loges d'Ontario — lui-même indique tout cela dans sa notice biographique qui paraît au *Parliamentary Guide* de Normandin — a entrepris une fois de plus de tirer à boulet rouge, si l'on peut dire, contre le Canada français.

Prenant exemple sur son ancien chef, M. R. B. Bennett, dont il fut le ministre éphémère en 1935, avec toutefois moins de savoir-faire, et surtout moins de brio et moins d'élégance, M. Lawson sait recourir au fanatisme de race et de la même manière : revendiquant les droits de la majorité comme s'ils étaient en danger, dénonçant ce qu'il dit être les empiétements de la minorité, il clame que le Canada est pays britannique, gagné à la bataille des Plaines d'Abraham et cédé par le traité de Paris; qu'aucun traité n'a jamais donné de garanties quant à la langue française.

Sauf erreur, ce petit refrain, M. Lawson lui-même, en duo avec M. Bennett du reste, l'avait déjà chanté, à la Chambre des Communes, il y a une dizaine d'années, à l'occasion des débats sur la question du libellé bilingue des billets de la Banque du Canada. Pour démontrer et bien faire valoir l'horreur et l'abomination qui résulteraient de quelques mots français sur les billets en question, on avait cru nécessaire de sortir les Plaines d'Abraham et le traité de Paris.

La majorité à ses droits et les fera respecter, tonnaient M. Bennett.

Que la minorité prenne garde, ajoutaient M. Lawson et quelques autres avec lui.

Voici que la chanson reprend. M. Lawson a dit à son jeune auditoire torontois qu'il ne faut pas être longtemps à Ottawa pour se rendre compte de l'agression constante, incessante des Canadiens français. Et à cela, il n'a pas manqué d'ajouter, en manière d'obligato, un couplet impérialiste que rapporte la *Canadian Press*: Ils [les Canadiens de langue française] tiennent le Parlement britannique comme une garantie sûre et certaine du droit à leur langue et à leurs écoles confessionnelles. Ils veulent tous les droits et tous les privilèges qui résultent du fait d'appartenir à l'Empire britannique et pourtant ils ne veulent partager aucune des responsabilités quand l'existence de l'Empire est menacée.

C'est le grand jeu, avec toute la subtilité qu'un avocat de la force de M. Lawson peut y mettre. Il reste à savoir quels droits, quels privilèges, vraiment, l'association du Canada à l'Empire britannique a jamais pu valoir au Canada français en particulier.

L'une des dernières fois que celui-ci, en tant que l'Etat provincial de Québec peut le représenter, a été dans l'occasion de soumettre une affaire au comité juridique du Conseil privé, il en est résulté pour lui et pour tout le pays la perte du Labrador. Leurs Seigneuries londonniennes, dans leur prudente sagesse, ont cru opportun de rattacher ce vaste territoire du littoral atlantique à une colonie qu'administrait directement la métropole. L'avantage pour le Canada paraît assez aléatoire.

En fait de droits et privilèges, l'association impériale

### La politique

## L'élection de Grey-nord

Le message de M. King — Le résultat de l'élection partielle déciderait de la prochaine session — Le général McNaughton et les conservateurs — Grey-Nord, circonscription représentative de l'Ontario

(par Pierre Vigeant)

La campagne électorale est engagée pour de bon dans la circonscription ontarienne de Grey-Nord, où le nouveau ministre de la Défense nationale, le général A.-G.-L. McNaughton, essaie de s'assurer un siège à la Chambre des Communes pour la prochaine session. Cette élection partielle ne doit se tenir que le 5 février, mais la campagne bat déjà son plein et les assemblées politiques se multiplient. Le général McNaughton a devant lui deux adversaires : M. Garfield Case, maire d'Owen-Sound, candidat progressiste-conservateur, et le vice-amiral de l'Air Earl Godfrey, officier d'aviation à la retraite, qui a accepté la candidature de la CCF.

Le premier ministre Mackenzie King vient d'adresser aux électeurs de Grey-Nord un message qui porte à la fois sur l'élection partielle en cours et sur la prochaine élection générale. Comme tous les textes de M. King, cette nouvelle déclaration se prête à toutes les interprétations possibles. Les seules affirmations qui paraissent claires dans le message du premier ministre, c'est que la session déjà ajournée à deux reprises, sera prorogée le 31 janvier et que la prochaine session — s'il y en a une — ne pourra se prolonger au-delà de l'expiration du mandat du parlement le 17 avril. Le premier ministre affirme en-

(suite à la dernière page)

nous a encore valu de participer, en moins d'un demi-siècle, à trois guerres lointaines, dont l'une au moins, celle contre les Boers, ne se faisait pas, au dire de gens, mettons sans bienveillance, pour la liberté des petits.

La circonstance de l'élection complémentaire de Grey-Nord, conjuguée avec le souci qu'il a de servir les intérêts du parti tory, a sans doute porté et poussé M. Lawson à poser comme il le fait, en se livrant à une attaque sauvage contre le Canada français, la question impériale et impérialiste.

Qu'est-ce que cela pourra valoir au parti en définitive? Pas grand-chose.

Si le sentiment anticanadien-français et anti québécois peut représenter une force électorale dans ce coin-là du littoral de la baie Georgienne, les gens ne sont pas sans y savoir que le parti dont le général McNaughton est le candidat a, d'ores et déjà, dès novembre dernier, renié ses engagements les plus solennels, tourné résolument le dos à la province de Québec. Ces mêmes gens savent — s'ils ne le savent pas, on le leur fera savoir et comprendre — que le parti libéral est devenu aussi impérialiste que le parti tory, que sa politique prévoit une participation à la guerre aussi poussée que possible, que son chef, M. Mackenzie King, si habile qu'il soit à pirouetter, est maintenant prisonnier de ministres, notamment celui qui préside aux Finances, M. Ilsley, dont la dévotion à l'Empire est complète et sans retour.

La grande profession de foi impérialiste de M. Ilsley, ministre des Finances, ne date en effet pas d'hier. Elle est d'avant même le plébiscite sur la conscription, de février 1942, alors qu'il déclarait en plein Parlement canadien:

Je représente des gens dont les ancêtres, pour la plupart, ont quitté les Iles britanniques il y a des siècles, des gens dont la foi en l'Empire et en ses institutions est profondément enracinée et qui tiennent cela pour chose toute naturelle. Ces gens-là disent l'Empire britannique et non pas le Commonwealth des nations britanniques. La défense du pays ne leur dit pas plus qu'il ne faut. Depuis des siècles, leurs fils ont combattu en des endroits éloignés du monde, sachant que la défense des Iles britanniques est leur propre défense. La distinction entre servir au Canada et servir outre-mer en est une qui, pour eux, n'a aucune signification. Ces gens considèrent qu'il est de leur devoir de défendre ce qu'ils appellent l'Empire britannique et ce que j'appelle l'Empire britannique dans n'importe quelle partie du monde où l'existence de l'Empire pourrait être en danger... Tels sont les gens que j'ai l'honneur, et je dis bien l'honneur, de représenter dans cette Chambre depuis 1926 et dont j'exprime les sentiments au sein du cabinet". (Débats de la Chambre des Communes, 4 février 1942).

M. Ilsley n'est pas le seul ministre du présent cabinet de M. King à entretenir les sentiments de ce genre. M. Brooke Claxton, maintenant ministre de la Reconstruction, ne disait-il pas, aux Communes en juillet 1943, alors qu'il était déjà secrétaire parlementaire du premier ministre:

Et l'on jugera naturellement que parmi ces intérêts [les intérêts canadiens] l'un des premiers est la survivance de l'Angleterre.

Ni M. Ilsley, ni M. Claxton n'ont cru nécessaire, en exprimant leur sentiment de dévotion à l'Empire, de dénoncer les Canadiens français. Ils n'en sont pas moins du groupe des ministres que M. Ralston, sortant du cabinet, ainsi qu'il l'a dit lui-même de façon bien nette, commentait à la garde et à la surveillance de M. Mackenzie King, pour voir à l'accomplissement intégral de ses engagements militaires.

Les impérialistes les plus fervents de la circonscription de Grey-Nord peuvent se contenter de ce que leur offrent MM. Ilsley, Claxton, King & Cie. La révolution de bile anticanadienne-française de M. Lawson leur paraîtra probablement de surrogation.

En définitive, du strict point de vue du résultat électoral, le récent discours de ce dernier aura été le fait d'un tory plus zélé qu'intelligent.

Emile BENOIST

15-1-45

### L'actualité

## Souvenirs qu'évoque le grand départ

(par Edouard Biron)

L'autre soir, comme mon regard se fixait, sans pouvoir s'en détacher, sur les traits à jamais immobilisés de notre regretté camarade Lafortune, une vision du passé m'est venue, nette, précise, comme si les faits se fussent produits la veille, bien qu'ils datassent de trente-cinq ans. Le Devoir venait de faire, dans l'arena de combat, l'entrée sensationnelle dont se souviennent les gens d'âge mûr. Comme à tout quotidien, il lui fallait un correcteur. Il parait que c'est indispensable. Il n'eût pas de peine à en dénicher un, qui se trouvait être en même temps un fervent de la cause: votre humble serviteur. L'accueil fait au nouveau venu, ouvrier de la deuxième partie de la première heure, fut tout ce qu'il pouvait souhaiter de plus cordial. C'était le samedi soir, 12 février 1910. J'arrivais à point pour le "montage" du Nationaliste. Les présentations faites, l'on m'installa à l'extrémité de l'historique "table longue" que l'on vient de sortir de

(suite à la dernière page)

### Les Allemands reculent dans les Ardennes

#### Bloc-notes

(Par Louis Robillard)

#### "Ferme" et "terre"

Anciennement, le mot *terre* désignait chez nous une exploitation agricole; cette acception semblait bien particulière à notre province. On a pris, par la suite, l'habitude d'employer l'appellation *ferme* à la place du vieux vocable *terre*. Dans l'esprit de plusieurs, *ferme* gardait la signification de domaine rural donné à rente ou à loyer, mode courant en France, mais peu fréquent dans Québec, où les cultivateurs sont généralement propriétaires et non locataires.

Toutefois, le nouveau *Formulaire du Notariat*, publié en fascicules par les soins de la *Revue du Notariat*, consacre le terme *ferme* dans le vocabulaire rural québécois. Ces modèles d'actes notariés observent un grand souci de la correction française et de la précision.

Au chapitre *Ferme*, l'auteur écrit: "Le mot *ferme* s'emploie maintenant dans le sens général d'exploitation agricole. C'est le terme qui s'applique avec le plus de justesse à notre genre de propriété rurale: terre aux cultures variées, bâtiments d'habitation et d'exploitation, troupeaux, basse-cour, etc." "Métairie" a sensiblement la même signification, bien que le mot ne soit pas employé au pays et qu'il ait gardé plus que l'autre un sens particulier, celui d'une terre dont le propriétaire et le locataire partagent les revenus par la moitié. C'est ce que nous appelons ici une terre donnée à moitié ou de moitié.

"Domaine" implique une étendue de terre assez considérable, et peut-être, une diversification de biens: terres en culture, bois, bâtiments, etc."

La locution *ferme* obtient donc droit de cité et son incorporation dans les actes notariés lui vaudra un usage encore plus courant.

#### Nouvelle Caisse populaire

La paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Montréal possède maintenant sa caisse populaire. Des jardins. Les préliminaires nécessaires sont accomplis; l'ouverture officielle se fera demain soir. On invite les paroissiens à y assister et à en devenir sociétaires.

Ce comptoir coopératif aura ses bureaux au Manoir, l'ancien presbytère, devenu centre récréatif et social, à l'ombre de l'église.

Cette Caisse manquait aux organismes de cette grande paroisse montréalaise; elle leur apporte un magnifique complément.

On connaît suffisamment le principe et les avantages des Caisses populaires du type Desjardins. Elles sont en existence dans notre province depuis 1900. Elles constituent plus de 800 unités groupant au-delà de 200,000 participants.

On a défini ces organismes: associations coopératives d'épargne et de crédit. Les déposants doivent être membres de la Caisse; ils retiennent un intérêt raisonnable et peuvent obtenir des prêts à des con-

(suite à la dernière page)

#### Le carnet du grincheux

Une vénérable pionnière des Cantons de l'Est, au village de Melbourne, vient de célébrer le 105<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. Elle attribue sa longévité à une cause, une seule: le bonheur de sa vie. Il y a gros à parier que cette femme heureuse n'a jamais eu le bonheur compliqué.

On se rappelle l'homme heureux que recherchait le fabuliste pour lui emprunter sa chemise. Le seul homme heureux qu'il put trouver, un bûcheron du fond des bois, n'avait pas de chemise.

Il paraît décidé qu'en définitive, M. Camillien Houde, redevenu maire, sera comme autrefois nanti d'un garde du corps. *Concordia* vient d'engager un homme pour cette fonction de haute confiance et de grande responsabilité, au salaire annuel de \$2,775, plus une indemnité quotidienne de \$1.50 pour frais d'automobile. Les conseillers à \$600 par an vont sûrement le jalouser.

Le service étant devenu ce qu'il est, le conducteur de tram ne pourra plus, en toute justice et équité, refuser une correspondance de la veille.

Lu dans un journal anglais de Montréal, pour désigner un citoyen de l'Etat Libre d'Irlande: *Irish Free Stater*. Vocabulaire qui fait bon pendant à *United Stater*, et qui vaut bien Etatsunien.

Le Grincheux

15-1-45

#### Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Il y a de certains défauts qui, bien mis en oeuvre, brillent plus que la vertu."

LA ROCHEFOUCAUD

### L'armée rouge porte ses assauts vers la Silésie allemande — Le problème de la résistance clandestine en Pologne et en Grèce

Il est possible que d'ici quelques jours, la nouvelle offensive déclenchée par les Russes en Pologne prenne le premier plan dans les nouvelles de la guerre d'Europe, surtout si, comme le croient des correspondants de Moscou, cette offensive s'étend bientôt à tout le front de l'est, de la Baltique à la Yougoslavie. Cette manœuvre lancée il y a trois jours sur un front de 37 milles a déjà entamé la ligne de défense Varsovie-Cracovie et des unités russes ont passé la rivière Nida.

Cet assaut dirigé par le maréchal Konev semble toutefois n'être qu'une partie d'une offensive générale de l'armée rouge en vue de chasser les Allemands de toute la Pologne et de porter le combat vers la région industrielle du sud-est de l'Allemagne. Berlin a annoncé hier soir que d'autres troupes soviétiques considérables se sont portées à l'attaque à l'ouest de la Vistule, à Magnuszew et à Pulawy, à 33 et 65 milles au sud-est de Varsovie, et le long de la rivière Narew au nord de la capitale polonaise. Les Allemands ont signalé aussi des attaques russes en Prusse-Orientale.

Selon le communiqué de Moscou, des troupes du maréchal Konev, qui combattent par un froid audessus de zéro, ont avancé de quinze milles hier et pris plus de 200 localités, ce qui leur donna depuis trois jours un total de 555 villes et villages. Toutefois dans la partie nord du saillant russe, qui est au-delà de la Vistule, les troupes soviétiques rencontrent une résistance plus énergique de l'ennemi, juste au sud de Kielce. D'autres unités de l'armée rouge qui tentent de se frayer un chemin le long de la Vistule vers Varsovie ont à faire face aussi à une opposition vigoureuse.

Le haut commandement allemand a lancé de fortes réserves sur son front de l'est, de sorte qu'après les succès initiaux de l'offensive ce front va peut-être devenir plus ferme à mesure que la bataille va prendre plus d'ampleur. Mais plusieurs autres armées russes sont prêtes à entrer dans cette campagne. La 1<sup>ère</sup> armée russe-bleue du maréchal Rokossovsky est devant Varsovie sur la rive est de la Vistule; plus au nord, la 3<sup>e</sup> armée russe-bleue est en Prusse-Orientale et elle a été renforcée par des divisions qui ont pris part à la campagne livrée sur le territoire des anciens Etats baltes.

Pour le moment, les Allemands pourront sans doute bloquer l'assaut de l'armée rouge, car il porte au sud-ouest de la Pologne, aux portes de la Silésie allemande; comme cette région renferme l'une des grandes agglomérations industrielles de l'Allemagne, avec la Ruhr et le bassin de la Sarre, l'état-major a dû prendre des dispositions pour en protéger les approches, comme il l'a fait pour les deux autres contre les assauts alliés au front de l'ouest. Mais une offensive générale sur tout le front de l'est trouverait peut-être des points plus faibles.

Mais à mesure que le combat va se rapprocher de la frontière allemande, l'ennemi va trouver dans cette situation les mêmes avantages qu'à l'ouest, surtout des lignes de communications plus courtes, plus denses et ordonnées depuis longtemps à la défense du territoire. Tandis que les Russes verront s'allonger leurs lignes et se compliquer leurs problèmes de ravitaillement. Ce qui a été un élément de l'échec allemand en Russie va devenir un problème de l'offensive russe.

#### EN POLOGNE

Un autre aspect de la situation, c'est que, de part et d'autre, les armées en présence sont en territoire étranger; on peut même dire que toutes deux sont en pays hostile, car si certains éléments polonais coopèrent avec les Russes, on a pu voir lors de la campagne des partisans de Varsovie, que l'armée rouge ne collaborait pas avec le général Bor. Ce fut même un des points les plus aigus du conflit entre le gouvernement polonais de Londres et la Russie. L'on comprend que dans ces conditions les Polonais qui appuient leur gouvernement exilé à Londres soient assez mal disposés envers l'armée "libératrice" qui leur impose en même temps un gouvernement communiste.

Des journalistes anglais ont fait à ce propos un parallèle assez curieux entre la situation de la Pologne et celle de la Grèce. Maintenant que les Allemands sont reconduits chez eux un peu partout, l'histoire de la guerre clandestine commence à s'écrire. La "Review of World Affairs" écrit qu'à partir du mois d'août 1940 l'idée se répandit en Angleterre que les Alliés devaient aider tous les adversaires de l'Allemagne, sans tenir compte de leurs principes politiques ni de leurs antécédents, et quels que fussent les risques pour l'avenir. Plusieurs hommes d'expérience estimaient que cela n'était pas nécessaire, mais au contraire extrêmement dangereux; ils craignaient que cette politique indisposât contre les Alliés et notamment contre l'Angleterre les éléments conservateurs; cela pouvait, disaient-ils, créer dans les divers pays du continent une situation qui deviendrait incontrôlable et conduirait à l'exclusion de l'influence anglaise, et étatsunienne de l'Europe, c'est-à-dire qu'on arriverait ainsi par un autre chemin au résultat même que la guerre avait pour but d'éviter.

Mais les jours étaient sombres, la doctrine de la guerre totale devenait populaire et a finalement prévalu. Des groupes de gauche et des éléments turbulents ont ainsi été armés qui n'ont pas voulu désarmer ensuite. L'insurrection de Grèce vient de là; une insurrection analogue a failli éclater en Belgique mais a été domptée parce que les armées alliées y étaient puissantes; en France, la situation demeure tendue et les Forces françaises de l'intérieur ne sont pas encore désarmées; en Yougoslavie, un mouvement analogue à

celui de l'insurrection grecque a pris le pouvoir sans opposition.

Or la Russie doit faire face en Pologne au même problème que les Anglais en Grèce. Les forces clandestines comportaient un peu partout des éléments de gauche et de droite. Les Anglais et les Etatsunien n'ont pas de difficulté avec les éléments de droite, mais le problème pour eux ce fut de désarmer les groupes plus hostiles de gauche. En Pologne, la Russie a eu de son côté les troupes clandestines pro-communistes et elle en a formé le comité, devenu gouvernement provisoire de Lublin. Mais elle a dû désarmer les forces clandestines adverses.

La radio de Moscou transmettait il y a quelque temps des données révélatrices à ce sujet; en voici un extrait: "En Pologne libérée il y a tendance à l'abandon complet du groupe émigré à Londres et de toutes ses relations en Pologne et au dehors. Ce qu'on veut en Pologne, c'est la reconnaissance d'un gouvernement provisoire, comme en France, et la liquidation de l'armée clandestine dirigée de Londres. Un journal travailliste, qualifiant ces gens de "bandits" les accuse d'avoir semé une mine sur la route et d'avoir ainsi tué douze miliciens polonais de Lublin. Le journal dit que les funérailles publiques de ces victimes sont devenues une puissante campagne contre le gouvernement émigré et contre les instigateurs de divisions et de meurtres dans le territoire libéré de la Pologne. Ces bandes clandestines doivent cesser d'exister".

C'est assez éloquent quant aux relations entre l'armée rouge et les forces clandestines polonaises non communistes. Actuellement les inconvénients des lignes de communications en Pologne peuvent se neutraliser dans une certaine mesure pour les deux adversaires. Mais n'y a-t-il pas lieu de penser que lorsque les Allemands auront été chassés de Pologne et seront chez eux, et que les Russes devront combattre à l'ouest de la Pologne et que leurs lignes passeront à travers tout ce pays, le problème polonais pourra devenir difficile et gênant pour l'armée rouge? Car le bobo actuel fait toujours plus mal que celui dont on est débarrassé.

FRONT DE L'OUEST

FRONT DE L'OUEST

Comme les conditions atmosphériques sont plus favorables en Belgique, l'aviation alliée a pu hier et aujourd'hui participer aux opérations contre le saillant allemand des Ardennes; des centaines d'avions ont assailli les routes de retraite de l'ennemi, et des convois considérables qui se dirigent vers la ligne Siegfried. Si le beau temps continue, l'aviation alliée pourra probablement détruire un bon nombre de chars et de véhicules de transport avant qu'ils n'atteignent la frontière allemande.

Les Allemands sont attaqués par trois armées au nord, au sud et à l'ouest et retraitent vers l'est, entre les deux flancs sur lesquels ils livrent encore de violents combats. A sept milles au nord de Saint-Vith, des unités de la 1<sup>ère</sup> armée étatsunienne rencontrent une vive résistance; les Allemands lancent des troupes pour protéger Saint-Vith, centre de communication par où des convois ennemis se dirigent vers la frontière allemande à quatre milles à l'est.

A l'ouest du saillant les armées alliées convergent de trois côtés vers Houffalize; elles en sont éloignées de trois à cinq milles et ont coupé la route entre Houffalize et Saint-Vith. Des deux côtés de cette pointe centraie du saillant, dans le secteur Houffalize-Bastogne, comme au nord-est vers Vielsalm, les Allemands reculent. Les trois armées alliées qui attaquent de ces positions ont fait des gains allant jusqu'à quatre milles et demi à certains endroits et ont pris plus de vingt villes et villages.

Les Allemands ont lancé de nouvelles attaques en Alsace contre les lignes de la 7<sup>e</sup> armée étatsunienne au nord de Strasbourg. Mais même en utilisant des chars d'assaut et des lance-flammes, ils ont fait peu de progrès. Au nord du front de l'ouest l'ennemi a repoussé une attaque de la 1<sup>ère</sup> armée canadienne contre la seule tête de pont que les Allemands tiennent à l'ouest de la Meuse, en Hollande, à Kapelsche-Veer, à sept milles au nord-est de Breda. Des unités de la 2<sup>e</sup> armée britannique ont pris un village sur la Meuse et des troupes de la 9<sup>e</sup> armée étatsunienne ont repoussé une contre-attaque à Wurm, sur la Roer, au nord d'Aix-la-Chapelle.

#### AU CAIRE

Au procès des deux jeunes Juifs accusés du meurtre de lord Moyne, l'avocat de la défense a dit que les accusés ont été poussés à cet attentat par un désir de frapper ce qu'ils estimaient une mauvaise administration de la Palestine par l'Angleterre. L'avocat, qui est Tweeki Doss-pacha, ancien ministre dans le gouvernement égyptien, a dit que les deux accusés doivent être considérés comme des patriotes qui ont tué le diplomate afin de promouvoir le nationalisme juif.

Le juge a manifesté quelque impatience quand l'avocat de la défense a dit que les sentiments patriotiques des accusés ont été exaltés par les souffrances des Juifs à travers l'histoire. Le juge a dit: "Je crois que nous pouvons nous en tenir à des motifs plus immédiats". Il a cependant permis à l'avocat de lire des extraits de deux ouvrages sur la question juive.

Le président du tribunal a dit qu'il avait reçu un télégramme signé par "un groupe d'Arabes en vue", où on lui reprochait de permettre que la cour devienne une tribune pour la diffusion de propagande juive. Le juge a dit qu'il ne tiendrait pas plus comote de cette intervention que de toute autre. — Paul SAURIOL

15-1-45

# Nos familles ne sont pas à la baisse

### Au dîner annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, S. E. Mgr Desranleau assure qu'il n'y a rien à craindre pour la famille canadienne-française

Sherbrooke, 15 — «Malgré les courants subversifs, nos familles ne sont pas à la baisse. Nos jeunes filles se marient à un âge plus avancé qu'autrefois, mais, cette réserve faite, on constate que nos familles sont aussi nombreuses, comme moyenne, et il n'y a rien à craindre pour la famille canadienne-française. Bien plus, aujourd'hui, la famille nombreuse est plus populaire qu'il y a vingt ans et c'est la seule dont on parlera plus tard avec un visage joyeux. L'action de la famille canadienne-française, douce, agréable et pacifique, fera son chemin comme la lumière, sans s'arrêter, s'infiltrant partout.»

Ces réflexions sont extraites d'une allocution que prononçait récemment, au Club Social, S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, au dîner mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste locale, à l'occasion de la Semaine de la famille. Les hôtes d'honneur étaient 24 couples du diocèse, pères et mères de 12 enfants et plus.

La première table d'honneur, avait pris place, aux côtés de Son Excellence, M. le juge J.-H. Lemay, président diocésain, qui présidait le banquet et qui présentait Mgr Desranleau; Mgr Ira Bourassa, P.D., curé à Saint-Michel, aumônier diocésain, qui remercia S. E. Mgr l'évêque; le maire J.-W. Genest et Mme Genest, M. le chanoine J.-A. Lemay, curé à Saint-Philippe de Windsor; M. l'abbé François Devoyay, curé à Sainte-Thérèse d'Avila; le R. P. J. Desrochers, O.S.B.; Mme J.-H. Lemay, M. et Mme H. Lanctôt, M. C.-A. Vincent, président régional, et Mme Vincent; le R. P. Gilles Roy, O.P., curé à Notre-Dame du Rosaire; M. l'abbé L.-M. Lemay, curé à Saint-Edmond de Coaticook. Les 24 pères et 24 mères, groupés aux autres tables d'honneur, représentaient une descendance de 325 enfants.

Voici un résumé de l'allocution de Son Excellence:

### Avis de décès

**LANOIE.** — A Westmount, le 14 janvier 1945, est décédée Gabrielle Maillet, épouse de feu le Dr J.-E. Lanoie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le corps sera inhumé à son domicile, 4462, ouest rue Sherbrooke, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPINTE.** — A Montréal, le 14 janvier 1945, à l'âge de 66 ans, est décédé Arthur Lapointe, époux en premières noces de feu Flore Renaud, en secondes noces, de feu Donald Echenberg, et en troisièmes noces, d'Eliza Collette, demeurant à 3710, chem. de la Reine-Marie, appt. 10. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des Salons J.-S. Vallée Ltée., no 3710 avenue du Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Chemin Sainte-Catherine et Côte des Neiges à 8 h. 45.

### Nécrologie

**CLOUTIER.** — A Montréal, le 12, à 58 ans, Marie-Louise Vaillancourt, épouse d'Arthur Cloutier.  
**DRAPEAU.** — Montréal, le 12, à 50 ans, Roméo Drapeau, fille de Mmo Ernest Drapeau.  
**GAVVIREAU.** — A Montréal, le 12, à 45 ans, Mme Georges Gavvireau, née Alice Adduchio.  
**LAFR.** — A Montréal, le 21, à 38 ans, Alfred Lake, époux d'Aurore Dupuis.  
**LAMOUREUX.** — A Montréal, le 21, à 23 ans, Mlle Cécile Lamoureux, fille d'Ernest Lamoureux.  
**LAROCQUE.** — A St-Lazare, le 12, à 83 ans, Odile Pilon, épouse de feu Jos. Larocque.  
**LEBOUX.** — A Montréal, le 12, à 63 ans, Mmo Oscar Leroux, née Victoire Beauvais.  
**MÉTIVIER.** — A Montréal, le 21, à 75 ans, Mlle Aïda Métivier.  
**TROUIN.** — A Montréal, le 12, Thérèse Throuin, fille de feu Roch Throuin.

### Imprimés de deuil

**MEMENTOS — REMERCIEMENTS**  
Imprimés ou gravés  
Prix et spécimens sur demande  
L'Imprimerie Populaire, Limitée  
430, Notre-Dame est, Montréal  
Tél. 361-3361

### CALENDRIER

1er moi- JANVIER 31 jours  
Demain: MARDI 16 JANVIER 1945  
8, MARCEL, D. et mart.  
Lever du soleil, 7 h. 38.  
Coucher du soleil, 4 h. 42.  
Lever de la lune, à 9 h. 33.  
Coucher de la lune, à 4 h.  
Dernier quartier, le 6, à 7 h. 47m. du mat.  
Nouvelle lune, le 14, à 6 h. 4m. du matin.  
Premier quartier, le 23, à 6 h. 48m. du soir.  
Plleine lune, le 28, à 1 h. 41m. du matin.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

# Les "Indépendants" prêts à la lutte

### A l'inauguration des bureaux québécois du nouveau groupement, M. Wilfrid Lacroix dit qu'aux prochaines élections fédérales, la population n'aura pas d'autre parti à juger que celui des libéraux

Québec, 15 (D.N.C.). — «Nous sommes appelés à punir un homme qui a trahi ses engagements. Lors de la prochaine élection générale fédérale, nous n'en aurons pas d'autres à juger que le parti libéral. Ce dernier, aux élections générales fédérales de 1940, s'est fait élire sous de fausses représentations. C'est ce que déclarait, samedi après-midi, M. Wilfrid Lacroix, ancien député libéral pour le comté de Québec-Montmorency, représentant maintenant cette circonscription, à la Chambre des communes, comme député du "groupement des indépendants" à l'occasion de l'inauguration officielle des bureaux du "groupement des indépendants" à Québec, lesquels se trouvent à 286 rue Saint-Joseph. Il y avait à cette réunion une assistance nombreuse et composée de toutes les classes de la société et de tous les partis ou mouvements politiques ou ouvriers. Le premier orateur à porter la parole fut M. Frédéric Dorion, député fédéral de Charlevoix-Saguenay et organisateur en chef du "groupement des indépendants" pour la province.

M. Frédéric Dorion  
«Je vous souhaite à vous tous, dit M. Dorion, la plus cordiale bienvenue. Nous avons voulu, aujourd'hui, vous faire connaître l'endroit de notre organisation pour la ville et le district de Québec. Notre mouvement prend beaucoup d'ampleur ici comme d'ailleurs à Montréal, et dans le district de Montréal.»

«A Montréal, nos bureaux d'organisation se trouvent à 10, rue Saint-Jacques. Aux bureaux de Québec, nous avons à votre disposition, M. Omer Langlois, journaliste, et M. Bertrand.  
«Cet après-midi, nous trouvons chez vous l'atmosphère qui doit régner. Nous voyons dans vos rangs des libéraux, des conservateurs, des nationaux, des partisans du Bloc et des ouvriers. Tel est la véritable atmosphère du "groupement des indépendants". Nous comptons sur la coopération de tous. Nous n'avons pas voulu former de notre groupement un parti politique, parce que nous voulons que les portes soient toutes grandes ouvertes pour tous.

«Les candidats de notre mouvement seront choisis en dehors de toutes les organisations politiques. Nous voulons que ce choix s'opère sur un terrain absolument neutre. M. Wilfrid Lacroix est venu rejoindre notre mouvement sur le parquet de la Chambre des communes. Et lorsque M. Lacroix est venu nous trouver, il n'a pas été question de servir sous tel ou tel chef. Dans notre mouvement il s'agit de réunir des gens qui veulent le bien de leur province. M. Lacroix, M. J.-Sasseville Roy, M. Liguori Lacombe et moi-même, nous avons toujours voté de la même manière à la Chambre des communes.»

«Et aujourd'hui nous recevons l'appui de partout. Nous pourrions, à la Chambre des communes, représenter réellement le sentiment de notre province, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps à Ottawa.  
Et M. Wilfrid Lacroix, député du comté de Québec-Montmorency, de dire, en plus de ce que nous avons mentionné au début: «Je suis heureux de vous rencontrer ici aujourd'hui. M. Dorion vient de vous faire connaître la formule exacte de notre mouvement. M. Dorion est à la Chambre des communes le plus brillant parlementaire que j'aie connu depuis les huit années que je suis député.  
«M. Dorion, en plus, est un organisateur émérite. Nous ne nous battons pas pour un homme, mais bien pour des idées, que M. Dorion et moi avons jetés dans le public. Les députés de notre groupement pourront exiger, à Ottawa, que l'on rende enfin justice à la province de Québec.  
Il est important d'abord de se grouper ensemble au point de vue d'autonomie provinciale, et deuxièmement, pour faire cesser l'envoi à l'étranger de notre capital humain, la base de notre succès économique. Actuellement, ce sont les Canadiens qui défendent le sol français et le sol belge, alors que les habitants de ces pays ne peuvent rien faire pour leurs propres pays. Il faut que cesse l'envoi de nos troupes. Nous ne sommes ici qu'un peuple de 11 millions et on y

### Congrès des hôteliers au Windsor

L'Association hôtelière de la province de Québec tient son congrès annuel aujourd'hui, à l'hôtel Windsor.  
Le thème des délibérations est le suivant: un hôtel est un actif pour une nation en temps de guerre et en temps de paix.  
La séance du matin s'est ouverte à 9h. 30. A 11h. a eu lieu la réunion annuelle proprement dite des membres. Après le déjeuner, il y a eu des réunions de comités. Ce soir, un dîner clôturera le congrès.  
A ce dîner doivent prendre la parole: M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, qui représentera la ville et le maire de Montréal; M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province; le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des services de guerre; M. Charles A. Horrworth, vice-président de l'Association hôtelière américaine; M. J. W. C. Clark, directeur des relations extérieures auprès des services militaires; M. Arthur Randles, directeur des marins de la marine marchande; MM. A. LeBilloy et R. B. Bois, présidents conjoints du comité des finances de guerre pour la campagne des timbres d'épargne de février.

L'Association estime que les hôtels de la province de Québec ont accompli un remarquable effort depuis le début de la guerre. Il y a eu influence dans les hôtels en même temps qu'insuffisance de personnel et d'autres difficultés. Les hôteliers se sont montrés à la hauteur de la situation et sont fiers de l'effort donné.  
L'inventaire principal au congrès est M. Charles A. Horrworth, vice-président de l'Association hôtelière américaine. Il s'est toujours occupé de tourisme et de publicité, a parcouru tous les Etats-Unis et prononcé plus de 3,000 allocutions.

### La civilisation de la Nouvelle-France

par Guy Frégault  
Volume de 285 pages, format 5 3/4 x 8 1/2.  
Au comptoir \$2.25  
Par la poste \$2.40  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# Semaine de la Famille Conclusions du R. P. Archambault

Dans une brève causerie à l'Heure catholique dimanche dernier, le R. P. Archambault, S.J., a tiré les conclusions de la Semaine de la famille.  
Après avoir remercié, au nom du comité provincial d'action catholique, tous ceux qui ont contribué au succès de cette louable entreprise, il ramène à trois les fruits qu'elle doit donner pour qu'elle atteigne vraiment son but:  
1. Une conviction;  
2. Un plan familial;  
3. Une action commune immédiate.

1. — Une conviction: celle de l'importance primordiale de la famille, des foyers sains, stables, chrétiens. C'est l'institution par excellence qui ne doit être sacrifiée à aucune autre et pour laquelle on doit être prêt à faire tous les sacrifices nécessaires. Cette conviction doit pénétrer dans toutes les classes de la société et inspirer, dans leur conduite, aussi bien l'homme d'Etat ou le riche industriel que la modeste institutrice ou l'humble ouvrier. Alors la famille sera honorée, protégée, favorisée.

2. — Un plan familial: les meilleurs efforts, s'ils ne sont pas ordonnés à un but précis, sont presque toujours vains. Ils se perdent

a déjà puisé trop largement. «On nous dit que nous n'avons pas de chef. Au lendemain des élections fédérales, il y avait un leader parlementaire de notre groupement qui pourra parler au nom de tous les députés indépendants. La solution actuelle consiste à battre le parti libéral, qui a trahi la province de Québec. On va nous dire que les conservateurs sont encore pires que les libéraux, mais nous ne sommes pas appelés présentement à juger les conservateurs. Ce ne sont pas ces derniers qui mènent actuellement à Ottawa. Je préfère celui qui dit la vérité à l'hyppocrite.

Les conservateurs ont au moins le courage de leurs opinions et ils n'ont menti à personne. Notre leader respectera ce pourquoi le groupement des indépendants se bat aujourd'hui.

Garçon robuste, moins de 16 ans, demandé pour service de l'expédition. "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

### TARIF des annonces classifiées de "DEVOIR"

Téléphone: 361-3361  
1 cent le mot 25c minimum comptant.  
Annonces facturées 14c le mot 45c minimum.  
NAISSANCES, SERVICES, GRANDS-MERIS, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot minimum de 50c. PIAN-CALLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

### ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques, Plateau 907.

### CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1536.

### COURS: FEMMES, FILLES

Cours du soir coupe couture, dessin, patron, inscrire maintenant pour réouverture des cours le 19 janvier, classe privée jour si désiré, pour appointment, Plateau 961.

### MAISONS à VENDRE

Duplex (2) rue Solosona, 2595-2597 et 2601-2603, près Plantagenet, garages souterrains pour chaque logement, 6 et 7 pièces, en très bon état. Prix: \$18,000 pour 2595-7, \$15,000 pour 2601-3. No 2597 disponible le 1er mai, 1945. S'adresser en personne à Hurlbut & St-Cyr, 500, Place d'Armes, Montréal. 17-1-45.

### Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les maisons d'Éditions envoyé sur demande. Livraison à domicile pour achat de \$3. et plus. Livraison postale à nos frais. Tranquille et Boucher, 4663 St-Denis, HARBOR 1770.

en mesures inutiles ou inopportunes. Qu'avons-nous actuellement pour nous guider dans l'oeuvre de restauration familiale? Des ébauches de plan ou des plans partiels, restreints à une classe particulière. La restauration de la famille exige un plan complet, couvrant tous les domaines, religieux, moral, économique, social, politique, ordonné au bien de toutes les classes, tenant compte de nos conditions actuelles de vue, de nos ressources, de nos traditions. Remettre sur le métier les plans ébauchés, les fonder en un seul pour en faire la charte de la famille canadienne-française: telle est la tâche urgente et que favorisera de son mieux le comité provincial d'action catholique.  
III — Une action commune immédiate. Seule l'union de toutes nos forces saines peut obtenir la réalisation graduelle du plan familiale. Cette union s'impose impérieusement. Que tous les groupements créés pour servir la famille donnent d'abord l'exemple en établissant un organisme central qui les coordonne et les oriente, puis qui entreprenne aussitôt une action vigoureuse.  
Voilà ce qu'exige la Semaine de la famille, voilà ce qui prolongera et assurera son oeuvre.

# Première séance de la Société Médicale

### Le Dr Paquette, ministre de la santé et du bien-être, y portera la parole

Le nouveau président de la Société Médicale, le Dr Paul Letondal, annonce que M. J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé et du Bien-être social, sera présent à la séance inaugurale de la Société Médicale, qui aura lieu au Cercle Universitaire, demain soir, à 8h. 30. M. Paquette portera la parole.  
Le programme comprend l'élection comme membre titulaire, du Dr Paul Tétrault; la présentation du rapport audit du trésorier, le Dr Edouard Desjardins; une allocution du nouveau président, au cours de laquelle il exposera le programme de l'année.  
L'on procédera ensuite à un symposium sur l'allergie, qui est l'une des grandes questions de l'actualité médicale contemporaine.  
Deux rapports seulement seront présentés. Le Dr Gérard Casgrain, médecin de l'Hôtel-Dieu, après

# PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

**R** service rapide

## SERVICE JOUR et NUIT

**PHARMACIE MONTREAL**  
Charles Duquette, propriétaire  
**HA. 7251**

avoir donné une vue d'ensemble du sujet, parlera des allergies respiratoires, plus particulièrement de la rhinite spasmodique et de l'asthme. Le Dr Albert Marin, chef du service de dermatosyphiligraphie à l'hôpital Notre-Dame, traitera des allergies cutanées; il insistera sur la dermatite eczémateuse. Sa communication sera illustrée de projections en couleurs.  
Après quoi, il s'en suivra une discussion générale, où ceux qui ont une expérience personnelle sur le sujet, sont invités à exprimer leur opinion.  
Un important avis de motion est inscrit sur la carte de convocation, pour permettre à l'exécutif d'organiser au cours de l'année, chaque mois, un "Dimanche du Praticien".  
Le secrétaire général, le Dr Origène Dufresne, invite tous les médecins de Montréal et des environs à l'ouverture de la nouvelle session, et à devenir membre de la Société Médicale, s'ils n'en font pas encore partie.

# OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ ALDUPONT

4020 est. Ste-Catherine - AM. 2117  
Côté Jeanne D'Arc, près boul. Pie IX

### Faculté de médecine

Épreuves d'agrégation: chirurgie générale (amphithéâtre H-502): 10, Dr Charles Hébert, mercredi, le 17 janvier, à 4 h. p.m.; 20, Dr Paul-M. Ricard, jeudi, le 18 janvier, à 5 h. p.m. II, médecine générale (amphithéâtre G-604): 10, Dr Jules Prévoost, mercredi, le 17 janvier, à 4 h. p.m.; 20, Dr René Dandurand, jeudi, le 18 janvier, à 5 h. p.m.; 30, Dr Rodrigue Lefebvre, vendredi, le 19 janvier, à 5 h. p.m.; 40, Dr Roger Dufresne, lundi, le 22 janvier, à 5 h. p.m.

### Nouveauté

## Géographie économique du Canada

par Raymond TANGHE  
Volume de 280 pages.  
Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# Nos monuments historiques

## Un côté oublié et intéressant

Le long de nos routes nationales et dans les places publiques de nos villes, nous rencontrons maints monuments historiques. La plupart des beaux faits de notre histoire — nous savons tous combien ils sont nombreux — sont ainsi soulignés.  
Lorsque nous rencontrons l'un de ces monuments, nous saluons avec respect...  
...et continuons notre chemin. Nous avons tort. Nous avons omis le côté le plus beau et le plus intéressant.  
Tous ces hauts faits rappelés par les monuments et par les sites historiques ont été accomplis par vos ancêtres et par les miens.  
Pourquoi ne pas fouiller l'histoire de chaque monument ou site, sortir de la poussière les noms de tous les héros et y reconnaître ceux qui appartiennent à chacun de nous?  
Et aller ensuite avec fierté montrer ce monument, chacun de nous, à nos fils.  
S'il est difficile pour vous de fouiller l'histoire de chaque monument au complet, nous sommes en état de le faire à votre place.

# INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

# ÉPARGNEZ UNE PELLETÉE SUR CINQ

La Victoire est à nous et cela pour de bon

Si nous savons tous bien épargner du charbon

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS  
Hon. C. D. Howe - Ministre

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Seuf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Demain: FROID AVEC NEIGE.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum: 30.
Minimum: 18.
Demain maximum: 18.
Minimum: 10.
MÉTÉO: 10 h. a.m.: 29.90; 11 h. a.m.: 29.95; midi: 30.00.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Résistance nulle des Nippons sur Luçon

Au cinquième jour du débarquement — L'Agno franchi — La 6e armée de Krueger avance aussi vite qu'elle peut — Elle ne rencontre que des francs-tireurs

Avants-postes de l'armée américaine au Pacifique Sud-ouest, 15 (P.A.) — La 6e armée du lieutenant général Walter Krueger a franchi une barrière qui eût pu être redoutable, en passant hier la rivière Agno, à 90 milles de Manille, et étendu sa tête de plage de 30 milles à 45 milles, révèle le communiqué du général MacArthur.

Les Américains en sont à leur cinquième jour de campagne sur l'île de Luçon; leur infanterie a traversé l'Agno, à Bayambang, à 22 milles du golfe de Lingayen, où elle avait débarqué, et elle pousse au sud avec une vitesse que les colonnes de ravitaillement peuvent la suivre. L'aile ouest américaine a gagné huit milles, capturé Mangataram et détruit deux détachements nippons de 150 hommes. L'aile est s'est avancée de 5 milles vers Catablan qui se trouve à 20 milles à l'intérieur des terres.

En élargissant leur tête de plage, nos alliés ont mis la main sur Port-Soual et le centre ferroviaire et routier de Damortin, au nord et ainsi séparé les troupes japonaises qui se trouvaient au nord-ouest de la seule route qui mène aux Monts Benquet. On croit que quelques-uns des principaux chefs ennemis sur l'île se trouvent dans ce massif montagneux, à Baguio, capitale d'été des Philippines.

Les Américains n'ont eu à faire face jusqu'ici qu'au feu d'armes opportunistes des francs-tireurs. La seule opposition qui vaille la peine d'être notée est celle qu'ils rencontrent dans la région montagneuse au nord-est de la ligne de combat, à Pozorubio.

Les avions américains ont laissé tomber jeudi 90 tonnes de bombes sur des aérodromes autour de Manille, ainsi qu'à Legaspi et Batangas dans le sud; ils ont également détruit 26 locomotives, 300 wagons, 400 autres véhicules et 11 chars d'assaut, tandis que les patrouilles de la marine coulaient 4 barges nippones chargées de troupe, au large de Leyte, et deux transports d'approvisionnement, au large de l'île de Cebu. Au cours du nettoyage de l'île de Leyte, nos alliés ont tué ces jours derniers 400 autres japonais.

Les appareils de l'oncle Sam ont aussi mis le feu à des édifices sur l'aérodrome de Heito, dans l'île de Formose, et incendié une raffinerie de pétrole dans le nord de l'île de Bornéo. Les terrains d'atterrissage nippons des Célèbes, les Moluques, des petites îles de la Sonde, de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel Bismarck, ont aussi subi leur pillage coutumier.

La Cour martiale s'ouvre aujourd'hui

Les accusations portées contre Dahl ne sont pas encore révélées — La Cour devra se transporter au Brésil et aux Etats-Unis

(Presse canadienne) Le commandant d'escadre Harold (Whitey) Dahl, qui a servi dans les forces aériennes de quatre pays et qui a déjà été sauvé d'un peloton d'exécution espagnol, doit comparaître, aujourd'hui, en Cour martiale sur des accusations non encore révélées. Ces accusations, qui seront rendues publiques après qu'elles auront été lues à l'ouverture de la Cour martiale, proviendront d'enquêtes faites au Canada, au Brésil et aux Etats-Unis.

L'enquête est menée actuellement par les autorités de l'aviation royale canadienne, unité à laquelle Dahl est attaché, quoiqu'il fasse encore partie du haut commandement du transport de l'aviation anglaise.

A la suite des assises préliminaires qui se tiendront à l'aéroport de Dorval, on s'attend à ce que la Cour martiale ajourne ses séances au Brésil et de là, aux Etats-Unis.

Dahl est venu au Canada comme instructeur, après son entrée dans l'aviation canadienne en 1940; il a servi au camp Borden, Ont., et à celui de Moncton, N.B., avant d'être nommé à l'Aviation royale canadienne, il fut attaché au haut commandement du transport, à la station de Belem, Brésil, où la Cour doit se transporter, de Dorval.

La Cour doit ainsi se transporter à plusieurs endroits à cause de la distance qui sépare les différents témoins, et l'on a décidé qu'il était préférable que la Cour aille au-devant de témoins que de déranger ceux-ci.

Le capitaine de groupe M. P. Fraser préside cette Cour martiale.

MM. Gagnon et Beaulieu quittent Mexico

Les deux ministres délégués par le gouvernement de Québec, sont reçus, avant leur départ, par le président Camacho — Ils ont eu plusieurs entretiens importants avec des membres du cabinet mexicain — En route pour Haïti

Québec, 15 (D.N.C.) — Une dépêche reçue ce midi de Mexico, annonce que M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, et M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, sont reçus officiellement par le président Camacho, du Mexique, avant leur départ de la capitale mexicaine, où ils ont été délégués par le gouvernement de la province de Québec. Arrivés mardi dernier à Mexico, MM. Gagnon et Beaulieu quitteront cette ville aujourd'hui même en avion, pour se rendre à Haïti, dans le but d'y promouvoir les relations culturelles et commerciales entre la province de Québec et la République des Antilles.

Selon des dépêches parvenues de Mexico, le voyage de MM. Gagnon et Beaulieu a été, à date, très fructueux.

Un chaleureux accueil a été fait par la capitale du Mexique aux deux représentants de la province de Québec. Dans leurs entretiens avec les membres du cabinet mexicain, ils ont eu l'occasion de discuter des problèmes financiers, industriels et commerciaux d'une importance considérable. Tout indique que le résultat de leurs démarches seront fructueux.

MM. Gagnon et Beaulieu ont été reçus à l'hôtel du gouvernement de Mexico par trois membres du cabinet mexicain, les ministres des Finances, de l'Economie nationale, et de l'Industrie et du Commerce.

La question des relations commerciales entre Québécois et Mexicains a été longuement discutée.

Le lendemain, MM. Gagnon et Beaulieu ont aussi rencontré le ministre des Affaires étrangères du Mexique. Ils ont eu également de nombreuses entretiens avec des financiers et des hommes d'affaires en vue.

Les deux délégués de la province de Québec, pendant leur séjour aux bureaux du gouvernement de Mexico, ont accordé une longue entrevue de presse. Les journalistes locaux et les représentants de la presse étrangère étaient présents. Les journaux mexicains ont donné une importance toute à fait spéciale aux rapports de cette conférence.

Samedi, à l'ambassade canadienne de Mexico, une réception était donnée en l'honneur de nos deux ministres.

Les travaux au pont Plessis-Bélair

M. Lorrain annonce qu'ils sont commencés

Le premier ministre n'était pas en ville ce matin. M. Duplessis doit assister, ce soir, à la convention des constructeurs, qui se tient au Château Frontenac, à Québec. Le premier ministre portera la parole ce soir, au banquet qui clôturera ce congrès. Plusieurs ministres étaient de passage à leurs bureaux de la métropole.

M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a annoncé que les travaux du pont Plessis-Bélair sont commencés. Un important communiqué sera émis cette semaine par son ministère, donnant des renseignements substantiels sur ces travaux, et sur la structure du nouveau pont qui doit relier Sainte-Rose de Laval à Sainte-Thérèse de Blainville. M. Lorrain a souligné l'importance de cette construction. La route qui passe à cet endroit, est l'une des plus achalandées de la province. Elle conduit aux importants centres du nord de l'Abitibi et du Témiscamingue. L'affluence de véhicules sur cette route est telle, que selon les statistiques routières, a ajouté le ministre, plusieurs milliers d'auto, de camions, etc., circulent par heure, sur cette voie.

M. Lorrain a dit aussi que ce pont sera construit dans un style différent de ceux déjà construits. Ce sera l'une des nombreuses oeuvres de l'Union nationale, a-t-il ajouté.

Il est étrange, a continué M. Lorrain, que l'ancienne administration n'ait pas songé à construire plus tôt ce pont. Nos prédécesseurs ont préféré plutôt acheter le vieux pont, qui a coûté très cher aux contribuables, plutôt que d'en construire un neuf. L'ancien pont payable serait mort "de sa belle mort", a dit le ministre.

MM. Côté, secrétaire provincial, et J.-H. Delisle, ministre d'Etat, étaient aussi à leurs bureaux.

Les Yougoslaves chassent l'ennemi

Londres, 15 (C.P.-Reuter). — Les troupes yougoslaves ont chassé entièrement les Allemands de la ville de Sandjak, au sud-ouest de la Yougoslavie, et ont capturé Prijepolje, une importante jonction du chemin de fer Sarajevo-Skopje, annoncent aujourd'hui les quartiers généraux du maréchal Tito.

La dépêche ajoute que les troupes de partisans poursuivent actuellement les Allemands dans la direction de Viegard, sur la voie principale de Sarajevo à Belgrade.

Décès aux Trois-Rivières de Mgr Louis Chartier

Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Mgr Louis Chartier, P.A., vicaire général honoraire, prévôt du chapitre, ancien supérieur du séminaire, est décédé, au cours de la soirée d'hier, à l'hôpital Saint-Joseph où il était hospitalisé depuis déjà plusieurs semaines. Mgr Chartier était âgé de 74 ans et 10 mois.

Mgr Chartier est né à Champlain, le 15 mars 1870, du mariage de Laurent Chartier, cultivateur et d'Éléonore Clermont. Il fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières et sa théologie aux Trois-Rivières et à Rome, d'où il revint licencié en théologie. Il fut ordonné prêtre à Rome, en la basilique Saint-Jean de Latran, par le cardinal Cassetta, le 4 juin 1898. Au séminaire des Trois-Rivières, il fut d'abord professeur de philosophie de 1898 à 1900, directeur du Grand séminaire et professeur de théologie dogmatique et morale de 1900 à 1907.

Au collège canadien, à Rome, de 1907 à 1908. De retour au Séminaire, il reprit son poste de directeur du Grand Séminaire et fut en même temps professeur de théologie de 1908 à 1913. Professeur de théologie morale depuis 1913. Il fut supérieur de janvier 1916 à juin 1931, vice-supérieur après 1931. Il continua sans cesse ses cours de théologie au Grand Séminaire par la suite jusqu'à ces tout derniers temps.

Nommé chanoine titulaire de la cathédrale des Trois-Rivières, le 4 mars 1911. Créé protonotaire apostolique le 22 mai 1921. Vicaire général de novembre 1923 à février 1935, il était vicaire général honoraire depuis février 1935.

Docteur en théologie honoris causa de l'Université Laval en 1920 et bachelier ès sciences de la même institution (1892).

La dépouille mortelle de Mgr Chartier est exposée dans le grand salon du Séminaire.

Le service funéraire aura lieu, mercredi avant-midi, à neuf heures et demie, à la cathédrale.

Hopkins attendu en Grande-Bretagne

Londres, 15 (C.P.-Reuter) — M. Harry Hopkins, conseiller personnel du président Roosevelt, est attendu bientôt en Grande-Bretagne et l'on croit que ce voyage a quelque lien avec les préparatifs préliminaires à la conférence des trois chefs d'Etat, a-t-on rapporté aujourd'hui.

La commission des coopératives siège à Vancouver

Vancouver, 15 (C.P.) — Les membres de la Commission royale d'enquête sur le problème de la taxation des coopératives sont arrivés ici, hier soir et tiendront aujourd'hui leur première séance publique, au cours de laquelle seront présentés 17 brefs de coopératives qui demandent de continuer à être exemptées de taxes fédérales. La commission se réunira également demain et mercredi.

Les alliés à 30 milles de Mandalay

Ville occupée sur la rive ouest de Chindwin — Les commandos capturent Myebon au nez de l'ennemi — Les Chinois à la veille de s'emparer de Wanting — L'ennemi offre une dure résistance

KANDY, Ceylan, 15. (C.P.) — Les troupes britanniques, descendant la vallée de Chindwin, en Birmanie centrale, ont gagné un point, à seulement 30 milles de Mandalay, seconde ville de la Birmanie, située à 350 milles au nord de Rangoon.

D'autres unités, opérant dans la région de Chindwin, ont occupé Kani, un quai de relai fluvial sur la rive ouest de Chindwin, à 62 milles de Kalewa, et situé le long de la branche ferroviaire Mandalay-Ye-U.

Dans un combat acharné sur la côte occidentale de la Birmanie, à 32 milles au sud-est de la ville cap-

turée d'Akyab, les commandos britanniques ont occupé la ville de Myebon, "au nez" de l'artillerie lourde japonaise et sous le feu des mitrailleuses.

Une dépêche de Tchoung-King déclare que les troupes japonaises s'attachent désespérément à la ville de Wanting, sur la route de Birmanie. Le major-général Wedemeyer annonce que les Chinois contrôlent tout, à l'exception d'une des collines qui entourent la ville. Le communiqué ajoute que ces troupes enfoncent une dure résistance japonaise.

Nazis capturés depuis le 16 décembre

Les Alliés se sont emparés de 37,894 Allemands depuis que von Rundstedt a déclenché son offensive d'hiver

(Presse canadienne)

Les armées alliées ont capturé 37,894 allemands depuis que le feld-maréchal Von Rundstedt a inauguré son offensive d'hiver, le 16 décembre.

Depuis le jour "J", (le 6 juin), les alliés ont capturé 844,891 ennemis, d'après les dernières statistiques révélées aujourd'hui. Voici quelques détails: le nombre d'ennemis capturés respectivement par chacune des armées alliées — (le premier chiffre indiquant le nombre de cap-

tifs depuis le Jour "J", et le deuxième, depuis le 16 décembre):

Première armée américaine: 230,911 et 18,348 Troisième armée américaine: 154,300 et 13,539; neuvième armée américaine: 61,092 (pas de second chiffre donné) et septième armée américaine: 85,968 et 4,901; première armée française: 75,242 et 493; deuxième armée britannique: 98,825 et 613; première armée canadienne: 118,553 et; armées françaises, britannique et canadienne: 20,000.

Hostilités suspendues en Grèce

Le général Scobie promet protection au peuple grec

Athènes, 15 (A.P.) — Les hostilités entreprises entre la milice de l'aile gauche de l'E.L.A.S. et les troupes britanniques ont été suspendues aujourd'hui.

Les pourparlers de paix avec l'E.A.M. ont été entrepris par le lieutenant Ronald Scobie, commandant britannique, qui, hier, a déclaré que ses forces protégeraient le peuple grec et ses libertés contre tout mouvement de révolution. Les modérés, anciens membres de l'E.A.M., organisation politique de l'E.L.A.S., ont déclaré, aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, qu'ils étaient complètement en dehors de ce mouvement. Les modérés ont ajouté d'une façon significative qu'ils étaient en faveur de la participation des délégués communistes dans le cabinet de tout parti à la condition que les communistes ne maintiennent pas d'armées privées.

Premier convoi de civils vers Paris

Londres, 15 (C.P.) — Le premier vaisseau-convoi de civils à effectuer le trajet Londres-Paris depuis quatre ans et neuf mois, a quitté la capitale anglaise, aujourd'hui, en route pour la Ville-Lumière.

Le service, effectué sous les auspices du ministère du Transport, en temps de guerre, et des autorités françaises, acceptera seulement trois classes de voyageurs de commerce, dont les voyages auront été certifiés par le gouvernement, les proches des soldats blessés et les militaires.

Les voyageurs, tous contrôlés avec soin par les autorités françaises et britanniques, devront prendre leurs précautions, eux-mêmes, pour leur pension à Paris.

Londres et Berlin ont été bombardés

Londres, 15 (C.P.) — La radio allemande a rapporté aujourd'hui que les attaques des bombes ont été dirigées sur la ville de Londres "presque sans interruption durant les dernières 48 heures".

La R. A. F. a bouillonné d'une intense activité durant 24 heures en bombardant la ville de Berlin ainsi que des usines de pétrole synthétique situées dans d'autres villes des alentours de la capitale allemande.

Plus de limite de temps pour les pensions

Ottawa, 15 (P.C.) — Le ministre fédéral des Pensions, M. Ian Mackenzie, a déclaré aujourd'hui que, d'après un nouvel arrêté ministériel, les vétérans de la guerre actuelle pourront réclamer une pension à n'importe quelle date après leur licenciement de l'armée. Jusqu'ici, il était nécessaire que la demande de pension fût présentée en décembre de l'année suivant le licenciement. Ce règlement avait été établi en 1936, pour mettre fin aux demandes de pensions des vétérans de la première grande guerre.

La Russie jugera les criminels de guerre

Londres, 15 (A.P.) — Ilya Ehrenburg, journaliste russe très connu, a écrit aujourd'hui dans Pravda, que la Russie entend juger les criminels de guerre allemands comme bon lui semblera.

"Nous jugerons nous-mêmes nos bourreaux et nous ne chargerons personne de s'occuper de cette affaire", a dit Ehrenburg dans un article qui a été transmis à la radio de Moscou.

La Russie n'est pas membre de la commission alliée des crimes de guerre à Londres. "Nous nous levons avec la pensée de Berlin, et nous nous couchons avec la même idée", a dit Ehrenburg. "Lorsque nous sommes silencieux, nous pensons à Berlin, et dans notre sommeil, nous ne l'oublions pas".

Le comte de Balfour décédé à 91 ans

Whittinghame, Ecosse, 15 (C.P.) — Gerald-William Balfour, deuxième comte de Balfour, est décédé ici hier à sa résidence, à l'âge de 91 ans. Le défunt était entré au Parlement en 1887. Il devint plus tard, de 1895 à 1900, chef du secrétariat pour l'Irlande, président du bureau de commerce de 1900 à 1905, et président de la commission d'enquête sur l'administration des phares en 1908.

Destitutions à la police de la route

Québec, 15 (D.N.C.) — Le directeur de la police de la route à Québec, M. Renaud Miville-Deschênes et ses deux assistants, MM. Aurèle Lacombe, à Montréal, et Ernest Vézina, à Québec, ont reçu leurs avis de destitution du gouvernement provincial. L'avis vient du procureur général de la province et prendra effet le 1er mars prochain. La rumeur publique désigne M. Paul Lockwell de Québec comme successeur de M. Renaud Miville-Deschênes au poste de directeur de la police de la route. On ne mentionne pas cependant les noms de ceux qui remplaceront MM. Lacombe et Vézina.

Expressions courantes anglaises

par Joseph Proulx, professeur

Envion 4,000 idiotismes et expressions en usage dans la conversation quotidienne, présentés dans l'ordre alphabétique. Au comptoir 0.75. Par la poste 0.80s.

SERVICE DE "LIBRAIRIE DU DEVOIR"

MM. Berthiaume et du Tremblay en Cour

Une exception de litispendance inscrite par Me Aimé Geoffroin

C'est en division de pratique de la Cour supérieure qu'a commencé pour de bon ce matin le combat entre M. Eugène Berthiaume et M. Pamphile du Tremblay, le premier demandant la destitution du second comme légataire fiduciaire et donataire fiduciaire de feu M. Tréfillé Berthiaume, fondateur de la Presse.

Dans la même action, dont la déclaration comporte plus de 120 paragraphes, M. Eugène Berthiaume poursuit M. du Tremblay en reddition de compte.

Me Aimé Geoffroin, procureur du défendeur, a fait ce matin une exception de litispendance, qui a été prise en délibéré par le président du tribunal, M. le juge Louis Cousineau.

Cette procédure légale, mentionnée à l'article 173 du Code de procédure civile, permet à un défendeur de faire renvoyer une action d'un demandeur quant une autre action entre les mêmes parties et pour le même objet est déjà inscrite devant le même tribunal ou devant un autre tribunal.

Me Aimé Geoffroin a affirmé ce matin que M. Berthiaume, le demandeur, a déjà intenté une action similaire à M. du Tremblay, par l'intermédiaire de Me Emery Beaulieu, C.R.

Toutes les conclusions de la première action, dit-il, sont semblables aux conclusions actuellement soumises à la Cour et c'est une répétition évidente des premières procédures.

Me Edouard Masson, c.r., avocat du demandeur dans la cause actuelle, a répondu que pour avoir droit à l'exception de litispendance le défendeur doit démontrer que la première action et la deuxième ont trait à la même cause, qu'elles sont entre les mêmes parties et qu'elles ont un objet identique.

M. Masson dit aussi que l'action est basée sur des faits différents en temps et lieu au juge qui entendra la cause au mérite.

Me Geoffroin a répondu que les faits nouveaux pouvaient être allégués par voie d'amendement à la déclaration et qu'il n'était nullement nécessaire d'intenter une nouvelle action.

Le premier convoi à franchir la Birmanie

Myitkyina, Birmanie, 15 (C. P.). — Le premier convoi à transporter sur terre des approvisionnements de guerre des Indes en Chine, depuis deux ans et demi, est arrivé à Myitkyina, aujourd'hui.

Les Américains s'en prennent à Formose

Près de 200 avions américains auraient attaqué les terrains d'atterrissage et les centres de communications de la grande île japonaise de la mer de Chine

San-Francisco, 15 (A.P.) — Les quartiers généraux japonais de Formose ont annoncé que près de 200 avions américains ont attaqué les terrains d'atterrissage et les centres de communication de Formose. Il n'y a pas eu de confirmation de cet assaut de la part des autorités alliées.

Londres, 15 (C.P.) — Les Spitfires de l'aviation canadienne ont descendu 11 appareils ennemis en 15 minutes hier sur 15 avions nazis qui ont survolé les Pays-Bas, près de la frontière allemande.

Les opérations des Canadiens se sont bornées à l'est de la ligne britannique de Hollande, hier.

Les Halifax de l'aviation canadienne également s'en sont pris aux cours de triage de Grevenbroich, dans la vallée de la Ruhr, tandis que les bombardiers lourds s'en prenaient à une usine de pétrole synthétique de Mersebourg, près de Leipzig.

Cette grève du tram persiste

Vancouver, 15 (C.P.) — La grève des employés de tramways de Vancouver, Victoria et New-Westminster, qui dure depuis 7 jours, se continue aujourd'hui malgré de nouvelles demandes adressées aux grévistes, leur demandant de retourner à leur travail pendant les négociations d'entente.

La fin de semaine s'est écoulée sans changement dans la situation qui retient 2,700 membres de l'Union des employés de chemins de fer et autres transports (A. F. L.) en dehors de leur travail dans ces trois villes depuis mardi matin dernier.

La grève a commencé lorsque l'Union s'est vu refuser des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail de ses membres.

Le ministre fédéral du Travail publie aujourd'hui des annonces dans les journaux de la côte du Pacifique, demandant aux employés du tram de retourner à leur travail. C'est le premier pas vers un règlement. Le ministre a dit que les employés de la British Columbia Electric Company "se sont emparés de la loi" lorsqu'ils ont quitté leur travail, le 9 janvier dernier.

Notre commerce avec l'Amérique du Sud

Ottawa, 15 (C.P.) — Le ministre du Commerce, M. Mackinnon, annonce aujourd'hui que M. W. F. Harrison, de Toronto et d'Ottawa, a été chargé de surveiller les relations commerciales du Canada avec les pays sud-américains, avec la perspective future de stimuler et d'étendre ce commerce.

Le ministre a dit que le manque de matériel limite actuellement le taux d'exportation des marchandises, mais que le ministère estime qu'il sera très important d'être préparé quand il y aura lieu d'accroître tout le support possible à l'industrie canadienne, en vue de développer ses marchés d'exportation. M. Harrison partira prochainement pour l'Amérique du Sud.

Le procès sommaire de Me Guy Morin

Sur une accusation de tentative d'intimidation portée par le maire Sylvestre, de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — Le procès sommaire de Me Guy Morin, avocat de cette ville, sur une accusation de tentative d'intimidation portée par le maire Victor Sylvestre, de cette ville, conjointement avec MM. Odilon Jacques et Léo Martel, au sujet de l'obtention de la signature des plaignants aux fins de libérer un certain nombre d'endosseurs d'effets de commerce de la maison Orgues O. Jacques Ltée, s'est continué vendredi à Saint-Hyacinthe, devant le magistrat de district.

M. Sylvestre continua son témoignage des jours précédents, contre-interrogé par Me Gérard Fautoux, de Montréal, représentant Me Morin, assisté de Me Léopold Pinsonneault, des Trois-Rivières. C'est au cours de ce témoignage que se produisit un coup de théâtre. A un moment donné, Me Fautoux exhiba le fameux document libérant les endosseurs, au sujet duquel Me Oscar Gagnon, substitut du procureur de la Couronne, de Montréal, avait fait émettre un mandat de recherches. Me Fautoux demanda au témoin de dire si c'était bien là l'écrit signé par les plaignants, le soir du 2 décembre, à l'étude de Me Morin? M. Sylvestre se répondit affirmativement, soulignant cependant que la clause relative aux parties du compte des auditeurs n'apparaissait pas à l'écrit produit, alors qu'il se trouvait sur la première rédaction du document, telle que préparée à la plume par Me Morin lui-même. Après nombre de questions sur la manière dont l'écrit fut préparé, rédigé définitivement et signé, Me Léo Martel fut à son tour appelé à témoigner.

M. Martel raconte qu'il se rendit à l'étude de Me Morin, vers 10 h. dans la soirée du 2 décembre, à la suite d'un appel téléphonique. En arrivant, Me Morin lui aurait dit que ses clients, soit les endosseurs des effets de commerce de la maison Jacques, le pressaient de le faire arrêter, en même temps que MM. Sylvestre et Jacques, sur une quinzaine d'accusations en marge des opérations de la compagnie Jacques. Il ajouta qu'il avait cependant tenu à les prévenir. Il ajouta encore que, s'ils ne signaient un document aux fins de libérer les endosseurs, ils seraient arrêtés avant minuit. Me Morin, alors des articles de loi criminels, relativement à la fausse représentation, et M. Martel lui répondit qu'il n'avait rien à se reprocher quant aux opérations commerciales de la compagnie Jacques, que celle-ci avait d'ailleurs comme secrétaire-trésorier un notaire, qui était en quelque sorte son avisur.

M. Martel dit que ce document n'était pas le temps d'argumenter, qu'il avait instruction d'exiger la libération des endosseurs, sans qu'un mandat d'arrestation serait émis. Il aurait ajouté qu'il était de leur intérêt de signer, afin d'éviter les conséquences d'une arrestation, ajoutant que l'affaire aurait sûrement du retentissement dans la paroisse de N.-D. des Victoires, dit M. Martel, qu'il pleurait. M. Sylvestre dit que son cœur ne pourrait pas supporter le coup, et que pour sa part il était prêt à libérer les endosseurs. C'est alors que commença la préparation d'un document qui, corrigé à la demande de M. Sylvestre, fut ensuite dicté à la sténographe de Me Morin et signé par les trois plaignants.

1,800 avions par mois pour les nazis

Londres, 15 (C.P.) — Un étudiant hollandais en médecine est arrivé ici, dernièrement, venant de l'Hollande occupée et a déclaré que les Allemands produisent présentement 1,800 avions par mois, dans de vastes usines construites sous terre.

L'Allemand se retranche en Italie du Nord

Rome, 15 (A.P.) — Selon les dernières dépêches, les Allemands creusent des tranchées tout le long de la berge des rivières Reno et Senio, dans le nord-est de l'Italie, et se recroquent au plus violent feu d'artillerie que les Alliés aient rencontré depuis l'effondrement de la ligne Hitler en mai dernier. Le maréchal Kesselring semble décidé à se maintenir sur cette position en dépit de tout.

Un régiment de l'Ontario, à Jeudi dernier, anéanti une compagnie allemande dans un violent engagement sur la bande de terrain qui sépare le lac Commacchio de l'Adriatique. A l'ouest de ce point, sur le front de la 8e armée, un détachement de l'Alberta a repoussé samedi une tentative des Allemands qui avaient réussi à établir une tête de pont sur la rive est de Senio, dans le secteur de Fagnana, à 13 milles au nord-est de Fagnana. Une patrouille allemande s'était glissée dans nos lignes par un tunnel creusé dans la digue qui se trouve à cet endroit, les hommes de l'Alberta l'annihilèrent en faisant sauter la digue avec elle.

Installation du curé de N.-D.-des-Victoires

Québec, 15 (D.N.C.) — Une belle cérémonie religieuse s'est déroulée hier après-midi à 30 en présence de nombreux clergé et de toute la population de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires à l'occasion de l'installation du curé de cette nouvelle paroisse, l'abbé Joseph Boutin.

La cérémonie était présidée par Mgr Eugène-C. Laflamme, vicaire forain, qui a tenu à en expliquer tout le symbolisme liturgique. La paroisse de N.-D. des Victoires a été détachée de N.-D. de Québec, le 1er janvier. Son premier curé, M. l'abbé Boutin, exerçait son ministère à la chapelle historique, qui servait d'église depuis 76 ans.

Mme J.-P. Vincent décédée

Mme Vve J.-Pierre Vincent, née Lefebvre (Clara), autrefois de St-Hubert et de Brousseau Station (La Prairie), est décédée samedi, le 13 janvier. Lui surv



Lundi, 15 janvier 1945

Sommaire des postes locaux

Table of radio programs for Monday, Jan 15, 1945. Columns include station names (e.g., CBF-690, CFCF-730) and program titles (e.g., '10.30 A communiquer', '11.00 Nouvelles').

Mardi, 16 janvier 1945

Sommaire des postes locaux

Table of radio programs for Tuesday, Jan 16, 1945. Columns include station names (e.g., CBF-690, CFCF-730) and program titles (e.g., '7.30 Nouvelles et musique', '8.15 Radio-journal').

AU CAPITOL CETTE SEMAINE



Dud Abbot et Lou Costello, vedettes du film "Lost in a Harem" que le cinéma Capitol met à l'affiche cette semaine.

M. Victor Soucisse et les Anglais

Il a eu bien des déceptions en tentant des rapprochements avec eux

M. Victor Soucisse, publiciste et conseiller de relations publiques, était le conférencier invité à la dernière réunion du club de bonne entente de la Chambre de commerce de jeunes et du Young Men's Section du Montreal Board of Trade. Il a été présenté par M. Lucien Saulnier, conseiller de la jeune Chambre, et M. P. W. McElroy, vice-président du club, a remercié.

M. Louis Rougier à l'Université ce soir

M. Louis Rougier, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Besançon, professeur à la Sorbonne, donnera ce soir, à l'Institut scientifique franco-canadien la première d'une double série de conférences, sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

La crise du logement

Requête de la Chambre de Commerce

La Chambre de commerce du district de Montréal vient de prier les autorités municipales de collaborer avec le gouvernement fédéral, pour trouver une solution au grave problème du logement dans notre métropole.

Nominations à la Cour des sessions

Québec, 15 (C.P.) — La dernière édition de la Gazette officielle de Québec annonce la nomination de Mes Joseph Marier, de Drummondville, et Edouard Langlois, des Trois-Rivières, comme juges de la Cour des sessions de la paix.

Assemblées ouvrières ce soir

Le Syndicat national des charpentiers-menuisiers tiendra sa première assemblée de l'année 1945, ce soir, le 15, à 8 h. 15, au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, sous la présidence de M. Oslas Fillion.

Musique

Ce soir, assemblée du conseil général des cordonniers, au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, en la salle des Syndicats, à 8 h. 15.

A la scène, au concert et à l'écran

Le couple vice-royal au Plateau, demain soir

S. E. le gouverneur général et S. A. R. la princesse Alice ont manifesté le désir d'assister au concert de mardi soir, que présentent les Concerts symphoniques de Montréal, concert que dirigera Vladimir Golschmann et auquel Marcel Grandjany sera soliste. Ce concert sera répété mercredi soir.

Les danses de Galanta, de Zoltan Kodaly, compositeur hongrois et auteur, avec Bela Bartok, des grands publications de folklore hongrois, qui ont révélé cette musique dans toute son envergure pour la première fois, seront la troisième nouveauté au programme. Kodaly est mieux connu pour son opéra Harni Janos et un choral célèbre, Psalmus Hungaricus. Il écrivit les Danses de Galanta en 1933, quelque temps après qu'Arturo Toscanini eut joué ses œuvres les plus récentes pour la première fois, aux Etats-Unis.

"Madeleine et Pierre '45"

Les deux dernières représentations de "Madeleine et Pierre '45", auront lieu au Monument National, samedi et dimanche après-midi prochains, les 20 et 21 janvier. Après ces dates, le Monument National est loué à d'autres organisations. C'est un superbe spectacle qui met en scène, Ti-Coume (Paulo de Belliveau), Zéphirin (Jean-Marc Andet), Suzette (Michelle Thibault), Madeleine (Renée David), Roger (Jean-Louis Garon), et tous les autres personnages de cette populaire émission. On les voit d'abord en cadets de la Marine, dans un décor superbe de Jacques Beaulieu; ensuite dans une féerie extraordinaire, texte et mise en scène d'André Audet, décors et costumes d'Alfred Pelland.

M. J.-Philius Morin décédé samedi

Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — M. J.-Philius Morin, ancien député du comté de Champlain à la législature provinciale et ancien échevin de la ville du Cap de la Madeleine est décédé samedi après une longue maladie. M. Morin était âgé de 46 ans.

Musique

Préfacé par S. Exc. M. Jean Déry, MM. Marcel Dugas et Robert de Roquebrune. "Dans ce volume il n'y a pas un article indifférent, et nombreux sont ceux que seul Morin pouvait écrire. Pour les jeunes amis de l'art s'élevant à la musique d'orchestre, le livre constituera une mine précieuse... il deviendra leur "livre de chevet".

L'horaire des spectacles

Table listing showtimes for various theaters: ST-DENIS, PALACE, CAPITOL, PRINCESS, HIS MAJESTY'S.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Le roi des Galéjeurs, avec Albert, chanteur; aussi Les musiciens du ciel, avec René Lefebvre, Michèle Morgan, etc. (Du 15 au 18 janvier inclusivement).

Musique

MONUMENT NATIONAL: — Les Variétés Lyriques présentent Vagabond King (18, 19, 20, 21, 23, 25, 27 et 28 janvier).

Théâtre

ARCADE: Le bonheur du jour, avec Marcel Chabrier, Jeanne Demons, Annette Leclerc, etc. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

Splendides décors de "Vagabond-King"

MM. Charles Goulet et Lionel Daunais, directeurs des Variétés Lyriques, n'hésitent jamais à donner aux spectacles qu'ils offrent au public la somptuosité et le déploiement que nécessitent la plupart des opérettes, particulièrement celles, dites d'époque.

Le décorateur doit user de tout son art au 2e acte, afin de donner l'illusion de jardins immenses et au dernier acte, il lui faut imprégner d'histoire des jardins des rois de France. M. Faniel, décorateur des Variétés Lyriques, ne faillit jamais à la tâche et n'en sera pas son premier succès dans Vagabond King.

Advertisement for 'ST-DENIS' featuring 'Le Roi des Galéjeurs' with photos of René Lefebvre and Michèle Morgan.

Advertisement for 'BOGART ASTOR Le Faucon Maltais' featuring photos of Humphrey Bogart and Mary Astor.

Advertisement for 'ARCADÉ' featuring 'Le Bonheur du Jour' with photos of Marcel Chabrier and Jeanne Demons.

Advertisement for 'BOBBOUR JOUR' featuring photos of Annette Leclerc and other performers.

Advertisement for 'L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT' featuring photos of Jeanne Demons and other musicians.

Advertisement for 'LOEW'S' featuring 'Le Bonheur du Jour' with photos of performers.

Advertisement for 'LOST IN A HAREM' featuring photos of Dud Abbot and Lou Costello.

Advertisement for 'VAGABOND KING' featuring photos of the cast and the title 'MONUMENT NATIONAL'.

Advertisement for 'PRINCESS' featuring 'Carolina Blues' with photos of Kay Kyser and other performers.

Société St-Jean-Baptiste Un geste de bonne entente

Ottawa, 15 — Un geste unique de bonne entente de l'Amérique latine enrichira le panier de Noël des enrôlés de guerre cette année. Le cadeau est un chèque de \$1,000 en argent américain d'un groupe de 100 employés de l'International Petroleum Company of Canada au Pérou qui ont donné instruction d'employer cet argent à l'achat de cigarettes pour les Canadiens en captivité.

Variétés Lyriques MONUMENT NATIONAL

Large advertisement for 'VAGABOND KING' at the Monument National, listing dates (18, 19, 20, 21, 23, 25, 27, 28 Jan) and the cast including Lionel Daunais, Caro Lamoureux, Jean-Pierre Masson, etc.

Musique

Advertisement for 'MUSIQUE' by Léo-Pol Morin, published by Service de Librairie du 'Devoir', priced at \$2.00.

Théâtre

Advertisement for 'LOST IN A HAREM' at the Capitol Theatre, featuring photos of Dud Abbot and Lou Costello.

Théâtre

Advertisement for 'CAROLINA BLUES' at the Princess Theatre, featuring photos of Kay Kyser and other performers.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Souvenirs

Chamonix et ses charmes

"Nous allons aux sports d'hiver", dit-on à Paris, comme à Montréal...

Quelques années avant la guerre, on a tenté de créer des stations de sports d'hiver dans les Vosges...

Chamonix, à la renommée mondiale, est située dans les Hautes Alpes, au pied du mont Blanc...

Comme il suffit de peu pour égarer la jeunesse! Je me souviens de certain tour-à-tour...

Il y a plusieurs gares en cours de route: les Ouches, les Bossons, d'où partent, l'été, les excursions vers le glacier des Bossons...

À la gare de Chamonix, tout comme ici, les carrioles et traîneaux garnis de chaudes couvertures, attendent les voyageurs...

Ce sont des moines bénédictins qui, les premiers, ont cultivé la vallée de l'Arve, au douzième siècle...

La vallée s'étend du nord-est au sud-ouest, depuis le Col de Balme jusqu'aux Ouches...

En hiver le lac artificiel devient une patinoire, la plus vaste du monde. Après une chute de neige j'ai vu une équipe d'hommes et de deux auto-chenilles occupées à la débiter...

Jane leva la tête et dit simplement: — Moi, je le connaissais.

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Presses Limitées, seul concessionnaire de la Commission de réimpression au Canada.

L'époque des succès faciles

Quand on voit aujourd'hui les succès (de diverses portées, évidemment), précoces et tapageurs de tant de jeunes qui réussissent à décrocher contrats et beaux cachets...

Que c'était dur dans le temps d'avoir son nom connu même très peu ou moins dans sa ville natale! Aujourd'hui celui du nouveau chanteur sans voix ou de la marchande du coin...

En 1826, peu de temps après avoir sollicité une place de kapelmeister de S. M. l'Empereur d'Autriche, Schubert soumit au kapelmeister Eybler une messe qu'il désirait voir exécuter...

De Leipzig, le 7 septembre 1826, la maison Breitkopf et Hartel s'adressant à Franz Schubert, débutateur de messes, symphonies, sonates, de mélodies admirables...

Des exemplaires de ses propres oeuvres pour vivre, c'est ça qui devait permettre de payer les fournisseurs et de faire vivre la famille!

L'année suivante un autre éditeur de Leipzig, Probst, écrivait lui aussi très aimablement: "... Si volontiers que j'ai le plaisir d'incorporer votre nom dans mon catalogue...

Vous pensez peut-être qu'à ce moment, Schubert étant à ses débuts, l'attitude des éditeurs s'explique par ce fait.

Aujourd'hui, pour la consommation musicale excessive du cinéma et de la radio, il existe, paraît-il, dans certaines grandes capitales, du moins à New-York, une agence qui achète les idées musicales, les paie comptant et les met en conserve...

Matériel de construction pour la Grande-Bretagne. Dans les projets de reconstruction de maisons détruites ou endommagées par les bombardements en Angleterre...

Vitamines et minéraux dans les salades. Rien de plus appétissant et de plus sain qu'une salade aux fruits! Après les célébrations des fêtes...

Départ de Soeurs Grises pour Haïti

La supérieure générale et l'économe de cette communauté se disposent à entreprendre prochainement le voyage pour visiter la mission fondée là-bas en 1943

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — La T. Rév. Mère Sainte-Hélène, supérieure générale des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, et l'économe générale de cette communauté, la Rév. Mère Letendre, se disposent à entreprendre prochainement un voyage qui doit les conduire en Haïti...

Chez le peuple, cependant, le peuple des campagnes, le créole est en usage, et l'ignorance et la superstition influencent trop souvent les coutumes et les moeurs.

Après leur arrivée là-bas, les Soeurs Grises ont à leur disposition une maison non loin de la mer. L'une d'elles, Soeur Sainte-Cécile (Davignon), soeur de M. le chanoine V. Davignon, est à la tête du dispensaire...

Les Soeurs Saint-Gustave (Fard) et Rose Lanoie enseignent le français et l'anglais; Soeur Ferdinand, la coupe et la couture, et Soeur Sainte-Cécile donne des cours de solfège et de chant.

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.



SOULIERS "roger-bon-temps"

Les souliers préférés des écolières parce qu'ils se portent bien avec jupes, pantalons, costumes et tout genre de vêtements sport.

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

les, petits postes missionnaires sis au loin, dans les montagnes, et que le curé de Dame-Marie visite aussi souvent que possible.

À ce jour, les Soeurs supportent bien le climat et s'adaptent assez facilement à la vie propre du pays. Après des jours de haute chaleur, 125, 135 degrés, il leur arrive de faire un peu de fièvre; mais les bons remèdes apportés ou venus de la Patrie les aident à lutter contre la maladie et à rester courageusement au poste du devoir.

Les étiquettes

On rappelle de nouveau aux consommateurs l'importance de conserver les étiquettes lorsqu'ils achètent des vêtements. Les diverses ordonnances sur l'étiquetage ont été édictées en vue de protéger les détaillants et les consommateurs contre les augmentations illégales de prix et la détérioration de la qualité.

Les buts de l'étiquetage sont les suivants: — On peut identifier facilement le fabricant du vêtement. L'étiquette permet de contrôler

si le prix a été autorisé et si le tissu, les garnitures et la confection sont bien conformes à l'échantillon approuvé par l'administrateur.

Si l'on conserve les étiquettes, on facilite les enquêtes sur les plaintes des consommateurs.

L'étiquette constitue la preuve dans les cas où la marge de profit du manufacturier, du grossiste ou du détaillant est illégale.

L'étiquetage sert de frein aux manufacturiers peu scrupuleux, car ils savent que leurs produits peuvent être facilement identifiés.

Il fournit aux consommateurs un moyen pratique de collaborer avec la Commission dans le contrôle de la détérioration de la qualité.

Le consommateur doit aussi noter que toute marchandise non satisfaisante doit être rapportée au détaillant de qui elle a été achetée. Les détaillants, pour la plupart, sont disposés à échanger les marchandises non satisfaisantes ou à effectuer un règlement, suivant la politique de leur établissement.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du travail: 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enflure — facilitent la respiration — apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales — donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal — pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration.

VICKS Faites-en l'essai — Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine. VA-TRO-NOL

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond

33. (Suite) Dalmain a des sentiments plus profonds que nous ne l'imaginons. Après que nous eûmes causé, je l'ai persuadé de souscrire à quelques arrangements. Il n'a pas de famille, il est très isolé là-bas; je commence à me demander si aucun de nous connaissait le vrai Garth, l'âme de l'homme sous la surface.

Jane leva la tête et dit simplement: — Moi, je le connaissais.

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Presses Limitées, seul concessionnaire de la Commission de réimpression au Canada.

— Ah! dit le docteur, je comprends. Pour en revenir aux détails pratiques, il a eu près de lui un infirmier et son valet de chambre, ayant absolument refusé une de nos gardes-malades d'hôpital qui aurait apporté avec elle une atmosphère de confort et de sympathie féminine, il a déclaré ne pas vouloir être touché par des mains de femme.

Il a fallu céder; actuellement nous pouvons nous passer d'infirmier, et j'ai insisté pour lui envoyer une lady nurse de mon choix, une sorte de secrétaire, qui

lui tiendra compagnie, lui fera la lecture, s'occupera de sa correspondance.

Les lettres non ouvertes s'accumulent, il faut qu'on l'aide à rentrer dans la vie en qualité d'aveugle. Il faudra du tact, et cet après-midi j'ai engagé précisément le sujet qui nous convient; c'est une personne de bonne famille, qui possède toutes les capacités voulues; de plus, c'est une jolie petite femme, fine et gracieuse, tout à fait la créature élégante qu'il aurait plu à Garth d'avoir autour de lui, difficile comme il l'est pour tout ce qui touche à l'extérieur, et si connaître en beauté!

J'ai écrit une description de ma garde au docteur Mackenzie qui préparera le malade à la recevoir. Elle partira après-demain; c'est une chance de l'avoir découverte. Enfin, vous voyez, Jeannette, que tout s'arrange. Et maintenant, chère enfant, dites-moi votre histoire à vous, toute mon attention est à votre service. Mais d'abord je vais sonner pour le thé que nous prenons, si vous le voulez bien, tranquillement tel.

Quand le docteur repoussa la table à thé, Jane était revenue mentalement aux jours de leur camaraderie de jeunesse et se sentit soudain à l'aise pour parler.

— Deryck, dit-elle, je vais tout vous dire. Je vais vous parler de mon coeur, de mes pensées, de mes sentiments comme s'il s'agissait de mes arrières ou de mes poumons; je vous demande d'être à la fois médecin et confesseur.

Le docteur, qui examinait le bout de ses doigts, jeta un regard rapide à sa compagne et fit de la tête un signe affirmatif, puis il se mit à contempler le feu.

— Deryck, ma vie a été solitaire. Je n'ai jamais été indispensable à personne, personne n'a cherché à connaître le vrai fond de ma nature.

Le docteur entrouvrit la bouche comme s'il allait parler, puis il se leva, et se contenta de répondre par un signe de tête.

— Je n'ai jamais été aimée de cet amour absolu qui nous place au tout premier rang dans un coeur et moi-même je n'avais jamais aimé ainsi. J'avais eu de grandes affec-

tions, mais une grande affection ce n'est pas l'amour, je le sais aujourd'hui.

Le profil du docteur se détachait un peu pâle contre le dossier vert de son fauteuil, mais il sourit en répondant:

— Très vrai, chère, il y a une distinction et une différence. — J'ai eu beaucoup d'amis, généralement plus jeunes que moi, qui m'appelaient "miss Champion" en ma présence, et "cette chère vieille Jane" derrière mon dos.

Le docteur sourit. Il l'avait lui-même souvent entendu nommer ainsi, toujours, il est vrai, avec une réelle cordialité.

— Les hommes en général, continua Jane, s'entendent avec moi mieux que les femmes; les femmes me regardent comme un esprit fort, et ont peur de moi. Pour mes jeunes amis je suis une confidente, une soeur aînée à qui on peut se fier. Parmi mes amis, Deryck, était Garth Dalmain.

Jane fit une pause et le docteur attendit en silence qu'elle continuât.

— Il m'a toujours intéressé, sans

doute parce qu'il était un esprit original, un si brillant causeur, et peut-être à mon insu parce qu'il était si beau. Et puis, il y avait dans les circonstances de notre vie de grands rapports; tous deux orphelins, possédant une jolie fortune, et ni l'un ni l'autre n'ayant à répondre à personne de nos actions. Peu à peu nous sommes arrivés à une grande intimité; nous parlions librement des femmes qui lui plaisaient et je m'intéressais à deviner quelle serait celle qui fixerait enfin sa fantaisie.

Mais un beau jour, en une demi-heure, tout changea. Nous étions tous deux à Overdene, au milieu d'une foule d'invités, et tante Georgina avait arrangé un concert où tout le voisinage devait venir. Madame Velma a manqué au dernier moment. Tante Gina était aux cent coups. Il fallait faire quelque chose. J'ai offert de prendre la place de Velma; et j'ai chanté.

— Ah! dit le docteur. — J'ai chanté le Rosaire, la romance que Flower m'a demandée la dernière fois que j'étais ici. Vous souvenez-vous? — Je me souviens

— Alors tout changea entre moi et Garth. D'abord je ne compris pas. Je vis que la musique l'avait beaucoup ému; mais je pensais que l'impression serait effacée le lendemain. Il n'en fut rien, les jours s'écoulaient et il ne changeait pas; et j'eus soudain l'impression que pour la première fois de ma vie j'étais nécessaire à quelqu'un. Je ne pouvais entrer dans une pièce sans éprouver la certitude qu'il devait immédiatement me parler, je ne pouvais en sortir sans me rendre compte qu'il sentirait et regretterait mon absence.

Je compris tout ceci et, cependant, pour incroyable que l'affirmation paraisse, je ne devinais pas que c'était de l'amour. Je crus seulement à une sympathie profonde entre nous.

(A suivre)

15-1-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-proprétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

# M. André Laurendeau définit l'attitude du Bloc Populaire Canadien

## "C'est à ses actes que nous jugerons le gouvernement Duplessis" — Pourquoi le Canada est entré en guerre — Ce qui est advenu de "la guerre modérée" — Les buts de guerre — Les engagements de M. King et la crise de confiance — L'esprit du fascisme chez nos hommes d'Etat — "D'abord il faut que le Canada obtienne son indépendance réelle"

M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire canadien, a prononcé vendredi une conférence à radio, au poste de Radio-Canada. On en trouvera le texte ci-après :

Je profite de la première occasion qui m'est fournie pour vous offrir, au nom du Bloc populaire canadien, nos meilleurs vœux pour l'année 1945. Nous vous souhaitons, suivant la formule traditionnelle que le passé a chargée de sens, une bonne et heureuse année, avec le paradis à la fin de vos jours. Nous souhaitons enfin à notre province, à notre pays, au monde plongé dans les horreurs du plus horrible conflit la paix intérieure et extérieure que le christianisme a promis aux hommes de bonne volonté.

### L'attitude du Bloc ou provincial

La session provinciale doit commencer bientôt : le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, en a fixé l'ouverture au 7 février prochain.

J'ai déjà dit avec quel état d'esprit la députation du Bloc va commencer son travail à la Législature. Au cours de l'élection, nous avions pris l'engagement de rester un groupe distinct et de ne conclure aucune alliance avec aucun des vieux partis : 200,000 électeurs environ ont appuyé nos vues et nous ont donné la responsabilité de les exprimer à Québec ; c'est ce que nous ferons, de notre mieux.

D'un autre côté, la province a élu une majorité de députés de l'Union nationale ; ces hommes sont chargés d'administrer les affaires de l'Etat durant les prochaines années. Nous avons l'intention de les aider de toutes nos forces à ce que cette administration soit conforme aux besoins et à l'idéal de la population. Pour tout résumer dans une formule : nous ne contracterons pas d'alliance, et nous nous abstenons de toute hostilité systématique.

Depuis l'élection, nous nous en sommes strictement tenus à ce mot d'ordre. En particulier, nous avons banni de nos propos les critiques mesquines et stériles en face d'un ministre qui vient seulement de prendre possession du pouvoir, et qui n'a pas encore eu l'occasion, dans le domaine provincial, de poser des actes vraiment significatifs.

Un gouvernement qui entre en fonction à la droite, me semble-t-il, sauf en des circonstances très exceptionnelles, d'obtenir d'abord une atmosphère de calme et de sérénité ; je veux dire à un silence provisoire de l'opposition. Les crailleries, les attaques vétilleuses auxquelles se prêtent, depuis septembre, les propagandistes du parti libéral, marquent une mauvaise foi, une faiblesse, un manque de dignité qui ne servent ni les intérêts de ce parti, ni à plus forte raison les intérêts de la province.

C'est à ses actes que nous jugerons le gouvernement Duplessis. Nous le ferons au cours de la prochaine session. Nous appuierons toutes les mesures qui nous paraîtront justes et conformes à notre programme ; nous combattrons impitoyablement les autres, s'il s'en présente. Quant au reste, nous ne saurions préjuger en rien de nos attitudes concrètes.

Aussi vous me permettrez, ce soir, de vous parler, non point en qualité de chef provincial du Bloc, mais plutôt comme un membre et un porte-parole de notre mouvement.

### La guerre

Ce qui domine à juste titre nos préoccupations actuelles, c'est la guerre, et c'est par conséquent la politique extérieure du Canada. J'ai l'intention de passer en revue quelques événements qui s'y rapportent, d'essayer de les juger, et d'en déduire les leçons qui paraissent s'en dégager.

Quand, en septembre 1939, M. King convoqua le parlement canadien pour lui faire déclarer la guerre, une bonne partie de l'opinion publique désirait que notre pays demeurât neutre. Partageaient cette opinion la majorité des Canadiens français, quelques Anglo-canadiens et plusieurs groupes de néo-Canadiens.

Comment s'expliquait ce désir de neutralité ? On pourrait en donner plusieurs raisons complexes, dont voici les dominantes :

D'abord, ces Canadiens étaient persuadés que les intérêts directs de leur pays n'étaient pas en jeu dans le conflit au point de légitimer une intervention militaire. Tel était, du reste, le sentiment de tous les autres pays des deux Amériques, puisqu'en ce mois de septembre 1939, non seulement ils ne rompirent pas leur propre neutralité, mais ils avisèrent aux moyens de la mieux défendre. Puisque des pays aussi considérables que les Etats-Unis, bien plus engagés que nous dans les affaires mondiales, n'approuvaient pas la nécessité de participer au conflit, cela confirmait singulièrement notre attitude abstentionniste et notre conviction que nos intérêts directs n'étaient point dangereusement menacés.

Rajoutez à cette constatation le fait que les causes de la guerre, en grande partie, venaient des fautes de la politique européenne depuis 1918, fautes que nous n'avions pas commises et dont nous ne nous sentions pas responsables. Certes, nous avions bien participé aux délibérations de la Société des Nations, mais à titre de figurant, et sans rien pouvoir empêcher de ce qui menait fatalement à la guerre. Le Canada n'a pas le droit, pensions-nous, de compromettre à tous les vingt-cinq ans son avenir, pour réparer des erreurs dont il n'est pas coupable, et notamment pour aider la Grande-Bretagne à rétablir, en Europe, un équilibre qui lui fut favorable.

### Pourquoi le Canada est entré en guerre

A cela, les participationnistes répliquaient que la solidarité internationale nous obligeait à aller défendre, en Europe, la Pologne envahie (puisqu'il s'agissait alors, vous vous en souvenez, de sauver l'intégrité territoriale de la Pologne). Et encore, cet argument pesait auprès de nous, parce que dans le monde moderne la solidarité internationale n'est pas un vain mot et aussi parce que toute notre sympathie allait au peuple polonais, dix fois martyrisé au cours de son histoire, peuple héroïque qui défendait son existence même. Mais nos remarques, que les grandes puissances européennes ne déconcrèrent bien tard ce devoir de charité, qu'elles l'avaient oublié notamment dans le cas de la Chine, et qu'elles le retrouvaient au moment précis où cela faisait leur affaire. En d'autres termes, nous pensions que les empires "démocratiques" se servaient de la solidarité internationale, non pour sauver la Pologne, eux qui avaient laissé disparaître l'Autriche et la Tchécoslovaquie, dépecer la Chine, et à l'intérieur de l'Empire britannique, maltraité durement 350 millions d'Indiens, — mais pour sauver leur prestige menacé et leur puissance diminuée.

Déjà la propagande se mettait en action et elle nous parlait d'aller défendre la démocratie, la chrétienté et la civilisation, mises en péril par la jonction du nazisme et du communisme (car ne l'oubliez pas, en ces temps-là, la Russie soviétique était presque notre ennemie). Ici encore, nous ne pouvions pas ne pas être méfiants. Ces mots sonores, nous les avions entendus de 1914 à 1918, et une croisade "pour la civilisation" avait abouti à de graves injustices, une croisade "pour la démocratie" ("to make the world safe for democracy" disait le président Wilson) nous avait fait cadeau du fascisme et du communisme, tandis que "la dernière guerre" avait comme résultat le plus clair, vingt et un ans après l'armistice, une nouvelle guerre plus terrible que la précédente.

Mais le Parlement d'Ottawa vota la participation, contre laquelle seulement quatre députés — dont M. Maxime Raymond, aujourd'hui chef national du Bloc — osèrent s'élever et protester. Et le Canada fut le seul pays d'Amérique à être en guerre.

Alors les milieux officiels d'Ottawa, M. Ernest Lapointe en tête, nous tintrent à peu près ce langage : "Vous étiez opposés à la participation, mais la majorité la voulait. Nous avons fait un compromis : vous accepterez la guerre, et en revanche les participationnistes admettront que la guerre soit modérée, libre, sans conscription". Ce compromis fut donc accepté.

### Notre effort de guerre

Quelques voix s'élevèrent alors — et parmi elles se trouvaient ceux qui, par la suite devinrent les principaux lieutenants du Bloc. Elles dirent : ce compromis est dangereux, car nous exécutons tout de suite nos concessions ; quand le jour viendra, pour nos partenaires, d'exécuter les leurs, y consentiront-ils ? Et s'ils n'y consentent pas, s'ils donnent à l'effort de guerre canadien des proportions dangereuses, s'ils dépensent annuellement des centaines de millions (nous ne pensions pas encore aux milliards), si enfin ils décident de conscrire notre jeunesse pour servir outre-mer, comment arriverions-nous à les en empêcher ? Cette mise en garde ne toucha pas nos ministres, et notre effort de guerre s'intensifia.

En Europe, l'Allemagne vainquit la Pologne, qui recevait de la Russie le coup de grâce. La Russie pénétra dans les Etats baltes, elle s'attaqua à la Finlande et finalement la terrassa, sans provoquer chez nos alliés autre chose que des protestations platoniques. L'on commençait à se dire que pour restaurer la Pologne et ces petits Etats, nous aurions, après la victoire sur l'Allemagne, une autre guerre sur le dos, cette fois avec la Russie...

Puis, c'est la chute de la France, et les attaques massives sur l'Angleterre. Notre gouvernement accroît son effort de guerre. Il nous affirme que le Canada est en danger et qu'il doit se défendre ; il conscrit notre jeunesse pour servir au Canada. Etions-nous vraiment menacés ? Nous ne l'avons pas cru et les événements nous ont donné raison. Certes, une nation belligérante risque toujours de recevoir des coups chez elle, mais de conquête du Canada par l'Allemagne, à l'autre extrémité de l'Atlantique, à côté des Etats-Unis qui s'armèrent, on voit qu'il ne pouvait être question, quand on sait que la Manche a été pour l'Angleterre une sauvegarde et comme un mur inexpugnable.

Nous avons admiré la magnifique résistance morale de l'Angleterre, sous les bombardements allemands. Mais à peine le cauchemar était-il disparu que la même Angleterre se prit à opprimer M. Churchill affirmait à la face du monde qu'il n'avait pas pris la direction des affaires pour procéder à la liquidation de l'Empire britannique.

En Europe, durant l'été de 1941, l'Allemagne entra en guerre avec la Russie. Les Anglais en éprouvèrent une impression de libération. Mais en se rappelant que la Russie n'est pas démocratique et qu'elle-même se proclame antichrétienne, l'eaucoup d'esprit libres se demandèrent ce que devenaient les buts de guerre des Alliés. Comment pouvait-on conduire une croisade pour la démocratie et la chrétienté,

quand notre principal allié était un ennemi acharné de l'une comme de l'autre ?

### Nos buts de guerre

Nos buts de guerre furent affirmés, semble-t-il, dans la Charte de l'Atlantique, le 14 août 1941. — Mais M. Churchill prouva bientôt par sa politique aux Indes, que ladite charte ne s'appliquait pas à l'intérieur de l'Empire britannique.

Après Pearl Harbor, l'intervention américaine en décembre 1941 augmenta la confiance en la victoire des Nations-Unies. Mais elle soulignait à sa façon, qu'après plus de deux ans de guerre, aucun pays des deux Amériques, sauf le Canada, n'avait encore pris part au conflit. Les Etats-Unis, le Mexique, les Républiques sud-américaines avaient donc économisé plus de deux ans de guerre, ils avaient attendu que la plus grande puissance du continent fût attaquée avant de participer au conflit.

### La politique de puissance

La guerre se poursuivait, avec ses revers et ses succès. Un jour il est devenu possible aux Nations-Unies de prendre l'offensive. Et alors, qu'a-t-on constaté ? Un oubli de plus en plus complet des principes qui devaient orienter cette guerre, un cynisme nous sévit chez les puissants et le retour presque avoué à ce que les Anglais appellent la "Power politics" — la politique de puissance, l'éternelle politique du passé où c'est toujours la raison du plus fort qui est la meilleure.

D'abord, on a constaté un déclin de l'influence française. La France, coupable d'avoir été attaquée la première et d'avoir sombré sous le nombre, s'est vu traiter comme une puissance de troisième ordre ; et ce faisant, les nations occidentales poussaient de Gaulle dans les bras de la Russie.

Il y a eu récemment l'intervention anglaise en Grèce. A un moment où l'armée anglaise eût été infiniment utile en Belgique et au Luxembourg, des officiers, des soldats, des avions et des chars d'assaut britanniques étaient occupés à tirer sur nos alliés de la veille, les Grecs. Malgré tous les prétextes qu'on leur fournissait, Churchill et Eden, il reste que cette intervention est contraire à tous les principes de politique internationale, affirmée par les Alliés au cours de cette guerre. On a le droit de croire que l'Angleterre, y a défendu son influence à coup de canons et de mitrailleuses — et que la Russie lui a, officieusement, laissé les mains libres, pour qu'elle même, la Russie, ait les mains libres en Pologne. Il y a longtemps qu'on n'avait assisté à un truc aussi odieux.

### Le dépeçage de la Pologne

Car il y a le scandale de la Pologne. Ce pays, dont l'intégrité territoriale symbolise le sens même de la guerre, puisque nous sommes entrés dans le conflit pour le défendre, est menacé d'être mangé par la Russie. Et M. Churchill trouve le dépeçage tout naturel. Dans un discours invraisemblable prononcé à Westminster le 15 décembre dernier, le premier ministre de la Grande-Bretagne, avec l'assentiment tacite du Canada, invitait la Pologne à se résigner et à chercher des compensations dans le territoire allemand — où il doit se trouver des vides, puisque nous avons tué plusieurs millions d'Allemands et que nous nous apprêtons à en tuer plusieurs autres millions. M. Churchill, qui ne préside pas à la liquidation de l'Empire, semble prêt à présider à ce cruel brassage de peuples, à ce déracinement de millions de foyers, auprès duquel le grand dérangément de nos frères acadiens apparaît comme une opération minuscule. Et celui qui parlait ainsi, ce n'était pas M. Hitler, mais l'un des co-auteurs de la Charte de l'Atlantique.

Mais la Charte elle-même, qu'est-elle devenue ? M. Roosevelt, dans le même temps, annonçait à monde stupéfié que la Charte de l'Atlantique n'existe pas comme document formel, qu'elle fut tout juste ébauchée sur quelques feuilles de papier, à bord du *Prince of Wales*. De sorte que la Charte de l'Atlantique a toutes les chances d'avoir sombré avec le *Prince of Wales*, dans les eaux du Pacifique.

Quand on se remémore ces faits tragiques ou burlesques, on songe avec amertume aux centaines de mille jeunes Canadiens qui sacrifient leur vie de l'autre côté des mers — pour quel but et au nom de quel idéal ?

### La conscription

Au moment où, en Europe, les Grecs se font tuer par des soldats alliés et la Pologne est déshéritée avec la permission de son principal allié, — M. King force nos jeunes conscrits à traverser les mers, peut-être à donner leur vie pour assurer le triomphe de cette politique égoïste et injuste. En 24 heures, pour conserver le pouvoir, le pre-

mier ministre de notre pays opère sa volte-face, il charge le général McNaughton de réaliser la politique en faveur de laquelle son prédécesseur, le colonel Ralston, vient de démissionner. Et le général McNaughton, dans une entrevue à la presse, le 2 janvier, déclare qu'il ne s'agit plus de volontariat, que (je cite) "Le peuple canadien, par son Parlement, a sanctionné l'envoi des renforts, et il ne reviendra pas sur sa décision. Il ne s'agit plus de savoir qui servira de renforts. Il nous faut immédiatement tous les hommes déjà entraînés qui, jusqu'au dernier, seront envoyés outre-mer. Le Parlement a mis toute sa disposition tous les hommes appelés en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales. Il est vrai que, pour le moment, le nombre est limité (16,000) mais ce nombre, ceci est discutable, peut n'être formé que d'hommes entraînés ou d'hommes tout court. Quel qu'il en soit, le Canada est le nouveau venu à la participation à fond" (back on the rail) et ne reviendra pas sur sa décision (will pull no punches). Le peuple, plus que jamais, se rend compte que cette guerre est loin d'être finie". C'est la conscription totale, sous M. King.

### La crise de confiance

Ces tromperies successives, cette petite politique faite avec la vie de notre jeunesse, ces finasseries et ces combinaisons de politiciens retors, additionnées aux reprises, en Europe, de l'impérialisme le plus abject, ont jeté notre peuple dans le plus grand désarroi. Nous assistons à cette crise de confiance que M. Raymond avait jadis prédite et qui sera l'une des pires conséquences de cette guerre. Nos gens en viennent à se demander si, dès qu'un homme entre dans la politique, il ne tourne le dos à l'honneur. Ces doutes risquent d'éclabousser ceux-là même qui sont entrés dans la politique pour la réformer, et de rendre leurs efforts inutiles.

Aussi, devant ces coupables habitudes, nous permettrai-je de parler ferme, dur et clair.

### III

Qu'est-ce que prépare la guerre présente en Europe et en Asie ? La paix et la justice, ou de nouveaux désordres, de nouvelles guerres ? En sera-t-il de ce conflit comme de celui de 1914, qui aboutit aux fautes de Versailles — ou des guerres de l'époque napoléonienne, faites par l'Angleterre au nom de la libération des peuples, avec une propagande à laquelle nous avons beaucoup emprunté, et qui aboutit au Traité de Vienne, c'est-à-dire à des sphères d'influence et à un dépeçage de peuples ? Que la Charte de l'Atlantique ait peut-être sombré dans l'océan Pacifique, que nous l'apprenions au moment où la Russie se fait un royaume en Pologne, et l'Angleterre, l'air sur nos alliés de la veille, les Grecs. Malgré tous les prétextes qu'on leur fournissait, Churchill et Eden, il reste que cette intervention est contraire à tous les principes de politique internationale, affirmée par les Alliés au cours de cette guerre. On a le droit de croire que l'Angleterre, y a défendu son influence à coup de canons et de mitrailleuses — et que la Russie lui a, officieusement, laissé les mains libres, pour qu'elle même, la Russie, ait les mains libres en Pologne. Il y a longtemps qu'on n'avait assisté à un truc aussi odieux.

### L'esprit du fascisme chez nos hommes d'Etat

Cette guerre est en train, — outre les souffrances inouïes, indicibles, qu'elle inflige à presque toute l'humanité, aux enfants innocents comme aux hommes, aux petits peuples comme aux grandes puissances, aux classes laborieuses plus qu'aux autres classes, — cette guerre est en train, par la faute de gouvernements égoïstes, de créer plus d'injustice encore qu'elle ne prétendait en guérir. Cette guerre "pour la civilisation chrétienne", où la poussée victorieuse d'une alliée, la Russie, est au même temps la poussée victorieuse de l'idéologie communiste, risque de détruire plus de hautes valeurs qu'elle n'affirmait en sauver. Elle prépare une humanité qui dotera de tout, sauf de la force brutale — car elle aura vu la force triomphante, de tous les côtés, faire taire la justice et tout étouffer sous la plus hypocrite des violences. L'Europe avait connu cet état d'esprit, après 1918, et de là était né le fascisme. Nous pouvons avoir vaincu le fascisme en armes, mais l'esprit du fascisme grandit chez nos hommes d'Etat, se reflète dans nos institutions et saeage les principes au nom desquels nous prétendions nous battre. Idéologiquement, nous avons déjà perdu la guerre.

Tout cela, nous le pressentions dès 1939, et nous disions notre opposition à la participation. De fait, les événements nous ont entraînés à fond, de part et d'autre, dans l'impérialisme militaire qui, aujourd'hui, crève les yeux. Et c'est le moment que M. King choisit pour accentuer notre effort de guerre, quand son gouvernement n'a rien fait pour obtenir un redressement de la politique internationale, ou qu'il fut impuissant à l'obtenir !

M. Maxime Raymond déclarait, en Chambre, le 30 novembre 1944 : "S'il faut avoir recours à la conscription pour maintenir des renforts à l'armée, c'est que l'on demande trop des troupes canadiennes. Un peuple de onze millions et demi ne peut assumer le rôle de gendarme du monde. Il est grand temps que l'on s'en rende compte et que l'on restreigne notre effort, plutôt que de penser à appliquer la conscription". Oui, il est temps, grandement temps de restreindre notre front, — et notre effort de guerre. Il est temps de le réduire à de plus justes proportions, de le rendre conforme à nos moyens, en attendant l'heure où nous pourrions tirer notre épingle du jeu. Un gouvernement qui aurait conscience de ses responsabilités, déferait ce que vient d'accomplir le ministre King : c'est-à-dire qu'il libérerait les conscrits et leur permettrait de reprendre une vie normale.

### Avant qu'il ne soit trop tard

Il est temps de restreindre sévèrement notre effort de guerre avant que la guerre n'ait englouti toute la substance canadienne et jusqu'à son avenir. A cause de la prospérité artificielle, et parce que nous n'avons pas subi, chez nous, d'interventions militaires, nous ne nous rendons pas toujours compte du fait que la guerre nous dévore. Peuple de douze millions d'habitants, nous entretenons une armée de huit cent mille hommes ; un millions de nos ouvriers travaillent dans les usines de guerre et sont, par conséquent, forcés eux aussi de consacrer leurs activités à une oeuvre de destruction ; depuis le début de la guer-

re, on affirme qu'environ 500,000 femmes ont quitté leur foyer pour l'usine. Nous servons à la Grande-Bretagne une rente annuelle de \$1 milliard. Et en cinq ans de guerre, notre gouvernement a accompli ce tour de force de dépenser plus que n'avaient dépensé tous les gouvernements canadiens depuis 1867, y compris les frais de la guerre de 1914-18. Une pareille dilapidation de nos forces est insensée, et le Bloc réclame une diminution rapide et substantielle de cet effort disproportionné.

On n'aura jamais vu un Etat tenter de se suicider avec autant de fougue, pour une cause qui n'est ni la sienne, ni celle de l'humanité. Nous voulons mettre un terme à cette folie suicidaire, et nous demandons l'appui de nos compatriotes dans cette oeuvre de redressement.

### — IV —

A quelles idées précises nous rattacherions-nous dans le domaine international ? M. Maxime Raymond les a déjà exprimées. Laissez-moi y revenir : elles seront la conclusion positive de cet exposé.

### L'indépendance du Canada

D'abord, il faut que le Canada obtienne son indépendance réelle. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour persuader ses compatriotes que l'indépendance réelle est la condition de tout le reste. Une fois acquise l'indépendance effective, nous serons libres d'orienter nous-mêmes nos décisions.

Sans doute, l'indépendance à elle seule n'éloignera pas de nous toutes les guerres ; elle nous permettra du moins d'éviter les conflits où nous n'avons rien à gagner, et qui ne nous menacent pas directement. Elle nous rendra maîtres de choisir nos amis. Une déclaration d'indépendance, ce n'est pas une déclaration d'hostilité.

Ce n'est pas non plus une déclaration d'isolement. L'Angleterre et les Etats-Unis sont des pays indépendants ; le Mexique, le Chili ou le Brésil le sont également. Dans une large mesure, ils peuvent eux-mêmes forger leur avenir. Un pays enchaîné comme le Canada par des servitudes coloniales ne le peut jamais. Nous faisons assez confiance en notre pays pour croire qu'il a atteint l'âge de l'indépendance réelle.

Une fois libéré, le Canada pourra jouer activement son rôle de nation américaine. Il resserrera son lien avec les républiques de cet hémisphère. Car ce lien est inscrit dans la nature des choses, et ce n'est point s'imposer une servitude que d'obéir aux nécessités de la géographie.

Qu'est-ce que nous aurait valu, au cours de la présente guerre, notre appartenance à la ligue panaméricaine ? Elle nous aurait épargné au moins deux ans de guerre.

Voici un exemple frappant de ce qui aurait pu nous arriver : le Mexique, pays à peine plus peuplé que le nôtre, et situé au flanc des Etats-Unis, n'a déclaré la guerre aux pays de l'Axe que le 22 mai 1942, soit plus de deux ans et demi après nous. De 1939 à 1943, les revenus du gouvernement fédéral mexicain s'étaient accrus de 70% ; ceux du gouvernement canadien avaient progressé de 300%. Pour la même période, les dépenses fédérales mexicaines se sont élevées de 31% ; celles du Canada, d'environ 800%. L'effort militaire du Mexique n'offre aucune proportion avec celui du Canada. Il faudrait en dire autant du Brésil, du Chili et de dix autres républiques américaines, dont l'effort de guerre a longtemps été plus symbolique que réel. Mais quoi ! le Mexique, le Brésil et le Chili sont indépendants, le Canada

ne l'est pas encore réellement ; le Mexique, le Brésil et le Chili pratiquent une politique américaine, le Canada obéit à l'impérialisme britannique.

### L'ordre international

L'indépendance, enfin, nous permettrait de jouer notre rôle dans l'ordre international. Nous savons que le monde entier est de plus en plus solidaire. Aussi, nous élevons nous contre l'égoïsme des grandes puissances, qui risquent de nous faire parvenir à une paix chargée des pires menaces, et de nous entraîner avec elles dans de nouveaux conflits. "Nous nous déclarons favorables à une institution internationale permanente qui aurait les caractères d'une véritable Société des Nations :

a) Elle grouperait tous les Etats civilisés, ou du moins la plupart d'entre eux.

b) Elle leur donnerait, petits ou grands, des droits égaux ; par conséquent elle ne serait pas un pur outil dominé par des puissances impériales ou impérialistes, comme le fut la Société de Genève.

c) Elle élaborerait un ordre véritablement international, tant du point de vue économique que du point de vue politique.

À notre avis, "le Canada devrait travailler à la formation d'une pareille association, puis y participer et y assumer des responsabilités proportionnées à son importance et à ses intérêts." (Maxime Raymond).

Il se peut qu'un tel idéal ne soit pas immédiatement réalisable, mais nous devons y tendre de toutes nos forces, pour préparer à nos petits-neveux une vie moins inhumaine que celle qu'on nous a transmise.

### V

Telle est, dans ses grandes lignes, la politique extérieure du Bloc populaire canadien. Elle veut marier harmonieusement les exigences de l'intérêt national et des responsabilités internationales.

À cette politique, qui couronne l'ensemble de notre programme fédéral et provincial, nous demandons l'adhésion de tous les Canadiens qui réfléchissent, et qui veulent que ne se répètent plus les trois erreurs sanglantes commises durant les quarante-cinq dernières années, je veux dire nos trois participations à des guerres impériales.

Le monde souffre d'une manière inouïe. Chacun de nos familles est frappée, d'une façon ou d'une autre, ou à sera bientôt. Parfois nous essayons de nous étourdir et d'oublier quel réveil sera du moins l'après-guerre, dans un pays épuisé comme le nôtre le sera ; mais la réalité est là qui nous guette, au prochain tournant, et qui nous ouvrira durement les yeux. Qu'au

romans chez nous, ces souffrances servent à quelque chose.

La politique des dernières années vous a remplis de doutes. Vous la méprisez. Vous écoutez, avec méfiance quiconque s'adresse à vous pour réclamer votre suffrage. Ce sentiment, je l'ai trop longtemps partagé moi-même, pour ne pas le comprendre. Mais sachez qu'une nouvelle équipe d'hommes vient d'entrer dans la politique pour la transformer. Sachez que le mouvement du Bloc est né d'une aspiration à plus de vérité, à plus de bon sens et à plus de justice. Sachez que le Bloc n'est pas seulement un parti, mais qu'il est une cause, et qu'à cette cause des milliers de collaborateurs consacrent leurs énergies sans espoir de retour.

Ce soir je vous ai parlé avec une franchise un peu brutale. Si je n'ai pas emporté votre adhésion, j'espère avoir du moins mérité votre estime.

A ceux qui nous connaissent mal, je demande de suivre attentivement nos interventions en Chambre, à Québec comme à Ottawa. Aux 200,000 citoyens qui nous ont donné leur confiance, je demande l'appui le plus complet dans la lutte nouvelle que nous allons entreprendre. De la jeunesse surtout, aujourd'hui engagée dans une aventure sanglante dont elle est la première à souffrir et qui se répercute sur toute sa vie, nous attendons l'enthousiasme et la ferveur qui permettent de créer un avenir meilleur.

### Romans canadiens

Nouvelles éditions de : LES OPINIATRES — NORD SUD — SOURCES, de Léo-Paul Desrosiers.

Chaque volume \$1.00 au comptoir ; \$1.10 par la poste.

Sont encore en vente : LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE — LA MAISON AUX PHLOX — AUTOUR DE LA MAISON, de Michelle Le Normand.

Chaque volume \$1.00 au comptoir ; \$1.10 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



## AVIS AUX Propriétaires et Locataires

Le loyer de toute maison, appartement, duplex ou plain-pied, loué pour la première fois, doit être fixé par l'Estimateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

### CECI CONCERNE —

1. Tout logement construit depuis le 10 décembre 1942, y compris toute maison transformée en appartements, duplex ou plain-pieds depuis cette date, et
2. Tout logement qui était vacant ou occupé par le propriétaire le 11 octobre 1941, et qui est maintenant loué à un locataire pour la première fois.

Si le propriétaire d'un de ces logements néglige de faire une demande de fixation de loyer maximum dans les 30 jours du bail qu'il en a fait, le locataire, peut par la suite retenir le paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire ait fait sa demande. De plus, le défaut de faire cette demande constitue un délit passible de poursuite et d'amende.

Les demandes de fixation de loyer maximum dans la Province de Québec se font aux bureaux suivants :

- Pour la ville et le district de Montréal : au Bureau régional des loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
- Pour la ville et le district de Québec : au Bureau régional des loyers, Palais Montcalm, Québec, P.Q.
- Ailleurs dans la province : au Bureau local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le plus proche.

### ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# Allocution de Tchiang Kai-chek aux chefs alliés

## Le leader chinois offre ses souhaits à l'occasion du nouvel an

Le ministère de l'Information du gouvernement chinois au Canada nous communique la traduction suivante de l'allocution prononcée par le général Tchiang Kai-chek aux chefs alliés, à l'occasion du Nouvel An, lors d'un dîner en l'honneur de plus de soixante-dix officiers alliés et chinois, à Tchéouking.

Je veux d'abord vous souhaiter à tous une année de bonheur et de succès. Le peuple chinois, comme vous savez, considère l'amitié comme le plus grand des trésors. N'est-ce pas Confucius lui-même qui a dit qu'accueillir un ami venu de loin constitue le plus grand des plaisirs? C'est là un trait du caractère chinois. Et voilà pourquoi aussi il me fait tant plaisir de vous accueillir en cette occasion.

Messieurs, vous êtes venus en ce pays au moment où nous livrons une lutte pour notre existence même et vous partagez toutes les difficultés inhérentes à une telle lutte. Votre courage et votre patience constituent un encouragement pour le peuple chinois et un stimulant pour leurs efforts pour rester indomptables en face des pires difficultés. Plusieurs parmi vous ont pris une part active à notre effort de guerre et ont apporté une contribution inestimable à la cause commune. Vous n'avez pas craint de vous exposer aux plus grands dangers personnels. Je profite de cette occasion pour vous exprimer mon appréciation des services que vous avez rendus. En même temps, je veux vous assurer que le peuple chinois vous gardera une reconnaissance durable. Je voudrais rendre votre séjour parmi nous aussi agréable que possible, mais la guerre nous prive de bien des agréments de la vie. Je regrette pour nous qu'il en soit ainsi. Mais si nous faisons le bilan de ce que nous avons déjà accompli en tenant compte de la situation internationale, actuelle et des perspectives de victoire dans un avenir plus ou moins proche, nous aurons la satisfaction de penser que chacun de nous y a apporté sa contribution et que nos souffrances d'aujourd'hui sont le prélude indispensable des grandes joies d'une paix mondiale.

Des événements importants se sont déroulés sur tous les fronts de la guerre au cours de 1944. En Europe, ce fut l'ouverture du second front avec les débarquements en Normandie suivis des avancées hardies des troupes alliées jusqu'en territoire allemand. Le progrès des troupes soviétiques ne fut pas moins étonnant. Comme résultat, la plupart des pays tombés sous la domination nazie sont maintenant libérés ou en bonne voie de l'être.

Dans la sphère du Pacifique, nous pouvons dire que les succès sont tout aussi imposants. Après trois années de préparatifs, la puissante marine américaine s'est frayé une route d'Ile en Ile jusqu'aux portes mêmes de l'empire nippon. L'armée américaine a franchi une distance de 5,000 milles des Iles Hawaï aux Philippines, et l'aviation américaine frappe avec une force grandissante au cœur même du Japon. Nos ennemis ont ce qu'ils méritent.

Ici, en Chine, nous avons passé par les sentiments les plus contradictoires au cours de l'année. D'un côté, nous avons éprouvé des revers en certaines régions qui ont causé de grandes inquiétudes. D'autre part, les forces chinoises dans la province du Yunnan, conjointement avec les troupes sous l'habile direction du général Saitan dans le nord de la Birmanie, ont remporté une série de victoires, ont annihilé l'ennemi à la frontière de la Birmanie et du Yunnan et travaillent actuellement à rouvrir cette ligne vitale de communication avec le monde extérieur.

Cependant, il ne faut pas s'aveugler sur la situation réelle. Nous devons nous convaincre que la tâche devant nous est toujours aussi difficile. La récente offensive japonaise en Chine et la contre-offensive des Allemands dans l'ouest de l'Europe montrent que nous avons beaucoup à faire avant de vaincre l'ennemi définitivement. Nous ne devons pas ralentir nos efforts. Rappelons-nous que dans une guerre mondiale où sont engagées un si grand nombre de nations, s'il n'est pas invraisemblable qu'il y ait des faiblesses de part et d'autre, nous ne devons pour aucune raison laisser nos ennemis s'en réjouir et les exploiter à leur profit.

Un fait sur lequel je voudrais attirer votre attention, c'est que la Chine, quoiqu'elle soit en guerre depuis plus longtemps que toute autre nation n'a jamais eu l'idée d'éluder ses responsabilités. Au contraire, elle veut faire sa grande part et contribuer tout ce qu'elle peut afin de réaliser la fin pour laquelle nous travaillons ensemble.

Je veux également insister sur un dernier point. En songeant à la victoire qui viendra, c'est ma conviction que la seule base à une paix durable se trouve dans la coopération amicale de tous les membres de la grande famille des nations. Je crois que les liens traditionnels d'amitié — et nos relations comme alliés — défieront l'épreuve du temps après avoir été forgés sur le feu de la victoire et du sang.

Ces liens seront renforcés par la coopération amicale de tous les membres de la grande famille des nations. Je crois que les liens traditionnels d'amitié — et nos relations comme alliés — défieront l'épreuve du temps après avoir été forgés sur le feu de la victoire et du sang. Ces liens seront renforcés par la coopération amicale de tous les membres de la grande famille des nations. Je crois que les liens traditionnels d'amitié — et nos relations comme alliés — défieront l'épreuve du temps après avoir été forgés sur le feu de la victoire et du sang.

# Poste nostalgique pour ces militaires

## Les préposés au centre de rapatriement voient sans cesse partir leurs confrères pour le Canada — Permission bien remplie — Autres potins

Avec le C.A.R.C., en Grande-Bretagne, 15 (Dépêche retardée). (Par Maurice Lacourcière, correspondant du C.A.R.C.) — Les membres du personnel du dépôt de rapatriement de l'aviation militaire canadienne, en Grande-Bretagne, sont confrontés à la nostalgie de leur pays. Ils sont en contact quotidien avec leurs confrères qui retournent au Canada, et ce lien indirect leur rend plus difficile leur éloignement.

Le moral est bon, cependant, chez ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer. Leurs baraquements sont des plus confortables, car ils sont même munis d'un chauffage central, ce qui est un véritable luxe en Europe.

Le sergent Emile Beaulieu, des Trois-Rivières, est un des nouveaux arrivés à ce dépôt. Il a maintenant plus de deux mois de service en Angleterre. Emile est bien connu dans les milieux sportifs des Trois-Rivières, car il y a été l'entraîneur de l'équipe de balle-molle de la ligue provinciale.

Le sergent Jean-Paul Serré, de Sturgeon Falls, Ont., qui compte plus de trois ans de service dans le C.A.R.C., est affecté à la salle de rapport. Avant la guerre, il exploitait pour son compte un commerce de bois dans le nord de l'Ontario.

Le sergent Jean-Robert Précourt, 10759, rue Lambert, Montréal, a trouvé une façon peu banale de passer une permission. Il ne voulait pas visiter Londres, et les autres grandes villes anglaises ne l'attiraient pas beaucoup. "Avec mon camarade Pierre Michaud, un autre Montréalais (4547 rue Delanauddière), je décidai d'aller faire un séjour sur une ferme anglaise, nous dit-il. J'étais machiniste avant la guerre et j'ai toujours habité Montréal. Mes occasions de visiter la campagne ont été jusqu'ici, malheureusement peu nombreuses".

Robert Précourt soumit son projet au représentant de la Y. M. C. A., qui organisa le voyage. "On peut dire que ce fut une partie de campagne, raconte Pierre Michaud, mais le travail ne manquait pas. Nous nous levions à six heures tous les matins pour aller aux champs. C'était le temps de la moisson. Le travail se poursuivait toute la journée. Les jeunes filles du Women's Land Army travaillaient avec nous. Nous avons été étonnés et émerveillés du rendement efficace de ces jeunes filles, toutes de familles à l'aise; elles travaillent aux champs de l'aube

jusqu'au soir, et n'hésitent pas devant les tâches les plus ardues".

Nos deux aviateurs ont été rémunérés assez généreusement pour leur travail à la fin de la semaine. "C'était du superflu, nous avons Précourt, car nous aurions été heureux d'offrir gratuitement notre main-d'œuvre. L'expérience de la vie rurale en Ecosse nous était bien plus précieuse que quelques livres sterling..."

### Autres Canadiens français

L'aviateur-chef André Gagnon, de Montréal, qui a complété trois ans de service dans l'aviation, dont un en outre-mer, est un ancien étudiant du collège Sainte-Marie (cours scientifique). Diplômé du Mont-Saint-Louis, il fit, avant de s'engager, l'entraînement du C.E.O.C. de l'Université de Montréal. Une pleurésie l'a empêché de compléter son entraînement de pilote.

Le caporal Armand Barbaud, de New Liverpool, comté de Lévis, n'a jamais fait partie du service navigant à proprement parler, mais il n'en a pas moins accompli 495 heures de vol comme opérateur de cibles aériennes flottantes à Mont-Joli. Il a maintenant quatre ans et deux ans en Angleterre. Ici, il a été affecté à des escadrilles de chasse et de bombardiers légers; il travaillait avec les armuriers à une escadrille de "Mosquitos" avant d'être affecté au centre de rapatriement où il s'occupe du service constabulaire.

Barbaud a deux grandes ambitions à l'heure actuelle: celle de visiter sa tante, qui est religieuse au Convent Notre-Dame de Saint-Louis, à Paris. Ensuite, en retournant au Canada après la guerre, il voudrait obtenir un emploi au ministère des Postes.

Voici d'autres aviateurs canadiens-français que votre correspondant a eu le plaisir de rencontrer: l'aviateur-chef Adéola Bourque, de Bonaventure, Gaspésie, tout heureux de rentrer chez lui après trois années de service en Angleterre, comme mécanicien dans le groupe de bombardement canadien; le sous-officier breveté de première classe Joseph Gauthier, de Montréal, ci-devant chef des mécaniciens aux escadrilles "Moose" et "Ghost", du groupe de bombardement canadien, qui retournerait également au Canada; deux autres aviateurs-chefs qui sont affectés au personnel du dépôt de rapatriement: Léopold Fortin, de Montréal (180, rue Saint-Zotique), et Marcel Bougie, également de Montréal (7269, rue Henri-Julien), qui a passé treize mois en Angleterre avec une escadrille de la R. A. F.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BÉlair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

# Fiançailles canoniques à l'Oratoire

## L'impressionnante cérémonie aura lieu le 23 et sera précédée d'une prédication spéciale. Engagement bilatéral écrit. Inscription.

Comme par le passé, il y aura à l'Oratoire la cérémonie des fiançailles canoniques, le 23 janvier, fête des épousailles de la Sainte Vierge et de saint Joseph.

### Définition des fiançailles

On peut définir les fiançailles une promesse mutuelle de mariage. Un simple projet ne suffit pas pour qu'il y ait fiançailles; ni même une promesse qui ne serait faite que par l'une des parties, alors même qu'elle serait acceptée par l'autre. Il faut une promesse de part et d'autre, de sorte que le contrat soit strictement bilatéral, obligatoire en justice les deux parties à contracter mariage.

### Conditions de validité

Pour que les fiançailles soient valides, il faut d'abord que les fiancés sachent à quoi ils s'engagent et qu'ils s'engagent sérieusement; il faut ensuite que le mariage projeté soit possible ou licite, au moins au moment où on entend le contracter. Mais cela ne suffit pas; lorsqu'il s'agit de baptisés, l'Église a prescrit, sous peine de nullité, que les fiançailles auraient lieu par écrit — par écrit double — et que cet écrit, signé conjointement par les parties contractantes, serait également contre-signé ou par le curé, (celui du lieu du contrat) ou par l'Ordinaire, du lieu ou au moins par deux témoins. Faute d'observer cette condition, les fiançailles seraient nulles non seulement au for extérieur, mais aussi au for de la conscience, en sorte que l'obligation d'épouser n'existerait pas. Prévoyant le cas où l'un ou l'autre des contractants ne saurait pas ou ne pourrait pas écrire, le Code détermine que, dans ce cas, sous peine de nullité, il sera fait mention dans l'acte de cette circonstance, et qu'un témoin supplémentaire devra signer l'acte avec le curé ou l'Ordinaire du lieu ou les deux témoins dont il a été question plus haut.

### Pour les fiançailles du 23

Ceux qui désirent se fiancer le 23, sont priés de se conformer aux instructions suivantes: a) suivre la prédication spéciale du 20 au 23, à 8 h. 15 p. m., laquelle sera faite par le R. P. Laurent Parent, C. S. C.; b) s'inscrire à l'Oratoire au plus tard le 20 janvier. Il n'y aura plus d'inscription après cette date; c) présenter leur certificat de baptême, un certificat de sépulture ou de décès du défunt ou de l'acte de cette circonstance, et qu'un témoin supplémentaire devra signer l'acte avec le curé ou l'Ordinaire du lieu ou les deux témoins dont il a été question plus haut.

Mgr Charbonneau présidera

A la demande du T. R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur général de Sainte-Croix, le Souverain Pontife a concédé un indulgent spécial donnant droit de célébrer la fête des épousailles de Marie et de Joseph, le 23 janvier, sous le rite double majeur avec l'Office de la messe approuvés.

Le 23, à 8 h. 30, une messe solennelle sera chantée. Non seulement les futurs fiancés, mais aussi les chefs des foyers sont cordialement priés de se rendre auprès de saint Joseph pour obtenir les vertus nécessaires à leur état.

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, présidera lui-même le soir, à 8 h. 15, la cérémonie des fiançailles et portera la parole aux fiancés et à la foule.

### Me Alfred Cinq-Mars décédé à 69 ans

Me Alfred Cinq-Mars, avocat et conseil du roi, est décédé hier matin à 10 h. 45, en l'église St-Viateur d'Outremont, à l'âge de 69 ans et 11 mois.

Le défunt laisse dans le deuil six enfants: MM. Gérard Cinq-Mars, marchand de chaussures de la rue St-Hubert; Yves-Antoine et Rodrigue Cinq-Mars; Mme Gerald Patenaude (Marguerite), Mlle Cécile et Marie-Claire Cinq-Mars, trois bruns; Mme Gérard Cinq-Mars (Jeanne McCaughan), Mme Yves-Antoine Cinq-Mars (Clara Perreault), Mme Rodrigue Cinq-Mars (Pauline Valiquette); un gendre: M. Gérard Patenaude, et vingt-cinq petits-enfants; un frère, Me Benoit Cinq-Mars, avocat; deux sœurs: Mlle Irène Cinq-Mars, Mme Henri Lamothé (Marie-Thérèse).

La femme du défunt, née Yvonne (Léora), est décédée le 19 octobre 1937.

Ancien élève du Collège de Montréal, Me Alfred Cinq-Mars obtint son baccalauréat ès arts en 1894 et fut admis au Barreau en 1899, après ses études en droit à l'Université Laval de Montréal. Il a toujours exercé sa profession avec Me Alexandre Cinq-Mars, décédé l'an dernier. Il était titulaire de Saint-François, président du conseil supérieur du Tiers-Ordre, ministre de la Fraternité Saint-Joseph, un des fondateurs de la Maison du Christ-Roi, ancien président général de la Ligue des anciens retraités de cette maison et ancien président de la Société St-Vincent de Paul et de la Société St-Jean-Baptiste de la paroisse Notre-Dame.

La dépouille mortelle est exposée à 385, avenue Québec, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 h., en l'église St-Viateur d'Outremont.

Le Devoir présente à la famille en deuil l'expression de ses condoléances.

# Cartes Professionnelles

**ASSURANCES**  
**HORACE LABRECQUE**  
COURTIER EN ASSURANCE  
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services d'assurances.  
441 St-François-Xavier - Montréal  
TÉL. 534-0000 et 2383-2384

**AVOCAT**  
AGENCE 7457 CR OUV. V. 1000 CR  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
71 WEST, RUE SAINT-JACQUES  
TÉL. HARBOUR 2841

**BREVETS D'INVENTIONS**  
Le Manuel de l'Inventeur  
et formule de preuve d'invention  
100% ÉCRIVEZ À  
**ALBERT FOURNIER**  
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

**MARQUES DE COMMERCE**  
Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc  
**MARION & MARION**  
Fondée en 1892  
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

**COMPTABLES**  
**J.-B. Bélanger,**  
L.C.M.L. C.G.A.  
Comptable, Licencié en Prix de Revient  
Comptable Public  
TÉL. 3157 Montréal

**CARON & CARON**  
Comptables Agréés - Chartered Accountants  
Edmond Caron B.A. L.B.C. C.A.  
Henri Caron B.A. L.L.B. C.S. C.A.  
Barthélemy Masse L.B.C. C.A.  
59, rue St-Jacques  
MONTREAL  
429, rue Laviolette TROIS-RIVIERES

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables Agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré C.A. Meurt & Samson C.A.  
A.-F. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.  
E. Henry Samson C.A. Léon G. C.A.  
Gérard Beauvais C.A. Paul-E. Trudeau C.A.  
Léon-P. Bélar C.A. Lionel Roussin C.A.  
Jacques Ancelet C.A. G.-P. Laffray C.A.  
Dollard Guot. C.A. Robert Héroux C.A.  
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.  
Guy Bernard C.A. Percy Auber C.A.  
R. Bourgeois C.A. J.-Paul Talbot C.A.  
Rocoy Roy C.A.  
Montréal Québec Roubaix

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.  
Téléphonez au service du tirage: BÉlair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

**COMPTABLES**  
**P.-A. GAGNON & CIE**  
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.  
Comptables Agréés  
Chartered Accountants  
IMMEUBLE DES TRAMWAYS  
159 OUEST RUE CRAIG  
Tél. l'Arbour 5990

MARQUETTE 2221  
**Morncy, Labelle & Cie**  
COMPTABLES LICENCIÉS  
Ci-devant Dent Imob. sur le Revend.  
M.-B. Morncy. O. Labelle.  
C.G.A. C.P.A. C.G.A.  
57 ouest, St-Jacques - Montréal

**Hurtubise & Hurtubise**  
Léon-A. Hurtubise C.P.A.  
Gérard Hurtubise C.P.A.  
Gonzave Martin C.A. C.P.A.  
Comptables publics licenciés  
60, St-Jacques O. - Montréal  
Téléphone: HARBOUR 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723  
**Lucien VIAU, C.G.A.**  
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ  
Spécialité: Imob. sur le revenu  
159, Craig ouest - Montréal

**LUCIEN-D. VIAU, C.A.**  
COMPTABLE AGRÉÉ  
4643 avenue Verdun. VERDUN  
YOrk 0642

**MEDECIN**  
Electricité médicale Rayons X  
**Dr Maxime Briaibois**  
L.M.D. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris  
Maladies vénériennes, endocrinologie,  
urinaires, digestives, circulatoires,  
respiratoires.  
P'tonien 3352 816 Sherbrooke est

**OPTOMETRISTES OPTICIENS**  
H.A. 5446  
**J.-A. MESSIER, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
Spécialité: Examen de la vue -  
Ajustement de verres de contact.  
PHANEUF & MESSIER  
1787 Saint-Denis - Montréal

Examen des yeux  
Réparation de lunettes  
Service postal  
**Léo-Paul TROTTIER, o.d.**  
OP. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN  
MANUFACTURIER  
1638 est. av. Mont-Royal PH. 1655

**ASSURANCES**  
Compagnie d'Assurance sur la Vie  
**La Saubegarde**  
MONTREAL  
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT  
**Cartes d'Affaires**

**DACTYLOGRAPHES**  
**44 DU NOUVEAU 44**  
Assortiment complet  
Underwood Remington  
Royal Portable et Standard  
Machines à addition  
pour Calculateurs Portables  
Machines de Cheques Papiers, etc.  
Canada Dactylographe Enr.  
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.  
TÉL. 6088 R. Y. Armand 2200

**DACTYLOGRAPHES**  
Eoyal - Remington  
Underwood - L.  
C. Smith - Corona  
Silencieux régulier  
et "portable"  
Facteurs de chèques  
Calculatrices calcu-  
latrices et machines  
à additionner Ven-  
te service échange  
location  
**N. MARTINEAU & FILS**  
1079 rue BELLEVUE  
Entre les rues Vitré et LaSalle

**LAITERIE**  
CÉL. 6888-2585 HÔTEL ROYAL  
**LAITERIE**  
**Rosemont**  
Laiterie canadienne-française  
B. PATENAUDE propriétaire

**ENCADREURS**  
**Wisintainer & Fils**  
908 BOULEVARD ST-LAURENT  
**LES ENCADREURS**  
MANUFACTURIERS  
Montreal - Cadres - Mirrors  
Réparations de cadres et miroirs  
Lane 2264

**MEUBLES**  
Acheter chez Marcotte,  
C'est être dans la note  
Du meuble en général  
C'est l'endroit idéal  
**A.E. MARCOTTE**  
3906, ONTARIO EST (près Orléans)  
CH. 9628

**REMBOURREURS MATELASSIERS**  
**REMBOURREURS MATELASSIERS**  
**BOYER LIMITEE**  
Spécialité: meubles et matelas sur  
commande ainsi que réparation  
matelas et matras sur demande  
3886 Henri-Julien - PL. 1112

**REPARATIONS ELECTRIQUES**  
Réparations électriques  
sur automobiles  
Installation de ré-  
parations de mo-  
teurs et machines  
transformateurs  
4350, PAPIREAU  
AS. 2161  
**Geo. DAIGNEAULT, Ltée**

**HOTEL PLAZA**  
Cuisine recherchée  
Vin et Bière  
Alex JULIEN  
propriétaire  
446 Place Jacques-Cartier  
MA 9331



**Recul des Alliés dans la Sarre**  
Une lutte longue et difficile.  
**NOUS N'AVONS PAS DE TEMPS A PERDRE**  
L'assaut a été lancé sur les chefs alliés.

**MELCHERS DISTILLERIES LIMITED**  
MONTREAL BERTHIERVILLE

LES manchettes de journaux des derniers mois sont un avertissement pour chacun de nous. La Victoire n'est pas encore un fait accompli, et ne le sera peut-être pas de longtemps.

Voilà la raison pourquoi notre distillerie va continuer, durant les prochains mois, à fabriquer de l'alcool pour fins militaires. C'est notre tâche principale de distiller de l'alcool de guerre car ce produit essentiel sert à fabriquer les explosifs contenus dans les torpilles et les bombes. L'alcool guide, en quelque sorte, les aviateurs dans leurs missions périlleuses, puisqu'il est employé dans les boussoles. Il sert aussi dans les calmants et les remèdes employés sur les champs de bataille. Vous le trouverez encore dans les peintures et les laques dont on fait un si grand usage dans la guerre moderne.

L'alcool de guerre est requis en grande quantité. D'ici la Victoire, notre fabrique est à la disposition du Pays pour la distillation de ce produit essentiel.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 18.284 actions samedi et de 15.910 actions minières.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Montreal Curb, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Choses et autres

La production de Dome Mines Limited n'ayant été que de 402,353 en décembre, comparativement à 401,130 le mois précédent et à 474,240 en décembre 1943, sa production brute de toute l'année 1944 accuse une diminution de 8595,026 comparativement à celle de 1943, ayant baissé de 85,772,520 à 85,177,494. C'est une diminution de 11%. C'est aussi une baisse de 82,756,292 ou de 34% en regard de sa production record de 7,933,786 en 1940.



M. Reginald Grubb, gérant général du groupe des engrais aux Canadian Industrial Limited, vient de résigner ses fonctions pour raisons de santé, après 44 ans de service continu.

L'Office national de la statistique rapporte que durant la semaine terminée le 6 janvier, les chargements des chemins de fer canadiens se sont totalisés à 49,883 wagons, comparativement à 44,770 la semaine précédente et à 62,411 la semaine correspondante de l'an dernier.

Dans l'est les chargements ont diminué de 40,266 à 30,550 wagons; dans l'ouest, ils ont également baissé de 22,145 à 19,333 wagons.

La pulpe de bois canadienne est essentielle à la fabrication des puissants explosifs, à la fabrication des plastiques et des fibres synthétiques, des appareils de chirurgie et des tampons d'ouate des hôpitaux.

La production d'ustensils de cuisine et d'articles de ménage en aluminium accuse une nouvelle diminution au Canada en 1943; le total est de \$280,608; à rapprocher de \$343,097 en 1942 et \$1,666,716 en 1939.

Les profits bruts de Southern Canada Power Ltd pour le mois de décembre se sont élevés à \$292,217 contre \$210,054 pour le même mois en 1943. Les déductions totales se chiffrent à \$289,941 comparativement à \$224,336 et le surplus pour décembre 1944 est de \$2,276 au regard de \$14,282 de déficit pour 1943, pour la même période.

Les stocks de grain des Etats-Unis au Canada le 4 janvier se placent à 423,114 boisseaux, au regard de 1,382,620 la date correspondante de l'an dernier. Les stocks de maïs augmentent de 272,340 boisseaux contre 127,812 et ceux de fève de soya, à 90,931 boisseaux, comparativement à 32,556 boisseaux, à rapprocher de 1,222,252.

L'Office agricole du ravitaillement recommande de planter 70,000 acres de betteraves à sucre en 1945, soit 11,650 de plus qu'en 1944. La répartition de cette quantité par province est la suivante: Québec, 10,000 acres; Ontario, 15,000; Manitoba, 15,000; Alberta, 30,000.

Les exportations canadiennes de nickel ont monté en valeur de \$21,782,207 en 1928 à \$52,496,417 en 1938. Les expéditions aux pays de l'Empire ont valu \$27,546,166 du total de 1938, presque toutes allant au Royaume-Uni. Les envois aux Etats-Unis n'ont fait voir que peu de changement de valeur en 1938 par rapport à 1928. Des expéditions ont été faites à 33 pays en 1938.

La préture que l'omnipotence dans la fabrication du fromage canadien est tirée d'un extrait trouvé dans le quatrième estomac des vaches; elle contient un enzyme appelé pepsine qui agit sur le lait pour séparer le petit lait du caillé.

La situation actuelle dans notre ville laisse à désirer et les mesures prises ne pourront pas remédier au congestionnement et il est urgent d'apporter une solution à ce problème. D'après le Royal Automobile Club, la construction de boulevards à voies multiples, de voies élevées, de garages souterrains, etc., ferait beaucoup pour améliorer cette situation.

Changement dans les prix des oranges. Ottawa, 15 (D.N.C.). — A compter d'aujourd'hui, toutes les oranges vendues au Canada tomberont sous le coup des nouveaux prix de plafond annoncés à la fin de décembre. C'est ce qu'on a déclaré à l'administration des vivres de la Commission des prix et du commerce.

Lorsqu'on a annulé les subventions à l'importation sur les oranges le mois dernier, on déclara que toutes les oranges entrées au pays le ou avant le 30 décembre seraient vendues aux prix établis en vertu des ordonnances de la Commission 239 et 259 et que toutes les oranges importées après le 30 décembre tomberaient sous le coup des prix de plafond établis en vertu de la nouvelle ordonnance sur les oranges, A-1450.

Etant donné qu'on a vendu pratiquement toutes les oranges importées avant le 30 décembre, la Commission a annulé les ordonnances antérieures sur les prix.

Né à Glashganny, près de Dublin, Irlande, M. Grubb débuta dans les affaires à Oakland, Californie, en qualité de commis à l'entrepôt et de messager au salaire de \$4 par semaine. Il fit ses premières armes dans l'industrie chimique aux California Powder Works et émigra au Canada pour s'établir à Nelson, C.-C., où il remplit les fonctions de chef des ventes de district à la Hamilton Powder Company, l'ancêtre de la C. I. L. Il fut ensuite gérant des ventes pour l'Ouest à la division des explosifs de C. I. L. jusqu'en 1920, alors qu'il fut transféré à Montréal pour y être promu gérant des ventes de division.

En 1929, après avoir passé près de 29 ans dans l'industrie des explosifs, il était nommé gérant général du groupe des engrais, poste à la présidence du comité consultatif de l'industrie des engrais à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre depuis la formation de cet organisme jusqu'en décembre dernier. Son frère, George C. Grubb, est gérant de la division des explosifs de C. I. L.

M. A.-H. Martin, qui compte 24 ans de service à la compagnie, vient d'être nommé gérant général du nouveau groupe des engrais et du sel, formé par la fusion de la division du sel et du groupe des engrais.

La tendance était irrégulière sur notre marché, tant à la Bourse qu'au Curb, et la majorité des papeteries montraient de la faiblesse, entre autres, International Paper, Abitibi ord., et 6% priv., Donnacana et St. Lawrence Corporation A, Sugar and Canadian Industries B se sont renforcés dans les industries laitières que Massey, Dominion Bridge, Canadian Car ord. et priv., Sarnia, Tar, General Steel Wares, Gypsum and National Steel Car, ont cédé du terrain.

Canadian Breweries, dans les boissons, était ferme, mais Industrial Alcohol A, Seagrams and National Breweries n'étaient pas soutenus.

Dans les mines d'or, Amaqueq et O'Brien ont accusé de reculs ainsi que Imperial Oil, dans les raffineries.

En commençant son allocution, M. Chs-A. Roy, président, a rendu un tribut d'hommages à la mémoire de deux des plus anciens membres du Conseil d'administration, M. Alfred Lambert, de Montréal, et M. J.-F. Codère, de Sherbrooke, tous deux décédés au cours de l'année.

Ensuite le président s'exprima en partie comme suit: "Le bilan qui vous a été présenté par le gérant général indique une autre année de progrès, nous avons une augmentation notable de l'actif et que les nouvelles ressources ont été, en grande partie, utilisées à l'achat de valeurs de l'Etat, conservant ainsi une situation financière très saine."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

44ième ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

LE RAPPORT DU GERANT GENERAL INDIQUE UNE ANNEE DE PROGRES ALLOCATION DU PRESIDENT

La 44ème assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada a été tenue au siège social de la Banque, à Montréal, le 11 janvier 1945. Après approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, le gérant général, M. J.-U. Boyer, donna lecture du rapport du Conseil d'administration et fit l'analyse du bilan, s'exprimant en partie comme suit: "L'actif total a atteint le chiffre de \$111,839,956, et s'est accru de \$19,440,266. Les disponibilités de caisse s'élevaient à la somme de \$19,521,383. Parmi les titres en portefeuille, ceux du gouvernement fédéral et des provinces échangent d'ici deux ans, s'élevaient à \$30,166,245, et ceux à plus longs termes s'élevaient à \$27,711,912. Les obligations municipales et autres valeurs, forment un total de \$10,859,183. Les prêts à demande se sont accrues à \$5,374,266. L'actif facilement réalisable, qui est de \$95,632,993, équivaut à 87% des engagements envers le public."

Depuis le début de la guerre, les banques ont investi presque tous leurs fonds disponibles sur des obligations du gouvernement canadien, portant intérêt à taux très bas. Cette politique d'argent à bon marché, dictée par la nécessité, n'en a pas moins créé une situation particulière pour les institutions financières, qui, par leurs fonctions, sont tenues de maintenir une forte position et des revenus satisfaisants.

Les prêts commerciaux sont passés de \$13,779,274 à \$15,178,349, ce qui représente une augmentation de \$1,399,075. Les prêts aux municipalités et commissions scolaires indiquent une diminution de \$697,652.

Le total des dépôts a atteint le chiffre de \$105,528,725, comparativement à \$85,688,324 en 1943, étant une augmentation de \$19,840,401.

Les résultats de l'année ont été satisfaisants. Les profits du dernier exercice se chiffrent à \$464,907, comparativement à \$455,700 l'année précédente. A même échelle, il a été pourvu pour taxes fédérales \$181,366, laissant le solde de \$283,542. De cette somme, un amortissement de \$75,000 sur les immeubles a été effectué, et une somme de \$200,000 a été versée aux actionnaires en dividendes, au taux de 5% l'an. Le solde au compte de profits et pertes s'élevait à \$230,386 comparativement à \$221,845 en 1943.

Faisant allusion aux devoirs des officiers et employés, M. Boyer dit: "Je tiens à rendre un juste témoignage d'appréciation à tous nos officiers et employés dont les devoirs ont encore augmenté au cours de l'année. Pour eux, l'année a été difficile. Au surcroît de travail accompli est venue s'ajouter l'initiation d'un personnel en grande quantité, pour assurer les fins de maintenir un service satisfaisant à la clientèle. Je les remercie tous pour leur loyauté et l'effort qu'ils ont donné au cours de l'année qui vient de se terminer."

Allocation du Président

En commençant son allocution, M. Chs-A. Roy, président, a rendu un tribut d'hommages à la mémoire de deux des plus anciens membres du Conseil d'administration, M. Alfred Lambert, de Montréal, et M. J.-F. Codère, de Sherbrooke, tous deux décédés au cours de l'année.

Ensuite le président s'exprima en partie comme suit: "Le bilan qui vous a été présenté par le gérant général indique une autre année de progrès, nous avons une augmentation notable de l'actif et que les nouvelles ressources ont été, en grande partie, utilisées à l'achat de valeurs de l'Etat, conservant ainsi une situation financière très saine."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

Après avoir traité de la révision de la Loi des Banques, faite dans le cours de l'année 1944, et analysé quelques-unes des modifications qui ont été faites, le président fit une revue succincte de la situation économique, s'exprimant comme suit: "Dans le domaine économique, l'année 1944 a suivi de près le cours de l'année 1943. Les activités ont, en majeure partie, été vouées à la poursuite de la guerre. L'expansion industrielle, qui s'était produite au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie. La production des munitions et des fournitures de guerre est demeurée élevée et la classe ouvrière a eu de l'emploi largement en deçà de la limite établie en vue de la production pour les besoins civils ont été retardées, à cause du manque de main-d'œuvre et de temps en temps, d'insuffisance de matières premières, en dépit du relâchement de certains contrôles."

de guerre. Le prix des produits de quelques industries, utilisés pour les besoins de la guerre et pour les besoins particuliers, comme, par exemple, certains matériaux de construction, a atteint un niveau tellement élevé, que la construction de logements à prix moyens en est retardée. La classe agricole a fait de grands progrès. De nouveau favorisés d'une excellente récolte, les fermiers ont touché des revenus supérieurs à ceux du passé et ils en ont profité pour améliorer davantage leur situation, en effectuant des placements, de même qu'en réduisant leurs obligations hypothécaires. Le commerce de détail en général a été très actif, bien que certaines marchandises ne puissent pas être obtenues ou que les quantités fussent limitées. Le total des ventes en est rapporté comme étant supérieur à celui de l'année précédente.

"Les avantages résultant de l'expansion engendrée par la guerre n'ont pas été répartis également entre toutes les classes de la société. La catégorie de celles qui sont demeurées au service de la population civile a été plutôt affectée et elle a vécu dans une certaine gêne, en raison des taxes élevées et de quelques mesures de guerre. Certains groupes importants, les employés d'industries de guerre et les agriculteurs, par exemple, ont, de temps à autre, fait pression et ils ont réussi à obtenir une augmentation de leurs revenus, pour compenser l'augmentation du coût de la vie depuis le début de la guerre. La hausse progressive des salaires a également augmenté le coût de la vie chez les employés des autres entreprises, qui ne sont pas à même d'élever l'échelle des salaires au niveau de celle des usiniers de guerre. Cette disparité dans les salaires a créé une situation embarrassante, qui affaiblit la confiance de ceux qui luttent pour maintenir leurs affaires dans une condition saine, pendant qu'ils cherchent une solution équitable à leurs problèmes."

"Les contrôles de guerre, établis pour de bonnes fins: ont rendu d'importants services, mais en même temps ils ont fait surgir un grand nombre de problèmes, dont quelques-uns sont aujourd'hui d'une portée plus étendue qu'il y a un an ou deux. Parmi ces problèmes, il y a celui de la main-d'œuvre et celui de l'augmentation du prix coûtant, par rapport au prix de vente. La main-d'œuvre stable est insuffisante; le coût de l'œuvre des entreprises est introuvable pour les entreprises autres que les industries de guerre. L'augmentation graduelle du prix coûtant, alors que le prix de vente est sujet au plafonnement par le gouvernement, préoccupe de plus en plus les industriels, moyens et petits en particulier. Les chefs d'entreprises se voient grandement exposés à ne pouvoir opérer avec profits raisonnables, si les hauts salaires établis pendant la guerre sont maintenus après la guerre et le plafonnement des prix, pour la majorité des produits commerciaux, demeure au niveau actuel. Il paraît pourtant être de première importance que les entreprises industrielles et commerciales aient l'assurance de pouvoir réaliser des profits raisonnables après la guerre et il faut que ces entreprises maintiennent leurs activités à un niveau élevé pour continuer de donner de l'emploi à leurs employés actuels et être en mesure d'offrir des positions à nos soldats à leur retour à la vie civile."

"Vivant sous un régime d'économie dirigée par l'Etat, les conditions économiques présentes sont remplies de complications et bien des facteurs devront nécessairement être pris en considération, lorsqu'il s'agira de définir le cours futur des affaires."

"Comme dans le passé, la politique fiscale du gouvernement canadien influencera le programme des activités d'entreprises privées, comme elle a influencé celui des industriels et des marchands durant la guerre. C'est donc sur le gouvernement que reposera, dans une grande mesure, la responsabilité de rendre possible, durant la période d'après-guerre, la tâche du manufacturier de fabriquer des produits qui seront en demande par le consommateur, domestique et étranger, et à des prix de compétition."

"Actuellement, le pouvoir d'achat est élevé, les besoins domestiques sont considérables et l'industrie et le commerce sont susceptibles d'opérer à plein rendement pendant un certain temps après la guerre. Il se pourrait toutefois que, par suite

de l'augmentation de la capacité de production pendant la guerre, l'offre parvienne rapidement à satisfaire les besoins domestiques. Il semble évident que, pour maintenir les activités du commerce et de l'industrie à un niveau élevé, l'on devra compter sur le marché d'exportation pour l'écoulement du surplus de nos produits. Certains pays étrangers ont, toutefois, n'achèteront nos produits qu'à la condition que l'on achète leurs leurs. Si ces importations devaient être considérables, elles pourraient amener des complications sur le marché domestique. S'il est encore impossible d'estimer les possibilités du marché d'exportation après la guerre, il demeure important d'être en position d'offrir nos produits à un prix permettant la compétition sur les marchés étrangers, tout en conservant la qualité. Pour arriver à cette fin, il sera probablement nécessaire que certains groupes changent leurs manières de penser et d'agir; c'est-à-dire, travailler plus, et non pas moins, mener une vie plus simple et plus économe, et que les industries travaillent à profits modérés. Une réduction considérable dans les dépenses du gouvernement après la guerre, une réduction de taxes de toutes sortes et une réduction annuelle de la dette publique seraient, pour les gens d'affaires, un indice, plus rassurant que tout autre, de la politique fiscale que le gouvernement se propose de suivre dans l'avenir."

"Sous le contrôle de l'Etat, durant la guerre, avec le gouvernement comme principal client, la concurrence entre les maisons d'affaires pour obtenir des clients, la concurrence entre les salariés pour obtenir des positions cessent pratiquement, l'efficacité diminue et le prix coûtant augmente. Au retour de la paix, nombre de réalités viennent en évidence et chacun est alors forcé de se rappeler que le vrai moyen d'améliorer son sort est le travail ardu, guidé par une bonne et saine administration. Il est admis d'expérience qu'après une époque de grande expansion et de prospérité, il survient une période de rajustement, quand ce n'est pas de dépression. Les contrôles du gouvernement ne réussissent probablement pas à changer complètement le cours des événements, mais les mesures qui ont été prises pour prévenir une grande inflation devraient rendre moins dur le problème de déflation après la guerre et éviter, jusqu'à un certain point, la répétition des pénibles expériences subies quelque temps après la cessation des hostilités en 1918."

"Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les armées alliées ont fait d'énormes progrès et la victoire en Europe semble prochaine. Lorsque la paix sera rétablie, il est à souhaiter que l'effort considérable fourni pendant la guerre soit dirigé vers la production, pour le bien-être de la population du pays et la restauration d'une économie saine."

Sur proposition de M. Chs-A. Roy, appuyé par M. J.-E. Lafore, le rapport du conseil d'administration et les états soumis furent adoptés à l'unanimité. Le rapport annuel du Bureau des Commissaires-censeurs fut présenté par son président, l'honorable E.-L. Patenaude, C.P., C.R., et approuvé.

Furent élus membres du conseil d'administration: hon. sénateur Elie Beauregard, C.R., Cecil L. Garsley, C.-G. de Tonnacourt, hon. R.-O. Grothé, C.L., Alfred Marois, le major R.-H. Parent, M.D., Jean Rolland, Chas.-A. Roy, Georges-A. Savoy.

Les membres du bureau des commissaires-censeurs élus sont: MM. Narcisse Ducharme, L.-E. Langis Galleault, C.R., L.L., B.S., hon. sénateur Antoine-J. Léger, C.R., M. Victor Morin, notaire, hon. E.-L. Patenaude, C.P., C.R., M. Clément Tremblay.

A une séance spéciale du conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Chs.-A. Roy a été réélu président de la banque, et MM. Jean Rolland et Geo.-A. Savoy, vice-présidents.

Les provinces d'Italie auxquelles s'étend maintenant le service postal des lettres, des cartes postales et de la recommandation, sont les suivantes: Ancona, Aquila, Arezzo, Ascoli, Avellino, Bari, Benevento, Brindisi, Campobasso, Catanzaro, Chieti, Cosenza, Florence, Foggia, Grosseto, Grosseto, Lecce, Litoria, Livorno (Leghorn), Macerata, Matera, Naples, Perugia, Pescara, Pisa, Potenza, Reggio di Calabria, Rieti, Rome (y compris la ville de Rome (suite à la dernière page)

Bulletin des Postes (1) Service postal pour l'Italie... A partir de maintenant, les lettres et les cartes postales, à tarif réduit, jusqu'à la limite de poids de 2 livres 3 onces, peuvent être acceptées pour les endroits de l'Italie (y compris la Sardaigne et la Sicile) et la Cité du Vatican, pour lesquels il existe déjà un service postal limité, ainsi que pour les provinces suivantes: Ancona, Arezzo, Avellino, Benevento, Brindisi, Campobasso, Catanzaro, Chieti, Cosenza, Florence, Foggia, Grosseto, Grosseto, Lecce, Litoria, Livorno (Leghorn), Macerata, Matera, Naples, Perugia, Pescara, Pisa, Potenza, Reggio di Calabria, Rieti, Rome (y compris la ville de Rome (suite à la dernière page)

Laurentide Acceptance Corporation Ltd Le conseil d'administration a déclaré le vingt et unième dividende trimestriel régulier d'un et quart pour cent (1 1/4%) sur les actions privilégiées de la compagnie pour le trimestre finissant le 31 janvier 1945. Ce dividende est payable le 31 janvier 1945 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 janvier 1945. Par ordre du Conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier, LUCIEN ROUX

ADMINISTRATEUR



HON. SENATEUR ELIE BEAUREGARD, C.R., Montréal, élu membre du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada. Le sénateur Beauregard est président de Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd., et vice-président de General Security Insurance Co. of Canada.

ADMINISTRATEUR



M. le major R.-H. Parent, médecin, Ottawa, élu membre du bureau d'administration de la Banque Provinciale du Canada. M. le major Parent est président-général de l'Union Saint-Joseph du Canada et ancien commissaire de la ville et de la Commission hydro-électrique d'Ottawa.

Cours des huiles

Table of oil prices, listing various types of oil and their current market rates.

Les accidents trop nombreux dans Québec

Le Royal Automobile Club, à une assemblée tenue ici en fin de semaine, s'est alarmé de la proportion des accidents dans notre province, et du nombre considérable de pertes de vie qui en résultent. Une résolution a été adoptée à cet effet et quelques-uns de ses membres iront la présenter d'ici quelques temps, à M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province. Le nombre de personnes tuées à Montréal a été de 110, tandis qu'à Toronto la même année, il était seulement de 62. Si l'on compare ces chiffres par 10,000 automobiles, la proportion a été de 15.0 à Montréal et de 4.0 à Toronto. Le nombre de véhicules moteurs enregistrés dans Montréal était de 72,764 contre 151,600 à Toronto. Par province, le nombre de véhicules enregistrés s'élevait à 222,622 pour Québec et de 715,380 pour Ontario et le nombre de personnes tuées dans des accidents de route a été

de 363 dans Québec et de 607 en Ontario. Cette situation comparée à celle des Etats-Unis, n'est pas plus favorable. Le nombre des morts par 10,000 véhicules dans notre province, au cours de l'année a été de 16.30, en Ontario, de 8.41 et aux Etats-Unis de 8.70.

De plus, il a été recommandé aux autorités provinciales d'améliorer la loi sur les véhicules moteurs, afin que le produit des taxes dérivé de l'exploitation des automobiles, soit consacré à la construction des routes et à leur entretien. Ce revenu se chiffre à \$20,000,000, et déjà plusieurs Etats,

# LA VIE SPORTIVE

## Le Tricolore conserve la 1ère place

New-York, 15. — Le club Canadien ne veut pas se laisser damer par les Red Wings de Détroit ni par les autres clubs du circuit Dutton et le club monténégrin sait prouver, lorsque l'occasion se présente, qu'il est le plus redoutable du circuit professionnel et qu'il est de taille à décrocher un autre championnat dans la Ligue Nationale. Hier soir, les Habitants de Dick Irvin ont affiché une belle tenue contre les Rangers de New-York et ils ont vaincu les protégés de Lester Patrick par le compte de 6 à 2 pour conserver leur avance de quatre points sur le Detroit, qui occupe le deuxième rang du circuit majeur.

Les Rangers firent belle figure dans la première période et dans le dernier engagement mais dans la deuxième manche les Montréalais ont totalement déclassé leurs rivaux alors qu'ils enregistrèrent quatre points pendant que les New-Yorkais étaient tenus en respect.

Dutch Hiller et Ken Mosdell ont été les vedettes de cette victoire en comptant chacun deux points pendant qu'Elmer Lach et Frankie Eddolls ont enregistré les autres.

Elmer Lach a de nouveau brillé en comptant un point et en obtenant une assistance pour monter sur un pied d'égalité avec Toe Blake en première place dans le classement de compteurs pendant que Maurice Richard, qui n'a obtenu qu'une assistance hier soir, vient en troisième place, deux points en arrière de ses deux coéquipiers.

Alignement des équipes:  
CANADIENS — Buts: Durnan; défenses: Eddolls et Harmon; centre: O'Connor; ailes: Gauthier et Hiller. Substituts: Bouchard, Lamoureux, Blake, Richard, Gelliffe, Chamberlain, Lach, Mosdell.

RANGERS — Buts: McAuley; défenses: Moe et Watson; centre: Demaco; ailes: Warwick et Goldup. Substituts: MacDonald, Dill, Hunt, Atanas, Thurier, Shack, McDonald, Bitson.

Arbitres: Bert Hedges; Scherr et Sam Babcock.

Composition des équipes:

1—Canadiens: Hiller (Eddolls) ..... 1.11  
2—Rangers: Demaco (McDonald, Warwick) ..... 9.40  
Punitions: Goldup, Hiller.

3—Canadiens: Lach ..... 3.45  
4—Canadiens: Mosdell (Richard, Lamoureux) ..... 7.42  
5—Canadiens: Hiller (O'Connor) ..... 13.55  
6—Canadiens: Eddolls (Lach) 17.44  
Aucune punition.

Troisième période:  
7—Rangers: Demaco (Goldup, Watson) ..... 1.40  
8—Canadiens: Mosdell (Gelliffe, Chamberlain) ..... 9.17  
Punitions: Atanas, Mosdell, Dill, Gauthier (majeure).

## Autre victoire des Volants

Ottawa, 15. — Les Volants de Hull semblent être sortis de leur léthargie car samedi les joueurs de cette équipe ont pu s'assurer une deuxième victoire consécutive, leur troisième de la saison, alors qu'ils triomphèrent des Commandos d'Ottawa par le compte de 3 à 2.

Édith Ambois a compté le point décisif au milieu de la 3e période. Nicholson a compté deux points et Cheyne a participé à deux points pour les gagnants. Les Volants sont maintenant seuls, par ce gain, en 3e place de la ligue Québec Senior.

Composition des équipes:  
HULL — Buts: Woods; défenses: Ranger et Creighton; centre: Bastien; avant: Franck et Séguin. Subs: Mentzel, Cheyne, Ambois, Nicholson, Trainor et Gauthier.

Ottawa, 15. — Buts: Higginbottom; défenses: Ailsby et Finigan; centre: Murelich; avant: Smith et F. Dunlop. Subs: J. Dunlop, Lafleur, Ramsay, Dagenais, Reardon.

Arbitres: A. Peterkin et H. Shoultice.

Première période  
1—Hull, Nicholson ..... 3.54  
2—Hull, Nicholson ..... 6.45  
Punitions: Rangers, Nicholson.

Deuxième période  
3—Ottawa, R. Dunlop ..... 2.2  
4—Ottawa, Lafleur ..... 18.16  
Punitions: Ranger (mauvaise conduite, 10 minutes), Reardon, Ailsby, Lafleur.

Troisième période  
5—Hull, Ambois ..... 10.17  
Punitions: Trainor, F. Dunlop 2.

## Blanchissages pour le Denis

Le club Denis trois étoiles a triomphé du Canadien Matane par le compte de 5 à 0, puis il a eu raison du Rosemont par 6 à 0 ces jours derniers. Ce club est en train de tout balayer sur son passage.

Dans la joute contre le Canadien, les points furent comptés par R. Laporte, R. Robitaille, R. et M. Delorme et Desrosiers, pendant que les compteurs dans la rencontre contre le Rosemont, furent Robitaille, deux points; Labine, Légaré et R. Delorme et R. Bernatchez. Dans ces deux parties, le cerbère P. Bourque a fait des arrêts sensationnels et ces blanchissages sont une preuve de son habileté.

L'équipe du Denis se compose des joueurs suivants: but: P. Bourque; défenses: Grisé et R. Delorme; avant: Robin, Sauriol, M. Delorme, Robitaille, Dupras, Labine et Grisé, R. Légaré et R. Bernatchez. Subs.: Destrembles, Lauzon et Laporte.

## Les Bruins perdent contre les Eperviers

Chicago, 15. — Les Eperviers de Chicago ont causé une surprise hier soir, lorsqu'ils l'emportèrent sur les Bruins de Boston par le compte de 4 à 1 devant plus de 15,000 personnes qui ont vu ces deux clubs à l'oeuvre.

Les Eperviers, avec trois nouveaux joueurs sur leur alignement, ont eu l'avantage du jeu après la première minute et s'affirmèrent supérieurs à leurs rivaux dans tous les départements. Mike Karakas, qui gardait les filets du club local, n'eut aucun arrêt à exécuter au cours de la période finale.

Butch McDonald et Don Grosso, qui ont été obtenu de Detroit en échange pour le vétéran Earl Seibert, furent au nombre des compteurs pour le club local et Paul Thompson semble avoir eu le meilleur dans sa transaction avec le Detroit.

Bill Cowley, l'un des meilleurs compteurs du circuit majeur professionnel, a évité le blanchissage à son club en enregistrant le premier point de la partie, l'unique but des Bruins, après 28 secondes de jeu dans la période initiale.

Alignement des équipes:  
BOSTON — Buts: Bibeault; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; avant: Cain et Jennings. Subs.: Clapper, Shevchuk, Marion, Cupulo, Rizzini, Gaudreault, Ken Smith, Gladu.

CHICAGO — Buts: Karakas; défenses: Field et Simon; centre: Dahstrom; avant: Horeck et March. Subs.: Clint Smith, Grosso, Check, Cooper, Harms, Mosenko, McDonald, Mitchell.

Arbitres: Chadwick, Steve Meuris et Joe Springer.

Première période  
1—Boston, Cowley ..... 2.8  
2—Chicago, Clint Smith ..... 13.44  
Aucune punition.

Deuxième période  
3—Chicago, Check ..... 5.33  
Punition: Gladu.

Troisième période  
4—Chicago, McDonald ..... 2.34  
5—Chicago, Grosso ..... 14.45  
Aucune punition.

## Ils ont gagné tour à tour

Shawinigan les Chutes, 15. — Les Cataractes de Shawinigan les Chutes et le Cornwall ont partagé les honneurs d'un programme-double de la fin de semaine dans la ligue Interprovinciale. Les Cataractes triomphèrent par 8 à 1 samedi et Cornwall l'emporta par 4 à 0 hier.

Toupin fut l'étoile de la partie de samedi, avec quatre points. Cornwall joua moins ouvertement dimanche et cela leur permit de triompher, quoique le Cornwall ait fait preuve d'une grande agressivité.

Composition des équipes:  
HIER:  
CORNWALL — Buts, Renaud; défenses Dupuis, Hébert; centre, F. Lauzon; avant: B. Lauzon, Perron. Subs: Tapin, Gravel, Burr, Carragher, Proulx, Desroches, Maréchal.

SHAWINIGAN — Buts, Thifault; défenses, Brodeur, Arcand; centre, Toupin; avant: Bisson, Laframboise; subs: Despelteau, Tremblay, O. Carnegie, H. Carnegie, Paquette, Lajoie et Lupien.

Arbitres: Gauthier, Bennett.

Première période  
1—CORNWALL: Perron-F. et B. Lauzon ..... 15.41  
Punitions: Toupin, Dupuis.

Deuxième période  
2—CORNWALL: Gravel-Dupuis ..... 3.28  
3—CORNWALL: Carragher-Desroches ..... 11.08  
Punition: Carragher.

Troisième période  
4—CORNWALL: Burr-Carragher 10.13  
Punition: Hébert.

Samedi:  
CORNWALL — Buts, Renaud; défenses: Tapin, Hébert; centre: Maréchal; avant: Proulx, Desroches. Subs: Dupuis, A. Renaud, Gravel, Perron, Burr, Carragher, B. et F. Lauzon.

SHAWINIGAN — Buts, Thifault; défenses: Despelteau, Tremblay; centre, MacIntyre; avant: O. et H. Carnegie. Subs: Bisson, Lafoie, Toupin, Isabelle, Arcand, Lupien, G. Brodeur et Paquette.

Arbitres: Gauthier et Vincent.

Première période  
1—Shawinigan: Toupin ..... 2.41  
2—Shawinigan: Bisson-Toupin-Arcand ..... 9.51  
3—Shawinigan: Toupin-Lajoie-Bisson ..... 11.33  
4—Shawinigan: O. et H. Carnegie ..... 14.13  
Punitions: Arcand, Despelteau et Carragher.

Deuxième période  
5—Shawinigan: Toupin-O. et H. Carnegie ..... 17.14  
6—Shawinigan: Isabelle-Lupien ..... 18.27  
Punitions: Despelteau, Proulx.

Troisième période  
7—Shawinigan: Toupin-Lajoie-Bisson ..... 6.26  
8—CORNWALL: F. Lauzon-Carragher-Gravel ..... 8.42  
9—Shawinigan: Lajoie-Toupin 11.33  
Punitions: Hébert, Arcand et F. Lauzon.

## Lachine et Beauharnois annulent

A Beauharnois hier après-midi, le club junior local a annulé avec les Volants de Lachine par le score de 3 à 3. Racicot et Desrosiers se sont livré un superbe duel dans leur cage respective. Devassal, Gagnon et Bourdon comptèrent pour Beauharnois, tandis que Trofrier, Francoeur et Lemay furent les compteurs des Volants.

Au cours d'une assemblée, il fut décidé de changer le nom de la Ligue Junior indépendante pour celui de Provinciale Junior.

Voici les meneurs:  
J. B. A. Pts Pun.  
Blake, Canadiens 28 20 26 46 2  
Lach, Canadiens 28 13 33 46 16  
Richard, Canad. 28 15 44 29xxx  
Howe, Detroit ..... 29 14 26 40 4  
Cowley, Boston ..... 27 14 26 40 4  
M. Bruneteau, Dét. 24 18 17 35 4  
DeMarco, Bang. ..... 27 14 18 32 6

x—Majeur.  
z—Mauvaise conduite.

## Le Toronto a l'avantage sur Boston

Toronto, 15. — Les Leafs de Toronto n'ont pas eu la tâche facile contre les Bruins samedi soir dans la Ville Reine car les protégés d'Arthur Ross ont fait la vie dure aux hommes de Happy Day et ce n'est que par la faible marge d'un point que les locaux l'ont emporté sur leurs rivaux dans cette rencontre de la Ligue Nationale de Hockey. Les Leafs triomphèrent des visiteurs par le compte de 2 à 1.

Bob Davidson a été le héros de cette victoire alors qu'il enregistra le point victorieux en moins de quatre minutes au début de la troisième période.

Comme question de fait, tous les points furent comptés en dedans de sept minutes à la fin de la deuxième période et au début de la troisième.

Bibeault et McCool ont rivalisé d'adresse dans les filets et finalement l'ancien joueur du Canadien a dû baisser pavillon.

Alignement des équipes:  
BOSTON — Buts, Bibeault; défenses, Egan, Crawford; ailes, Cowley, Jennings; centre, Cain; subs.: Clapper, Shevchuk, Mario, Cupulo, Rizzini, Gaudreault, Smith, Gladu.

TORONTO — Buts, McCool; défenses, Hamilton, Stanowski; centre, Bodnar, aile, Metz; subs.: Pratt, Davidson, Kennedy, Schriener, Johnstone, Backer, Jackson, O'Neill.

Arbitres: Georges Gravel; juges des lignes, Jim Primeau et Eddie Mephem.

Première période  
Pas de point.  
Pun.: Gaudreault.

Deuxième période  
1—Toronto: Carr ..... 17.39  
Pun.: O'Neill.

Troisième période  
2—Boston: Jennings ..... 4.4  
3—Toronto: Davidson ..... 3.46  
Pun.: Hamilton, Egan.

## Dans les ligues professionnelles et amateurs

SAMEDI  
Ligue Nationale:  
Canadien 8, Detroit 3.  
Toronto 2, Boston 1.

Ligue Américaine:  
Hershey 4, Buffalo 0.  
Providence 8, Pittsburgh 3.

Ligue Senior:  
Québec 6, Royal 4.  
Hull 3, Ottawa 2.

Ligue Interprovinciale:  
Shawinigan 8, Cornwall 1.

HIER  
Ligue Nationale:  
Canadien 6, Rangers 2.  
Chicago 4, Boston 1.  
Detroit 3, Toronto 0.

Ligue Américaine:  
Buffalo 6, Pittsburgh 4.  
Providence 3, Indianapolis 2.  
Indianapolis 3, Providence 2.

Ligue Senior:  
Royal 4, Québec 2.

Ligue Junior:  
Concordia 8, erdun 4.

Ligue Interprovinciale:  
Lachine 10, Valleyfield 5.  
Cornwall 4, Shawinigan 0.

CE SOIR  
Ligue de la Défense nationale:  
Marine vs Armée.  
C.A.R.C. vs McGill.

CLASSEMENT  
Ligue Nationale:  
J. G. P. N. P. C. P.  
Canadien 28 21 5 2 126 66 44  
Detroit ..... 29 18 9 4 136 98 40  
Toronto ..... 28 14 12 2 120 93 30  
Boston ..... 27 9 17 1 99 123 19  
Rangers ..... 27 6 14 7 82 121 19  
Chicago ..... 25 4 17 4 67 111 12

Ligue Américaine  
Section Est  
J. G. P. N. P. C. P.  
Buffalo ..... 37 19 13 5 119 105 63  
Hershey ..... 35 17 13 5 118 112 39  
Providen. .... 34 13 18 3 134 442 29

Section Ouest  
Indiana. .... 37 17 10 11 89 44  
Cleveland 31 16 9 6 117 97 38  
Pittsburgh 38 15 18 5 147 151 35  
St-Louis ..... 32 6 22 5 73 119 16

Ligue Senior:  
J. G. P. N. P. C. P.  
Royal ..... 13 11 1 1 90 46 23  
Québec ..... 12 6 5 1 92 54 13  
Hull ..... 13 3 9 1 63 71 7  
Ottawa ..... 10 2 7 1 45 73 5

Ligue Interprovinciale:  
J. G. P. N. P. C. P.  
Valleyf. .... 21 12 6 3 110 85 27  
Cornwall 24 12 11 1 100 95 25  
Lachine ..... 20 9 10 1 106 117 19  
Shawin. .... 21 7 13 1 60 73 15

## Une victoire facile pour le Canadien

(Par X.-E. NARBONNE)  
Les partisans du hockey professionnel et admirateurs du Canadien de Tommy Gorman étaient au comble de leur joie samedi soir lorsqu'ils furent témoins d'une autre belle victoire pour leurs favoris alors que le Bleu Blanc Rouge l'emporta sur les Ailes Rouges de Detroit par le résultat de 8 à 3, pour augmenter son avance en tête de la Ligue Nationale.

Les Habitants se sont révélés supérieurs aux hommes de Jack Adams car ces derniers ne purent rien faire avant le dernier engagement et il convient probablement d'ajouter que le Tricolore était alors assuré de son triomphe et qu'il a pris les choses à son aise, ce qui explique le fait que les visiteurs enregistrèrent trois points au cours des quinze premières minutes du jeu.

Les fervents du hockey étaient quelque peu nerveux au début de cette partie car ils craignaient une défaite pour les Montréalais, défaite qui aurait grandement affecté le classement dans la course au championnat du circuit Dutton, mais au milieu du premier engagement toute crainte était dissipée car le Bleu Blanc Rouge avait réussi à mettre trois points à son crédit et, avant la fin de la manche, le Canadien avait ajouté 2 autres buts pour mener par 5 à 0.

La deuxième période fut encore à l'avantage des locaux. Les Habitants bloquaient les élan des visiteurs pendant que Buddy O'Connor et Chamberlain parvenaient à déjouer Lumley pour porter le résultat à 7 à 0.

Comme nous le disons plus haut les joueurs du Canadien ont joué avec moins d'ardeur dans la troisième engagement et les Ailes Rouges purent alors loger la rondelle dans le filet défendu par Bill Durnan, mais Glen Harmon revenant à la charge et réussissant le dernier but de la soirée en faveur du Tricolore et tous les efforts des joueurs du Michigan pour éviter la défaite furent vains. Le Bleu Blanc Rouge enregistrait une autre éclatante victoire après avoir donné une belle leçon de hockey à ses adversaires.

Blake et Lach ont pu enregistrer leur nom sur la liste des compteurs samedi soir et en fut même de Maurice Richard, notre vaillant ailier, malgré la surveillance étroite des rivaux, qui avaient probablement reçu instruction de paralyser les efforts du joueur qui le plus grand nombre de points à son crédit depuis l'ouverture des présentes séries. Lindsay s'accrocha constamment à Richard et quelquefois ses tactiques étaient peu recommandables et c'est pourquoi Maurice a protesté contre ces agissements.

Richard ne s'est pas adressé à l'arbitre mais il a réglé lui-même ses comptes avec la jeune recrue des Wings, dans la 2e période alors qu'il porta quelques bons crochets et de solides directs à la figure et il se préparait à le mettre knockout lorsque l'arbitre King Clancy est intervenu. Comme boxeur, Richard a fait sa marque samedi soir, et encore dans ce domaine, outre étoile à eu le dessus.

Les Lamoureux ont été le joueur du Canadien qui a démontré qu'il pouvait avoir soin de ses agresseurs. Bukovich lui porta un coup de son bâton à la 3e manche et notre joueur de défense riposta par des coups de poing à la figure, mais notre joueur dut purger une punition majeure tout comme la chose s'était produite pour Richard.

Elmer Lach fut la grande étoile samedi soir et nous devons également dire que Dutch Hiller a brillé contre les Red Wings. Ce joueur semble s'améliorer et nul doute qu'il rendra de précieux services au Canadien d'ici la fin des présentes séries. Nous devons ajouter que tous les équipiers du Tricolore ont contribué à la victoire de notre club samedi soir, et tous ont droit à nos félicitations.

Alignement des équipes:  
DETROIT — Buts, Lumley; défenses: Siebert et Hollett; centre, Howe; ailes M. Bruneteau et Grosso; subs.: Armstrong, Liscombe, Carveth, McAtee, Wochy, Quackenbush, E. runeteau, H. Jackson et Burovich.

CANADIEN: Durnan; Bouchard et Lamoureux; Lach; Richard et Blake; Harmon, Eddolls, Mosdell, Gelliffe, Chamberlain, O'Connor, Hiller, Gauthier.

Arbitre: Clancy; juges des lignes: Murray et Mullins.

Première période  
1. Canadien, Blake ..... 10.43  
2. Canadien, oucharid (Lach) 11.40  
3. Canadien, Richard (Lach) 17.16  
4. Canadien, Lach ..... 18.27 (Lamoureux)

5. Canadien, Hiller (Gauthier) 19.48  
Punitions: Blake, E. Bruneteau, Gauthier.

Deuxième période  
6. Canadien, O'Connor ..... 5.13 (Gauthier)  
7. Canadien, Chamberlain ..... 8.25 (Gelliffe)  
Pun.: Lindsay, Richard (maj.)

Troisième période  
8. Detroit, Lindsay ..... 1.46 (Hollett, Carveth)  
9. Detroit, Carveth (Seibert) 10.59  
10. Detroit, M. Bruneteau ..... 12.49 (Howe)

11. Canadien, Harmon ..... 14.10  
Punitions: Bukovich 2, Richard 2, Lamoureux (majeure).

Le Concordia Junior a gagné hier

## Les Torontois sont blanchis par Lumley

Détroit, 15 — Après avoir subi un rude échec samedi soir contre le Canadien, à Montréal, les Red Wings de Detroit se sont lancés à l'assaut contre les Leafs de Toronto, hier soir. Les hommes de Jack Adams ont fait oublier la défaite de la veille en l'emportant sur les équipiers de la Ville-Reine par le compte de 3 à 0. C'était le premier blanchissage obtenu cette saison par le cerbère Lumley, qui a brillé dans les filets du club Detroit.

La partie d'hier soir fut dénuée de brutalité et la tâche de l'arbitre Clancy fut rendue facile. Trois punitions seulement furent infligées au cours de ce beau duel sportif.

Par cette victoire, les Red Wings sont demeurés quatre points en arrière des Canadiens, leaders, huit points en avant de Toronto. Après une première période chaudement contestée, sans but ni punition, Ted Lindsay compta le premier but des Red Wings dans la 5e minute de la 2e période. Assisté de Sid Howe, qui avait participé au premier but, Mud Bruneteau augmenta l'avance à 2 à 0 vers le milieu de la 3e période, puis McAtee comptait le 3e but moins d'une minute plus tard.

Alignement des équipes:  
TORONTO — Buts, McCool; défenses, Morris, Pratt; centre, Bodnar; ailes, Carr, Metz; subs.: Hamilton, Davidson, Kennedy, Schriener, Backer, Stanowski, A. Jackson, O'Neill.

DETROIT — Buts, Lumley; défenses, Quackenbush, H. Jackson; centre, Armstrong; ailes, E. Bruneteau, Bukovitch; subs.: Howe, M. Bruneteau, Wochy, Hollett, McAtee, Carveth, Lindsay, Seibert.

Arbitres: King Clancy; juge des lignes, Orville Roulston et Doug Young.

Première période  
Aucun point; aucune punition.

Deuxième période  
1. Detroit, Lindsay ..... 4.53  
Pun.: O'Neill.

2. Detroit: Bruneteau ..... 12.51  
3. Detroit: McAtee ..... 13.14  
Pun.: Pratt, E. Bruneteau.

## Le club Lachine est vainqueur

Les Rapides de Lachine reçurent hier la visite des Braves de Valleyfield dans une joute régulière de séries de la Ligue Interprovinciale de Hockey et les gars de la Cité des Sports ont eu facilement raison de leurs rivaux car ils triomphèrent de leurs adversaires par le résultat de 10 à 5.

Le Lachine prit une avance de 3-0 à la première période et il augmenta cette avance à 5-0 avant que Breman ait compté le 1er but de son club quelques secondes avant la fin de la période.

À la 3e reprise les Rapides comptèrent 5 autres fois tandis que le Valleyfield obtenait 4 buts.

Gauthier fut le gros canon des vainqueurs avec 3 buts tandis que Deschamps et Broderick comptèrent chacun deux fois. Les autres compteurs furent Thériault, Morros et Boucher.

Breman compta 2 buts pour le Valleyfield. Les autres pointeurs furent Joannette, Campeau et Plamondon.

Alignement des équipes:  
VALLEYFIELD. Buts: Lascelles; défenses: Anderson et Poissant; centre: Campeau; ailes: Connolly et Plamondon. Subs: Joannette, McIntosh, Haggarty, Gibbons, Boyer, Archambault, Berman.

LACHINE: Lemaire; Broderick, Bathgate; Armand; Paulsen et Morros; Deschamps, Thériault, Vallières, Bean, Boyer, Thomas, Gauthier, Boucher et Renaud.

Arbitres: Murray, Marisso.

Première période  
1. Lachine, Deschamps ..... 10.10  
2. Lachine, Gauthier (Bean) 11.25  
3. Lachine, Broderick ..... 14.17  
Pun.: Bathgate, Joannette, Thériault.

Deuxième période  
4. Lachine, Deschamps ..... 5.00  
5. Lachine, Gauthier ..... 11.05  
6. Valleyfield, Breman ..... 19.40  
Pun.: Gauthier, Boyer, Vinet.

Troisième période  
7. Lachine, Thériault ..... 0.40  
8. Valleyfield, Breman ..... 1.21  
9. Lachine, Gauthier ..... 4.25  
10. Lachine, Broderick ..... 6.35  
11. Lachine, Morrow ..... 6.35  
12. Valleyfield, Joannette ..... 11.05  
13. Valleyfield, Joannette ..... 11.05  
14. Lachine, Boucher ..... 13.43  
15. Valleyfield, Plamondon ..... 17.30  
Pun.: Joannette, Bean, Morrow, Breman.

Le skirouel à Val-Morin

Dimanche 21 janvier, à 2 h. 30 p. m., aura lieu le skirouel du mont Sauvage à Val Morin.

Cette course combinée de descente directe et de "slalom" convient parfaitement à tous les skieurs disposant d'un bon contrôle de direction, voici en quoi elle consiste:

## Les deux clubs se partagent les honneurs

Le Royal de Frank Carlin et les As de Don Penniston ont divisé en fin de semaine dans les séries de la Ligue Senior de Québec car samedi soir, dans la Vieille Capitale, les Québécois l'emportèrent sur les Montréalais par le compte de 6 à 4 dans une joute marquée d'un combat de boxe entre Frank Dartnell et Henry Hayes et cette rencontre nécessita une période supplémentaire.

Les deux clubs prirent tour à tour l'avantage mais dans l'engagement additionnel Robinson et Dartnell réussirent à déjouer Gerry McNeill pendant que les Royaux étaient tenus en respect par Bouvrette.

Hier après-midi, au Forum, les Montréalais prirent leur revanche en triomphant par 4 à 2 des mêmes adversaires et cela grâce à deux points enregistrés en 16 secondes dans l'engagement final après que les visiteurs eurent égalisé les chances au milieu de la troisième période.

Dix-huit punitions furent données au cours de cette partie fertile en émotions. Les deux clubs n'y allèrent pas de main morte et l'émoi atteignit son comble lorsque Butch Stahan des Royaux et Tommy Anderson des As se livrèrent un combat de boxe au milieu de la deuxième période. Il s'ensuivit une bagarre générale alors que les joueurs des deux clubs se jetèrent dans la mêlée. Lorsque le calme fut rétabli, Stahan et Anderson reçurent chacun une punition majeure tandis que Marcel Renaud et Jean-Paul Gignac s'en tirèrent avec des mineures.

Composition des équipes:  
DIMANCHE —  
QUEBEC — Buts, Bouvrette; défenses, Renaud, Baldwin; centre, Reay; avant, Dartnell, Robinson. Subs: Tremblay, Larsen, Tondeur, Thorpe, Thériault, Anderson.

ROYAL — Buts, McNeill; défenses: Stahan, McMahon; centre, Meronek; avant, Smart, Hefferman. Subs: Carthy, Gignac, Hayes, Porteous, Laforce, O'Connor, Buchanan.

Arbitres: Mallison et Mullins.


Première période  
1. Royal: Smart-Meronek ..... 19.14  
Punitions: McMahon, Stahan, Larsen, Baldwin, Laforce.

Deuxième période  
2. Québec: Reay ..... 16.00  
3. Royal: Laforce-Meronek ..... 19.50  
Punitions: Gignac, Renaud, Baldwin, Hayes, Stahan, Anderson.

Troisième période  
4. Québec: Dartnell-Tremblay 8.47  
5. Royal: Hayes-McMahon ..... 16.34  
6. Royal: Smart-Hefferman-Meronek ..... 16.50  
Punitions: Carthy, Laforce, Baldwin.

Me Maximilien Caron, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et professeur de droit civil à cette faculté, sera le conférencier invité au Comité des affaires juridiques de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, demain soir, à 8 h., aux bureaux de la Chambre, 25 est, rue Saint-Jacques.

M. Caron, qui est professeur et juriste bien connu, parlera "de la part de Québec et d'Ottawa dans nos lois".



### AVIS AUX LOCATEURS ET LOCATAIRES D'IMMEUBLES COMMERCIAUX

Les renseignements suivants se rapportent aux Baux pour une période déterminée expirant le 1er mai 1945:

- Si le locateur d'un immeuble commercial présentement occupé par un locataire désire en avoir la possession pour l'occuper lui-même à partir du 1er mai 1945, il devra s'adresser immédiatement au Bureau des loyers, à la Commission des prix et du commerce, pour obtenir un permis l'autorisant à donner avis de congé au locataire. Pareil avis pour être valable doit être donné avant le 1er février 1945.
- Est nul et sans valeur tout avis que le locateur a pu donner avant le 2 janvier 1945 dans le but de refuser le renouvellement du bail. Semblable avis donné subséquemment à cette date sans permis de l'Estimateur des loyers est aussi nul et sans valeur.
- Les propriétaires d'immeubles commerciaux actuellement loués qui, avant le 2 janvier 1945, se sont engagés par contrat à en

Faits divers

Un tuyau crevé cause une inondation à Saint-Henri

La circulation des tramways et des automobiles est interrompue — Jeune fille brûlée vive dans un incendie à Sainte-Agathe — Vols — L'enquête sur la mort des aviateurs, près de Malton, Ontario

Un quadrilatère de quelque 1,000 pieds carrés a subi une inondation, tôt hier soir, à la suite de la crevasse d'un conduit d'eau dans le quartier Saint-Henri.

Les occupants des maisons avoisinantes ont été emprisonnés, de même que quelques centaines de Chevaliers de Colomb qui assistaient à une initiation dans les salles du Conseil Saint-Henri.

Les pompiers et les employés de la voirie municipale se sont occupés du pompage de l'eau et, vers 8 heures hier soir, la situation était redevenue normale.

Une jeune fille brûlée dans un incendie

Sainte-Agathe, 15. — Un incendie qui a détruit un hôtel de Sainte-Agathe, a causé une mort et sept blessés, au cours de la nuit de samedi à dimanche. La victime est Miss Ruth Bierbrich, âgée de 20 ans, 5363, rue Durocher, dont on a retiré le cadavre des débris de l'hôtel Laing, hier après-midi.

Mme Harry Hershenkoph, 4209, rue Saint-Urbain, souffre de fractures de la colonne vertébrale et elle est présentement hospitalisée à l'hôpital de la Providence, à Ste-Agathe-des-Monts. Ce sont: Mme Brenda Berlin, d'Ottawa; Mme Tina Altner, de Saint-Jérôme; M. S. Glickman et Morton Glickman, de Montréal; Myer Bart, de Philadelphie; Philip Arreth, de Montréal. Ils souffrent de blessures plus ou moins graves, soit de fractures, lacérations ou cuir chevelu, brûlures, piqûres, etc.

Le propriétaire de l'hôtel évalué les pertes à \$25,000.

Deux vols à main armée

Deux vols à main armée ont été commis à Montréal, au fin de semaine. L'un à Notre-Dame de Grâce, l'autre à Rosemont.

Vers 9 h. 10, samedi soir, un individu d'âge quarantaine d'années est entré dans le magasin de chaussures Lefebvre, situé à 3151 rue Masson, près de la 9e avenue, et, après avoir tiré un coup de revolver, le voleur s'est fait remettre la somme de \$200 qui était dans la caisse. Il a ensuite pris la fuite et le gérant de l'établissement, M. François Daoust, a alerté la police.

Le second vol a été perpétré vers 2 h. hier matin. M. Aimé Blais, chauffeur de taxi domicilié à 4062 rue du Parc LaFontaine, avait pris deux voyageurs dans sa voiture à l'angle des avenues Mayfair et Montclair. Les deux individus en question ont pointé un revolver dans le dos du chauffeur et l'ont soulagé de la somme de \$25 qu'il avait dans ses goussets pour ensuite prendre la fuite. L'un des assaillants portait l'uniforme de la marine.

Le service des incendies manque d'hommes

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au président du comité exécutif de la ville, M. A. Plante, secrétaire du comité des griefs de l'Association canadienne des employés du service des incendies de Montréal, a dit qu'il y a manque de personnel dans le service de la prévention des incendies de Montréal.

M. Plante a demandé de mettre un terme aux délais qu'on apporte aux promotions qui devraient être accordées. M. Plante insiste sur le fait que le manque de personnel, le retard apporté aux promotions, crée une situation qui ne pourra se prolonger sans causer quelques ennemis à la ville.

Chinois assailli dans la rue

Deux jeunes gens ont assailli un Chinois du nom de Fong Yeun, âgé de 30 ans, 171, rue LaSalle, vers 9 h. hier soir. Après l'avoir battu, les jeunes voleurs ont soulagé leur victime de la somme de \$8, contenue dans son portefeuille.

La victime a rapporté à la police qu'il marchait, se dirigeant chez lui, lorsque les deux voleurs l'ont assailli. Le Chinois a été traité à Saint-Luc pour coupures à une joue ainsi qu'à une épaule.

Tuée par un train

Une femme de 69 ans a été frappée par un train à la gare de Montréal-Ouest, samedi soir. La victime, Mme Rachel Grand, 58, 54 avenue, à Lachine, a été tuée instantanément. Il était environ six heures du soir lorsque l'accident est survenu.

La POLITIQUE

(suite de la première page)

suite qu'une élection générale suit invariablement la dissolution des Chambres, mais qu'il n'est pas nécessaire d'en fixer la date dès la dissolution. Il déclare ensuite qu'il peut être désirable de tenir une autre brève session afin de pouvoir retarder l'élection générale jusqu'à la fin de la guerre après avoir voté les crédits et les mesures urgentes. Il insiste une fois de plus sur le danger des luttes politiques qui peuvent distraire de l'effort de guerre en ajoutant que c'est là le motif de la décision du gouvernement d'ajourner toutes les élections partielles sauf celle de Grey-Nord.

De tout cela, plusieurs commentateurs politiques déduisent que le premier ministre tiendra une brève session cet hiver si le général McNaughton est élu et qu'il dissoudra les Chambres si son nouveau ministre est défait. Nous ne tenterons pas de faire l'exégèse de cette déclaration de M. King, qui a plus d'une colonne, même si elle paraît au premier abord moins embrouillée et nébuleuse que la plupart des textes émanant du même auteur. Disons simplement que le premier ministre manoeuvre pour être en mesure d'exploiter électoralement toutes les circonstances favorables qui pourront se présenter au cours des prochains mois.

La guerre et la politique

M. King continue à recourir à la tactique dont il a usé et abusé au cours de la session extraordinaire. Elle consiste à séparer le gouvernement du parti qui l'a porté et le soutien au pouvoir et de l'identifier avec l'effort de guerre du Canada. A la fin de la session extraordinaire, M. King a obtenu un vote de confiance pour le gouvernement en disant que ce n'était pas un vote de confiance, mais une approbation de l'effort de guerre du Canada.

Aujourd'hui, il demande aux électeurs de Grey-Nord l'élection d'un de ses ministres qui constituerait sa première victoire électorale depuis bien des mois en disant que ce ne sera pas un vote de confiance au gouvernement, mais un acte de collaboration à l'effort de guerre en permettant au ministre de la Guerre de se consacrer en toute liberté à la tâche. L'élection partielle de Grey-Nord, dit-il, ne saurait constituer une épreuve de la confiance que le pays accorde au gouvernement; cette épreuve ne peut venir que lors d'une élection générale; le résultat de l'élection partielle ne peut changer le gouvernement, et, ne peut que soutenir ou entraver un vigoureux effort de guerre.

Les partis d'opposition ne chantent cependant pas sur ce ton et ils ne négligent rien pour faire de l'élection partielle de Grey-Nord une épreuve de la popularité du gouvernement et de la force présente du parti libéral. Les progressistes-conservateurs sont déjà entrés en campagne depuis plusieurs jours et leur candidat, le maire Garfield Case, mène une vigoureuse campagne en faisant appel à tout le vieux fond de sentiment impérialiste et antirancian. On aura vu parmi ses alliés le pasteur Shields. On peut compter que les conservateurs mettront tout en oeuvre pour battre le général McNaughton. Le nouveau ministre de la Défense nationale n'est pas pour eux un adversaire politique ordinaire, c'est l'homme dont le prestige militaire a aidé à M. Mackenzie King à triompher de la combinaison qui devait renverser son gouvernement et le remplacer par un ministère de coalition auquel les conservateurs auraient participé. C'est l'intrus dans la politique, l'outsider qui est intervenu à contretemps, l'officier d'origine conservatrice qui a connu de l'avancement sous le régime Bennett et qui vient ensuite faire le jeu d'un ministre libéral. On peut croire qu'il entrera un élément d'animosité personnelle dans la lutte des conservateurs contre le général McNaughton.

La C. C. F. qui a voté la motion de confiance au gouvernement pendant la session d'urgence, a décidé cette fois de faire la lutte au candidat du gouvernement qu'elle a appuyé il y a quelques semaines. Et pour contrebalancer le prestige militaire de l'ancien commandant de l'armée canadienne, elle a fait appel comme candidat à un officier supérieur de l'aviation qui réclame la conscription totale des hommes, de l'argent et de toutes les ressources nationales.

Les libéraux prétendent que l'intervention du candidat coopératiste va favoriser l'élection du général McNaughton en divisant le vote hostile au gouvernement. C'est très possible, encore que l'on puisse soutenir que les votes que recueillera le candidat de la C.C.F. sont des votes de gauche qui seraient allés au candidat libéral plutôt qu'au candidat Tory.

La circonscription de Grey-Nord

Il est à présumer que le gouvernement a choisi avec soin le terrain où se livre la bataille électorale en cours. Comme le premier ministre l'a lui-même annoncé, le député libéral de Grey-Nord, M. W. P. Teitford a donné sa démission afin d'ouvrir le comté au général McNaughton. A l'élection de 1940, M. Teitford avait obtenu 7,538 votes contre 5,771 à son adversaire conservateur, M. Porteous, et 2,434 à M. Case. L'adversaire conservateur actuel du général McNaughton, qui se présentait alors comme indépendant, A l'élection de 1935, la majorité de M. Teitford avait été de 1,313 voix. Comme les limites de la circonscription ont souvent été modifiées depuis la Confédération, il est difficile de se fonder sur l'histoire pour essayer de prévoir le résultat. Il semble cependant que les élections ont toujours été chaudement disputées dans Grey-Nord et que les majorités ont rarement été élevées.

La circonscription de Grey-Nord est une riche région agricole sur la rive sud de la baie Georgienne. C'est la petite ville d'Owen-Sound, dont le candidat conservateur Garfield Case est le maire, qui est le centre de cette région, elle compte une population d'environ 15,000 âmes. La cir-

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

IL FAUT CE BEAU MOBILIER ACAJOU POUR LA CHAMBRE



Mobiliers de chambre de style COLONIAL en véritable acajou avec miroirs épais (Plate Glass). Les 4 meubles: lit double, bureau, coiffeuse, chiffonnier... 189.00

DEUX LITS JUMEAUX avec coiffeuse, bureau et chiffonnier... 223.00

Une banquette en plus... 10.00 Une table de chevet en plus... 17.50

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, coc.-trés.

conscription de Grey-Nord est sûrement représentative de la vieille partie de l'Ontario et le résultat de l'élection du 5 février devrait fournir une indication assez précise sur les chances des divers partis dans la province voisine à la prochaine élection générale.

Pierre VIGEANT

L'actualité

(suite de la première page)

ses oubliettes et qui "trône", entourée de la vénération de tous, dans la salle de rédaction. Or, il admet que je suis comme voisin immédiat le "tout jeune homme" dont M. Héroux a si magnifiquement parlé l'autre jour.

Il n'y avait point de glace à rompre, l'atmosphère de chaude intimité qui régnait dans la place ne donnait lieu à aucune espèce de congélation. Mais la fortune, qui lapait fébrilement sa chronique policière, jugea à propos, et très amablement, d'engager la conversation. Se soulat-il que je lui trouvais l'air extrêmement las? "Mon bébé m'a tenu éveillé cette nuit", me confia-t-il. De stupéfaction, je faillis lâcher crayon et épreuve. Eh! quoi? C'était un papa? A cet âge-là?

Certes, oui papa, il l'était de fait, mais ce bébé "veillé", c'était, — prémices de sa précoce paternité —, le premier né que, sans marchander, il a donné à l'Église. Un second fils suit les traces de l'aîné et s'en va, lui aussi, travailler dans la vigne du Seigneur. Les autres, nombreux, font leur marque et n'ont pas fini de faire parler d'eux, honneur et riche couronne de parents chrétiens et patriotes. Le patriotisme de Lafontaine, j'ai toujours aimé à le lui entendre manifester dans son langage pittoresque, en des formules bien à lui, qui percutaient comme un son de clairon. Il y a de beaux exemples de courage civique à tirer de la carrière de ce petit homme physiquement si frêle, mais combien énergique et agissant! Aussitôt longtemps que Dieu me prêterait oie, je tâcherais d'en faire mon profit. Ce lâcherai d'en faire mon profit. Cette forme de l'homme me conste que je devrai à la mémoire de notre cher disparu.

Edouard BIRON

Bloc-notes

(suite de la première page)

ditions très avantageuses. Les capitaux formés par les dépôts bancaux ont des besoins des dépôts sociaux. Ce sont de petites banques autonomes établies sur le principe de l'entraide et du profit mutuel qui opèrent sous la surveillance étroite de conseils locaux et de bureaux régionaux et provinciaux.

Cette décentralisation de l'argent et cette coopération seront le principal facteur de rénovation économique et sociale; en s'aidant les uns les autres, on s'aide soi-même, lit-on dans les feuillets de propa-

gande des Caisses populaires Desjardins. Elles contribuent à notre affaiblissement de ce qu'on appelle la dictature économique.

Louis ROBILLARD

Bulletin des Postes

(suite de la page huit)

(1) Nomination d'un directeur de district postal — M. T. A. Rutledge a été nommé directeur du district postal de Winnipeg.

(2) Les pancartes pour inviter le public à poster de bonne heure les correspondances de Noël doivent être enlevées promptement si elles ne l'ont pas déjà été.

(3) Extrait d'une lettre reçue d'une personne de Sherbrooke, P.Q. — Vous seriez peut-être intéressés de savoir que Mme... et moi transmettons depuis octobre 1940 environ trois colis par mois à divers membres des forces armées dans le théâtre de guerre européen, et que chaque envoi est parvenu sain et sauf à destination.

(4) Prix de vente des enveloppes timbrées officielles. — Le paragraphe 5 de l'article 225, page 59 du Guide postal, est modifié comme suit:

Aux bureaux comptables, tout profit provenant de la vente d'enveloppes timbrées en lots qui ne sont pas des multiples de 5 doit être inscrit comme auparavant à l'item 11 du compte de caisse, avec la mention "Profit sur la vente d'enveloppes timbrées".

Les maîtres de poste des bureaux non comptables doivent transmettre tout profit provenant de cette source avec leurs envois d'argent lorsqu'ils commandent des timbres-postes, et le maître de poste du bureau de distribution tiendra compte de ce profit de la façon indiquée ci-dessus.

(5) Publication prohibée. — La publication suivante a été ajoutée à la liste de celles dont la transmission par la poste est prohibée au Canada: Uden Ajan Joulu, 1944 (New Era Christmas, 1944), Magazine en finlandais, publié par Workers Soc. Publishing Co., Box 99, Duluth, Minn., U.S.A.

(6) L'usage des lettres recommandées portant cette adresse: Titination ou en provenance de cette même adresse ainsi que les exemplaires de cette publication doivent être envoyés spécialement par le premier courrier à l'administrateur général du Service postal (Service de l'Inspection), Ottawa.

Il ne faut pas émettre de mandats de poste payables à cette adresse.

BUREAUX COMPTABLES

(7) Livrets de la Caisse d'épargne signalés perdus: (bureau et numéro): Brandon, Man., 3650; Churchill, Ont., 2; Edmonton, Alta., 3807 1/2; Halifax, N.P.O., 605, N.-E., 939; Kingston, Ont., 27013; La Rivière, Man., 60; N.P.O., 617, N.-E., 916; Oakville, Ont., 2687 1/2; Ottawa, Postal Station B, Ont., 1810; Trenton, M.P.O. 303, Ont., 1126; Sydney,

N.-E., 5576. Il ne faut payer aucun retrait à vue sur la présentation de ces livrets. Si l'un de ces livrets est présenté à un maître de poste, celui-ci doit le transmettre au service de la Caisse d'épargne accompagné d'une explication.

Me Yves Pelletier à N.-Dame-des-Neiges

Causerie sur l'Oeuvre des Terrains de Jeux

Me Yves Pelletier, conseiller juridique de l'O. T. J., et membre du comité consultatif des terrains de jeux de Montréal, adressera la parole aux paroissiens de Notre-Dame des Neiges, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans le scholastrum de l'église paroissiale, Chemin de la Côte des Neiges, le 16 janvier prochain, à 8 h. 30. M. le curé Gédéon Sanchez présidera. Le sujet traité sera: Une oeuvre des terrains de jeux paroissiale à Notre-Dame des Neiges.

Débat mixte le 2 février

La Société des Tournois Oratoires présentera le 2 février prochain au Plateau son premier débat pour l'an 1945: "La plus jolie... Canadienne française ou Américaine?"

A la Chambre des jeunes de Sherbrooke

Sherbrooke, 15 (D.N.C.) — La Chambre de Commerce des jeunes tiendra son assemblée annuelle le mardi 23 janvier prochain. On procédera alors à l'élection des nouveaux officiers.

Les bulletins de votation ont été mis à la poste vendredi dernier et tous les membres seront invités à se choisir un exécutif en votant par écrit. On élira aussi le président honoraire, le vice-président et trois directeurs. Il est fort probable que l'on fasse à cette même assemblée le choix du conseiller juridique, des deux publicistes, du trésorier adjoint et de l'archiviste. Il est encore possible, si les élections marchent rondement, que plusieurs comités soient formés le même soir.

McNaughton dit l'élection nécessaire à sa tâche

Owen-Sound, Ontario, 15 (C.P.) — M. A.-G.-L. McNaughton, ministre de la Défense nationale, a déclaré aux électeurs d'Owen-Sound, samedi, qu'il a l'intention de se porter candidat dans son propre comté aux prochaines élections fédérales générales. Il a aussitôt ajouté qu'il pourrait beaucoup mieux s'acquitter de sa besogne (au sujet de l'Armée canadienne) s'il pouvait siéger à la Chambre des Communes dès la prochaine session qu'il doit s'ouvrir le 31 janvier.

Né à Moosomin, province de Saskatchewan, le général McNaughton est présentement candidat libéral officiel en vue de l'élection complémentaire fixée au 5 février, dans le comté de Grey-Nord. Il a

deux adversaires, M. Garfield Case, ancien maire d'Owen-Sound, candidat conservateur-progressiste, et le vice-marchal de l'air Earl Godfrey, à sa retraite, candidat C.C.F.

Le général McNaughton a expliqué qu'il a un devoir à remplir et qu'il désire le remplir. Il a souligné qu'il a accepté le ministère de la Défense nationale afin que les troupes canadiennes outre-mer soient assurées d'avoir l'appui dont elles ont besoin jusqu'à ce que la victoire soit assurée.

Des renforts adéquats doivent être envoyés sur les champs de batailles, et les hommes doivent disposer de l'équipement adéquat et des munitions nécessaires, a-t-il dit.

Rappelant sa déclaration faite vendredi soir à Clarksbury à l'effet que 10,000 hommes ont été transportés outre-mer comme renfort jusqu'ici, en décembre et janvier, le général McNaughton a ensuite souligné que la tâche n'a pas été facile et qu'il est impossible de transporter très rapidement des troupes d'un endroit à un autre.

Les droits des provinces menacés, d'après M. Drew

Toronto, 15 (C.P.) — Le premier ministre George Drew a dit samedi soir "qu'il y a un mouvement bien défini de centralisation de l'autorité législative à Ottawa par une infiltration progressive et persistante qui ne donnera aux provinces aucun choix sauf d'abandonner leurs droits sous la pression financière après la guerre".

Le colonel Drew parlait à la séance de clôture de la réunion annuelle de l'Association conservatrice-progressiste de l'Ontario.

Le premier ministre a souligné de nouveau le "besoin" d'une conférence fédérale-provinciale, déclarant qu'il "existera une situation chaotique à moins que l'on fasse des ententes qui posent le base d'un rajustement des juridictions fiscales et surtout de gouverner pour les projets d'après-guerre".

"Dans le but de faire la guerre avec efficacité, toutes les provinces ont abandonné certains de leurs droits dans le domaine des taxes pour la durée de la guerre", a dit M. Drew.

M. Gordon Graydon, chef conservateur-progressiste à la Chambre des communes, qui a parlé de vant les jeunes conservateurs-progressistes plus tôt dans la journée, a dit que l'enjeu dans l'élection complémentaire du 5 février est de savoir si nous aurons "moins que la guerre totale ou la guerre totale".

Il a dit que le candidat conservateur-progressiste, M. W. Garfield Case, d'Owen Sound, présentement "est bien en avant" de ses deux adversaires, le ministre de la Défense nationale, le ministre de la Défense nationale, candidat libéral, et le vice-marchal de l'air Earl Godfrey, candidat C.C.F.

Les délégués ont réitéré leur confiance en John Bracken, chef national du parti, qui est en tournée sur les fronts de guerre en Europe et en la direction du premier ministre Drew.

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limité), Qualité supérieure, Montréal

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 100 est. S.-CATHERINE

Écrivez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 15